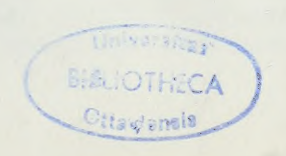

U d'/of OTTAWA
39003000098417



GAZIER, AUGUSTIN LOUIS

LES MORALISTES FRANCAIS
DU
XVI AU XVIII SIECLE

PARIS



Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Définitions ; programme ; méthode.

Après de longues études sur l'histoire de l'éloquence française, sur Pascal pamphlétaire et apologiste, sur Boileau et son temps, je crois devoir vous proposer un sujet nouveau : je voudrais étudier avec vous les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle ; et ce n'est pas en théologien, en philosophe ou en moraliste, que j'en voudrais faire l'étude, mais en littérateur. Des réserves s'imposent donc dès l'abord ; et c'est, pour nous, une source d'embarras qu'il ne faut pas songer à nous dissimuler.

Nous étudierons « les moralistes français ». Or, quel écrivain français n'a pas la prétention de moraliser, sinon d'une façon continue, du moins à ses heures ? C'est la préoccupation constante des orateurs sacrés ; et les autres orateurs, avocats ou hommes politiques, doivent mettre à la base de leurs discours des vérités générales, humaines, des *lieux communs* ; la morale est à la base de l'éloquence. Les auteurs dramatiques, comme Racine, Molière, Dumas fils, se proposent de donner des leçons d'héroïsme, de vertu, ou seulement de bienséance. Le théâtre de Corneille est l'école de la grandeur d'âme. Racine, plus idéaliste et plus vrai que Corneille, nous décrit les ravages que font dans le cœur humain des passions comme l'amour furieux, la jalousie, l'ambition. Molière applique la devise : *Castigat ridendo mores* ; il veut montrer le ridicule et les dangers où nous font tomber les vices, parfois les simples travers : il est moraliste. Les poètes épiques du XVIIe et du XVIIIe siècle donnent des leçons de haute moralité ; de même les auteurs d'épîtres et de romans. Il n'est pas jusqu'aux chansonniers populaires qui, dans des chansons enfantines comme le *Petit Chaperon rouge*, ne moralisent à leur façon.

Il y a donc là une grosse difficulté. L'histoire littéraire des moralistes français, ce serait l'histoire de tous les écrivains français ; et

ce nectar, qui n'a aucune fonction apparente dans la vie de la plante ? Linné déclarait ne pouvoir en expliquer la présence. Depuis, les naturalistes ont fait plusieurs tentatives pour résoudre le problème. Les uns ont supposé que ce nectar était un produit d'excrétion. Les insectes qui s'introduisent dans la corolle boivent ce nectar. Ils débarrassent ainsi la fleur d'une matière qui la gênait et aurait pu lui être nuisible. Si ce produit nuisible est déposé par la plante dans la corolle, c'est que la fleur n'a d'autre moyen de s'en débarrasser que de le faire boire par les insectes. Aujourd'hui, l'explication est tout autre : ce nectar attire les insectes, qui, en venant le boire, contribuent à une fécondation croisée ; la fleur prend alors un développement complet, plus parfait que celui des fleurs sans nectar. On n'a pas songé à dire que ces explications ne sont pas scientifiques. Pourtant, on le voit, les naturalistes qui les proposent postulent, tout comme Aristote, un progrès de la nature vers la perfection, une adaptation des moyens aux fins.

Ces exemples font voir combien il faut être prudent, lorsqu'on veut refuser à une idée le caractère scientifique. La limite entre la pensée scientifique et la pensée métaphysique est souvent très indécise. Nous ne saurions procéder avec trop de prudence pour définir la science.

---

je n'ai pas parlé des historiens, chez qui l'on découvrirait sans peine des tendances moralisantes. Voilà le *trop d'abondance*, dont Boileau disait qu'il *appauvrit la matière*. Nous circonscrirons notre sujet : nous ne parlerons pas des philosophes, des poètes, des fabulistes, des romanciers. Nous comprendrons, sous le nom de moralistes, non pas une caste privilégiée, mais un petit nombre d'écrivains qui étaient, comme on dirait aujourd'hui, des *spécialistes*. Qu'est-ce donc alors qu'un moraliste, au sens exclusif, étroit, si l'on veut, mais scientifique du mot?

Adressons-nous au Dictionnaire de l'Académie française. Il nous dit, dans une définition très insuffisante du mot *moraliste* : *écrivain qui traite des mœurs*. Si nous cherchons la définition de la morale, nous trouvons : *doctrine relative aux mœurs*. Au mot *mœurs*, l'Académie établit une distinction qui, en effet, est indispensable ; elle nous dit : *habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal dans tout ce qui regarde la conduite de la vie* ; naturellement un deuxième sens vient s'ajouter : *manière de vivre*, *milieu* ; *habitudes, coutumes particulières de chaque peuple*. Vous voyez que rien de tout cela n'est satisfaisant. A ce compte, l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire, les *Mœurs des israélites et des chrétiens* du cardinal de Fleury, le *Voyage du jeune Anacharsis*, seraient des œuvres de moralistes ; et l'on irait ainsi très loin. Mais, à défaut de définitions, qui sont parfois impossibles, il y a les descriptions, qui peuvent en tenir lieu.

Le grand lexique de Littré (qui mériterait pour bien des motifs d'être lu, non consulté) va nous donner des exemples, des citations dont nous ferons notre profit. Au mot *morale*, il donne une citation de Pascal : *Travaillons à bien penser, voilà le principe de la morale*. En lisant ces mots, nous sommes amenés à rapprocher de cette pensée quelques autres passages de Pascal relatifs à la morale : nous songeons à sa distinction de la morale de l'esprit et de la morale du jugement, et nous nous souvenons que c'est cette dernière qui lui paraît essentielle. La vraie éloquence se moque de l'éloquence ; la vraie morale se moque de la morale. De plus, la morale est, comme le langage, une science particulière et universelle. Le langage est la science de la parole ; la morale est la science de l'action. — Quelques lignes plus bas, nous trouvons, dans le Dictionnaire de Littré, au même article, une citation du bon Rollin : *La morale qui se propose de régler les mœurs, c'est à proprement parler la science de l'homme*. Décidément, la morale est mieux que cette doctrine relative aux mœurs dont parle l'Académie; elle présuppose une connaissance approfondie de la nature humaine. Nous trouvons encore dans Littré quelques mots d'une

lettre de d'Alembert à Frédéric II : *La morale est plus intéressante que la géométrie*, puis c'est une phrase de Villemain, celui qui fut, pendant dix ans, l'oracle de la Sorbonne : *Soit que vous considériez la morale comme l'expression des devoirs, soit que vous la considériez comme la science des caractères, que le moraliste devienne prédicateur de vertu ou seulement observateur du cœur humain...* Bien que le passage soit tronqué, il ne laisse pas d'être remarquable et élucide bien des points.

Nous voyons clair à présent : le moraliste est, avant tout, un observateur et un penseur; puis, suivant son tempérament, suivant aussi les circonstances, il donnera ou non les résultats de ses observations, de ses méditations, il donnera ou non des règles de conduite. On pourrait comparer les moralistes aux médecins, ou plutôt à certains médecins, non pas à ceux qui s'entêtent à voir partout l'homme malade, mais à ceux, par exemple, qui, attachés aux princes, aux empereurs, voient chaque jour leur illustre client, observent avec soin son tempérament, tâchent à le bien connaître, ne prescrivent rien lorsqu'ils le reconnaissent en parfaite santé, mais, au moindre symptôme inquiétant, ordonnent un régime et au besoin des remèdes. Il n'y a pas dans La Rochefoucauld quatre préceptes de morale ; mais c'était un observateur profond de la nature humaine, partant un moraliste.

Ainsi, cette étude que nous entreprenons n'en est pas moins une étude très vaste. Le nombre de moralistes qu'a produits la France depuis quatre cents ans est considérable ; j'y consacrerai deux ans, c'est-à-dire environ cinquante leçons. Voyons ce que donne un examen rapide de la littérature française au point de vue qui nous occupe.

Les temps anciens ne nous fourniront rien ; le Moyen Age infiniment peu de chose : il n'y eut pas, alors, un seul moraliste ; c'est une époque de foi naïve, où l'on se soumet aux règles d'Aristote et à la *Somme* de Saint-Thomas. La morale enseignée par les clercs n'est nullement indépendante, nullemment laïque ; elle est essentiellement religieuse, et même, pourrait-on dire, confessionnelle. On ne trouve pas un moraliste qui étudie le cœur humain et revendique les droits de sa personnalité. Il y a des catéchistes, des prôneurs, des prédicateurs, des commentateurs de la loi de Dieu, des auteurs de livres mystiques : ce sont des moralistes chrétiens, non des moralistes. Nul alors ne pouvait émettre sur la nature de l'homme une opinion tout à fait personnelle, discuter, faire un choix, par crainte d'être taxé d'*hérésie*. Que si, laissant intactes les grandes théories, on voulait descendre dans les détails et examiner de près la conscience humaine,



c'étaient de nouveaux dangers. Si l'on eût voulu imiter Cicéron qui, dans son *De officiis*, étudie l'honnête, l'utile et les rapports de l'honnête et de l'utile, on serait tombé dans la casuistique, dans le probabilisme, *choses inconnues aux siècles de foi*, comme dit le cardinal du Perron. Il n'y eut donc, au Moyen Age, pas plus de moralistes que d'historiens.

C'est la Renaissance, c'est, dans une certaine mesure, la théorie du libre examen, c'est l'invasion de la littérature païenne qui mirent au jour les œuvres des moralistes français. Le premier en date de tous les moralistes français, c'est le bon Plutarque, traduit par Amyot ; c'est ensuite Sénèque, paraphrasé, commenté par les uns ou par les autres. Puis c'est une floraison abondante, et les auteurs se comptent par centaines. Dans ses *Moralistes français*, Prévost-Paradol écrit : « Les moralistes français représentent, avec autant de variété que d'éclat, le génie de notre pays appliqué à l'observation et à la pénétration du cœur humain. »

Et ici se présente, naturellement et de lui-même, le sommaire des leçons, la table des chapitres qui composeront notre étude. La fin du xvie siècle nous fournira Montaigne, P. Charron, G. du Vair ; le début du xviie Balzac, et d'autres auteurs d'ordre inférieur, sans que nous laissions de côté les moralistes de salon, Voiture à l'hôtel de Rambouillet, et d'autres auteurs dans les salons de Mme de Sablé ; nous passerons en revue les Académies, nous étudierons Mairet, et l'auteur, quel qu'il soit, du *Discours sur les passions de l'amour* ; La Rochefoucauld et ses contradicteurs, sans oublier ces théoriciens dont se moque Boileau dans la *Satire VIII* :

> Mais, sans nous égarer dans ces digressions,
> Traiter, comme Senaut, toutes les passions,
> Et, les distribuant par classes et par titres,
> Dogmatiser en vers, et rimer par chapitres,
> Laissons-en discourir La Chambre ou Coeffeteau.

Les prix d'éloquence fondés par Balzac, et donnés tous les deux ans à celui qui avait le plus brillamment traité telle ou telle question de morale, ont eu pour résultat de faire couronner des moralistes de circonstance, dont les œuvres, imprimées en 1671, forment deux petits volumes intéressants. Nous passerons ensuite à Pascal, à Nicole et aux moralistes de Port-Royal ; à La Bruyère et à ses imitateurs. Nous rencontrerons le judicieux Fleury, le Fénelon des *Dialogues*, Bayle, et beaucoup d'autres ; enfin l'auteur d'un *Traité sur les spectacles* et d'un *Traité sur l'éducation des enfants* sera, plus que tout autre, digne d'être examiné.

Il y a là, comme vous voyez, matière à des études assez neuves. Nous ne nous préoccuperons pas de rééditer l'ouvrage de Prévost-Paradol, dont la 10e édition est de 1906. Nous tiendrons compte, à coup sûr, de cet auteur illustre et infortuné, et nous lui rendrons hommage. Mais n'exagérons pas l'importance et l'utilité de son livre. Publié en 1864, sous l'Empire, dédié à Mignet, c'est l'œuvre d'un moraliste et d'un historien, mais non d'un littérateur. Aucune vue d'ensemble, pas un mot d'histoire littéraire, pas un mot des circonstances et des lieux où vécurent les auteurs qu'il étudie, pas un mot de l'influence qu'ils ont exercée soit sur leurs contemporains, soit sur leurs successeurs. Puis, l'ouvrage présente des lacunes incompréhensibles : quarante pages sont consacrées à Montaigne, autant à La Boétie ; puis vient une étude de Pascal, une étude de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Vauvenargues, et c'est tout. Les quatre derniers chapitres sont des réflexions sur divers sujets, comme la tristesse, la maladie, la mort. Ainsi cet ouvrage insuffisant ne pouvait remplacer une série de conférences faites sur le même sujet.

Ces critiques et ces réserves nous indiquent la méthode à suivre : nous adopterons, comme Prévost-Paradol, l'ordre chronologique, mais sans doute pour d'autres raisons. Ces moralistes n'étaient pas des écrivains isolés du monde extérieur, se livrant dans une tour d'ivoire à des méditations étrangères à la vie réelle. Ils n'étaient pas ce que Voltaire appelait dédaigneusement des *métaphysiciens*. C'étaient des méditatifs ; mais c'étaient, avant tout, des hommes de lecture. Pour eux comme pour Descartes, la lecture était une conversation avec les plus beaux esprits de tous les temps, et c'était une conversation *étudiée*. Montaigne se plaisait dans sa *librairie*, Pascal lisait avec fruit Montaigne et Epictète, La Bruyère étudiait La Rochefoucauld et Pascal. Il en est de même de tous les autres, sans exception ; comme ces coureurs dont parle Lucrèce : *Vitaï lampada tradunt*. Si donc on veut faire des moralistes une étude fructueuse, l'ordre chronologique s'impose.

D'autre part, il nous faudra tenir le plus grand compte de ce qu'on appelle, improprement, l'air ambiant et l'influence des milieux. Montaigne aurait-il abouti à son désolant « que sais-je ? », s'il était né cinquante ans plus tard, s'il avait vécu dans ce siècle de Louis XIV, s'il avait lu Pascal et Bossuet ? Pascal serait-il l'auteur des *Pensées*, sans la nuit du 23 novembre ? La Rochefoucauld se fût-il montré aussi amer, s'il avait obtenu le titre tant souhaité de précepteur du Dauphin ? La Bruyère n'eût-il pas été moins pessimiste, s'il n'avait pas joué ce rôle subalterne et humi-

liant dont il a tant souffert ? Il faut donc commencer par bien connaître les auteurs, le siècle où ils ont vécu, les hommes pour lesquels ils écrivaient.

Après cela vient l'étude des œuvres elles-mêmes : *habent sua fata libelli*, pourrait-on dire en faisant un contresens pour les besoins de la cause. Il est nécessaire d'examiner de près les différentes éditions, de reconnaître les modifications que l'auteur a pu faire à son œuvre, d'étudier par exemple les transformations des *Essais* de Montaigne, les atténuations, les concessions que fait progressivement La Rochefoucauld, les variantes introduites dans son œuvre par La Bruyère, les falsifications intervenues dans les différentes éditions des *Pensées* de Pascal.

Enfin, il est indispensable de bien constater l'effet produit par une œuvre sur le public, et, en général, l'influence qu'a pu avoir la publication d'un ouvrage. Si l'on demandait à une personne du monde : quel est le moraliste français qui eut le plus de succès? Elle songerait à Montaigne, ou à Pascal, ou à La Rochefoucauld, ou à La Bruyère; et il ne lui viendrait pas à l'esprit de nommer Nicole, dont les œuvres, de 1671 à 1821, eurent peut-être cent cinquante éditions.

J'examinerai donc la question, sans me perdre dans les détails, en historien de la littérature. Je ferai place aux écrivains de second, de troisième, voire même de quatrième ordre, aux humbles, aux inconnus. Tel n'est au quatrième rang que parce qu'il a été éclipsé par d'extraordinaires génies, ou parce qu'il n'a pas écrit en allemand ou en espagnol. Je dirai même un mot de certains auteurs ridicules, comme l'abbé de Bellegarde, et de certains autres, qui ont eu leurs heures de célébrité, et aussi leur part d'influence. Ceux qui, au XVIIe siècle, ont dirigé le théâtre français, c'est la multitude des auteurs secondaires, et non pas les Corneille, les Racine et les Molière. En somme, nous ne négligerons rien pour faire des moralistes français une véritable histoire.

Voilà un programme qui n'est pas sans gravité. Je sais que, dans cette enceinte, ces genres de sujets ne provoquent aucune appréhension. Nous ne sommes pas ici au milieu d'un public avide de conférences mondaines ; mais les étudiants et les auditeurs libres qui le composent savent que nous avons à travailler sérieusement, et suivant une méthode aussi scientifique que possible. Toutefois, nous traiterons de ces graves sujets à la française, essayant de mêler quelque agrément aux questions trop arides ; nous nous rappellerons ce qu'a dit La Fontaine, dans sa préface des *Fables* : « On veut de la nouveauté et de la gaieté. Je n'ap-

pelle pas gaieté ce qui excite le rire ; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même aux plus sérieux. » Ces moralistes, dont nous avons à parler, n'avaient pas de grandes robes de pédants ; c'étaient des gens *honnêtes*, qui riaient volontiers avec leurs amis.

Telles sont les idées, tels sont les sentiments dont je tâcherai de m'inspirer au cours de ces conférences, dont la prochaine sera consacrée à l'étude du Moyen Age et de la première moitié du XVIe siècle.



Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les moralistes du Moyen Age.

J'ai consacré une première leçon à vous faire connaître le sujet du cours de cette année ; j'ai recherché ses limites précises, parce qu'il menaçait d'être immense et d'embrasser toute la littérature française ; j'ai, de plus, indiqué la méthode que j'entendais suivre. Nous voulons étudier les moralistes français, mais nous ne pouvons pas considérer comme moralistes tous ceux qui, dans leurs œuvres, ont parlé de morale ; nous laisserons de côté les orateurssacrés, les poètes dramatiques, les conteurs, les romanciers, c'est-à-dire tous les écrivains qui ont mêlé à la morale la théologie, la philosophie, l'histoire ou la littérature ; seuls nous appartiendront ceux qui furent proprement des moralistes, c'est-à-dire des écrivains qui se sont occupés de ce qu'on a appelé la *psychologie concrète* ; et peu nous importera qu'ils aient, ou non, donné des préceptes de morale, des règles de conduite. De cette façon, le cercle de notre étude, bien défini, ne sera pas comparable au monde, dont Pascal disait : c'est une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Nous connaissons le centre et le cercle de notre étude, si nous n'en connaissons pas la sphère tout entière. Et nous dirons, par exemple, que La Rochefoucauld, ce grand seigneur incrédule, bien que n'ayant jamais donné de règles morales, est, au premier chef, un moraliste ; nous dirons au contraire que Malebranche, auteur de la *Recherche de la Vérité*, auteur d'un traité de morale, n'est pas un moraliste ; nous ferons de même pour Descartes.

Ainsi nous ne pouvons songer ni à remonter aux origines de la littérature, ni à étudier les auteurs gallo-romains. Nous laisserons de côté la multitude immense des écrivains du Moyen Age ; non pas qu'à cette époque les hommes fussent immoraux ou amo-

royauté sarde contre les républicains. Tout le parti conservateur et catholique passe à Louis-Napoléon.

Le gouvernement de Cavaignac a donc continué la politique de neutralité. Vers sa fin, il est troublé par la crise de Rome (meurtre de Rossi, 15 novembre — fuite du pape, 24 novembre). Cette crise pose la question romaine, qui va dominer toute la politique extérieure pendant le gouvernement de Louis-Napoléon.

raux ; mais c'étaient des gens de peu de lecture : on lisait peu, parce qu'on ne savait pas lire, et, de plus, on ne savait pas observer. Nous ne pouvons pas demander à cette époque ce qu'elle ne pouvait produire : la littérature de ce temps est charmante, pleine de grâce, de naïveté, très originale même, à sa manière, la plupart du temps savoureuse ; mais le génie de l'observation fait totalement défaut : c'est la grande, l'incurable, l'éternelle faiblesse de cette littérature, c'est ce qui la rend si médiocre, quand on la considère en elle-même, et surtout quand on la compare. Je répéterai donc ce que me disait le maître incontesté de ces études, M. Gaston Paris : « Quarante pages suffisent à l'étude du Moyen Age ; il ne mérite pas davantage ; il est surtout intéressant pour l'historien qui s'attache à connaître les institutions et les mœurs de cette époque ; il n'a pas de valeur pour les littérateurs, pour les amateurs du beau en littérature. » Il n'y a pas d'idées générales, pas de considérations élevées. Nous chercherions en vain, dans la *Chanson de Roland*, quelque chose qui pût approcher de certains vers de Virgile ; jamais, dans les *mystères*, les *miracles*, les *sotties*, les *moralités*, nous ne trouverons de vers comparables à celui de Térence :

Homo sum, et nihil a me alienum puto.

C'est parce qu'ils étaient dépourvus d'esprit d'observation que nos chroniqueurs sont médiocres ; c'est pour la même raison que les poètes dramatiques sont incapables de composer une œuvre, de créer des personnages, de peindre des caractères. Dans les historiens les plus accessibles, les plus intéressants, comme Villehardouin, Joinville, Froissard et autres, on ne trouve rien qui révèle des moralistes. Il faudrait faire une exception pour Commynes ; mais cet historien de Louis XI écrivait après les guerres d'Italie, sous Louis XII. — La littérature du Moyen Age est une littérature de gens à courte vue, une littérature de myopes, si l'on peut dire, sans oculistes plus ou moins charlatans, sans opticiens plus ou moins hâbleurs. A cette époque, on ne voyait grand que lorsqu'il s'agissait de tours, de flèches dont on surmontait les cathédrales. On peut appliquer en partie à la littérature de ce temps le début de l'*Art poétique* d'Horace :

Unus et alter
Adsuitur pannus.. . . . .
. . . . Et fortasse cupressum
Scis simulare..

Et cet autre vers pourrait servir d'épitaphe à ces quatre siècles de littérature, en modifiant quelque peu le dernier mot :

> Infelix operis summa, quia ponere totum
> Nesciit.

L'historien de la littérature se trouve donc embarrassé en face de cette période ; et pourtant il ne peut se résigner à n'en rien dire. J'ai cru bon de m'acharner à trouver dans ce fatras du Moyen Age d'heureuses exceptions. J'ai donc revu les principales histoires de cette littérature, le premier volume de la *Littérature* de M. Petit de Julleville, dont le collaborateur, M. Piaget, a traité le Moyen Age, et les deux volumes qui ont résumé les cours professés par M. Aubertin à l'Ecole normale. J'ai interrogé ceux qui connaissent à fond cette période scholastique : ils ont été unanimes pour affirmer que le Moyen Age n'a pas produit de moralistes au sens exact du mot. Voici, pourtant, quelques observations dont nous ferons sans doute notre profit.

Je trouve, en effet, à cette époque, une sorte de tribunal jugeant en dernier ressort des questions spéciales intéressant le cœur humain et la nature humaine en général, et dont l'étude supposait une certaine finesse d'observation : je veux parler de ces *Cours d'Amour*, dont l'existence, longtemps contestée, est rigoureusement reconnue aujourd'hui. Ces cours d'amour, nées de discussions littéraires et poétiques, s'étaient bientôt érigées en tribunaux, dont la compétence, limitée tout d'abord aux questions littéraires, s'étendit et se restreignit aux questions de sentiment. Les juges de ces tribunaux étaient des femmes : c'étaient les comtesses de Champagne et de Flandre, Laure de Nove, que les vers de Pétrarque ont illustrée. Ces femmes décidaient des questions de psychologie amoureuse et s'érigeaient ainsi en moralistes ; elles défendaient les droits imprescriptibles de l'Amour, qu'elles représentaient comme un tyran auquel on n'a ni le droit ni le pouvoir de résister :

> Qui que tu sois, voici ton maître,
> Il l'est, le fut et le doit être.

Nul n'est tenu, quand il est en proie à l'amour, de respecter les serments officiels, de rester fidèle aux lois du mariage. Ces principes, quelle qu'en soit d'ailleurs la valeur, étaient évidemment fondés sur une observation attentive, sur une connaissance assez profonde du cœur humain, tout au moins du cœur de la femme. C'est ainsi que François Ier écrivait avec un diamant, sur une vitre de Chambord :

Souvent femme varie.
Bien fol est qui s'y fie.

Mais c'est là une simple aventure.

Plus tard, au XVIIe siècle, nous trouverons les *Ruelles*, les *Salons*, qui feront revivre sous d'autres formes ces cours d'amour du Moyen Age, et qui réuniront les amateurs de discussions, subtiles et de controverses quintessenciées.

Au XIIe siècle vivait un personnage, qui semblerait devoir intéresser notre étude, et dont on me disait : c'est le La Bruyère de son temps. Mais il n'était pas né en France, quoiqu'il fût évêque de Chartres. Son ouvrage fut écrit en latin, publié grâce à des copistes et dédié au grand chancelier anglais Thomas Becket. Toutefois cet ouvrage devint français par la traduction qu'en fit Mézeray, en 1640. L'étude en est extrêmement difficile, parce que les exemplaires en sont extrêmement rares. Le personnage dont je veux parler est Jean Petit de Salisburi. Son nom même est un embarras ; on le trouve écrit de façons différentes : Salisberi, Sarisberi, Salisburi. Quoi qu'il en soit, Jean Petit est né en Angleterre, dans le diocèse de Salisburi, vers 1111 ou 1120 ; il vint jeune en France, fut l'élève, puis le familier de Thomas Becket ; élu évêque de Chartres, il mourut dans cette ville en l'an 1180. Ceux qui tiendraient à le bien connaître pourront consulter la thèse, parue en 1873, de l'abbé Demimuid. Ce qui fait de Jean Petit un écrivain célèbre, c'est son *Polycraticus*, dont le titre complet est le suivant : *Polycraticus sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum libri octo.* — *Polycraticus* ou *futilités des gens de cour et vestiges des philosophes, 8 livres.* Il entend par *philosophes* tous les littérateurs, quels qu'ils soient, de l'antiquité. — Il traite dans ce livre des bagatelles qui font l'occupation unique des courtisans, et cherche ce qu'il faut leur opposer. C'est un ouvrage de morale d'un caractère satirique ; la satire aima toujours à se mêler à la morale. La Bruyère en témoigne, et Boileau disait :

L'ardeur de se montrer et non pas de médire
Arma la Vérité du vers de la satire.

Ainsi l'auteur du *Polycraticus* s'attaque à toutes les niaiseries, à toutes les futilités qui occupent les gens du monde ; en moraliste démocratique, si l'on peut dire, il s'en prend à la chasse, dont les paysans, esclaves d'un seigneur arrogant, avaient souvent à souffrir : on se rappelle à ce sujet *Le Jardinier et son Seigneur* de La Fontaine. Jean Petit blâme les excès du jeu, de l'astrologie, de la bouffonnerie, de la divination, de la magie, sans être toutefois

absolument détaché de certaines croyances particulières à son temps. Il est l'ennemi déclaré des tyrans, et, à ce sujet, il va extrêmement loin. D'après lui, c'est de l'Eglise que les rois tiennent leur pouvoir : tuer le tyran est à son avis, un devoir absolu. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain. — Dans l'ensemble, son ouvrage est remarquable ; il dénote, chose si rare en ce temps-là, le don de l'observation, et suppose de la part de l'auteur une étude sérieuse de l'homme et de la société contemporaine. D'autre part, il révèle une connaissance assez profonde de l'antiquité classique, chose non moins rare à cette époque, je veux dire de l'antiquité en dehors d'Aristote et des commentateurs. — Ces *philosophes*, annoncés au titre même de son ouvrage, ce sont les classiques, Salluste, Cicéron, Sénèque, d'autres encore. — Le *Polycraticus* n'est donc pas une œuvre négligeable ; c'est avec regret que nous le quittons, et nous renvoyons, pour plus amples renseignements, à la thèse dont nous avons parlé plus haut.

Au siècle de saint Louis, on trouve encore un étranger, qui a toute apparence d'avoir été un moraliste français : c'est Brunetto Latini, le maître de Dante, qui écrivit en France et en français. M. Piaget, dans la Littérature de M. Petit de Julleville, l'appelle même Brunet Latin (1220-1294). Guelfe, exilé par les Gibelins en 1260, il se réfugia chez nous, s'installa à Paris où il resta vingt-quatre ans, apprit la langue française, qu'il savait si bien juger, et composa une sorte d'Encyclopédie des connaissances humaines à cette époque. Il rentra enfin dans sa patrie, où il fut entouré de l'estime universelle. Cette encyclopédie, c'est le fameux *Trésor*, *Li Livres dou Trésor*. Cet ouvrage, achevé en 1265, fut très connu des contemporains. Latini le résuma dans un poème d'environ 3.000 vers, qu'il présenta au public de Florence. Le *Trésor* fut imprimé en 1864, dans la collection des documents inédits. Ce livre, que nous n'avons pas à étudier ici, se compose de trois parties, dont la première est un résumé d'histoire, de cosmologie, de géographie, de géologie universelle ; la troisième, une rhétorique et une politique ; la deuxième partie seulement est d'un moraliste, au moins en apparence, mais c'est une apparence qui ne correspond pas à la réalité. Cette deuxième partie traite du vice et de la vertu ; Latini examine « quelles choses on doit faire, quelles choses non, et pourquoi ». Tout cela présuppose, semble-t-il, une connaissance assez ample des vérités générales et du cœur humain ; mais il faut en rabattre : ces qualités d'observation, Brunetto Latini ne les possède guère mieux que ses contemporains. C'est un simple compilateur, et il s'en vante ; à la première page de sa préface, il est heureux de pouvoir se comparer à l'abeille

« qui cueille du miel de toute fleur ». Ces considérations de morale, il ne les a pas extraites de son « povre sens » ; cet ouvrage est « compilé des merveilleux dicts des auteurs qui, devant lui, ont traicté de philosophie ». Ces auteurs sont ceux de la période scholastique, auxquels on peut ajouter quelques auteurs anciens, Cicéron, Sénèque, Boëce, Or moraliste et compilateur sont deux termes qui s'excluent. Si P. Charron fut un compilateur dont le seul mérite est d'avoir mis en ordre et bout à bout Montaigne et Du Vair, ce n'est pas un moraliste ; c'est le cas de Brunetto Latini. Sa politique seule, résultat de ses observations personnelles et aussi de ses souffrances, est originale ; elle nous intéresserait, si l'on pouvait compter comme moralistes des écrivains tels que Montesquieu et Machiavel. Le livre du *Trésor* n'est précieux que pour l'histoire de la langue française ; nous le laisserons donc de côté.

Nous laisserons de même la *Somme des vices et vertus* de Lorens, et d'autres dont la nomenclature serait fastidieuse ; nous ne pouvons nous attarder à dresser des listes de manuscrits, à faire des analyses sans intérêt. On pourra, d'ailleurs, se renseigner sur des ouvrages de ce genre au moyen de livres spéciaux (Petit de Julleville, Aubertin, *Histoire littéraire de la France* des Bénédictins).

Il vaut mieux se réserver pour des ouvrages qui exercèrent une véritable influence ; et, ce disant, nous voici en présence d'un livre infiniment intéressant, l'*Imitation de Jésus-Christ*, publié à plus de 2.000 éditions en latin, à plus de 1.000 en français, Mais l'*Imitation*, quel qu'en soit l'auteur, n'est pas un livre de morale : c'est un livre ascétique, assez beau d'ailleurs pour que Fontenelle le jugeât le plus beau livre qui fût sorti de la main des hommes.

En revanche, je crois devoir m'attacher à l'ouvrage qu'on a surnommé le *frère jumeau de l'Imitation latine*, le livre de l'*Internelle Consolation*, c'est-à-dire de la consolation *intérieure*, publié un grand nombre de fois depuis 1488, dont un manuscrit datant de 1498 se trouve à la Bibliothèque Nationale, et un autre, datant peut-être de 1462, à la bibliothèque de Valenciennes. L'ouvrage a été édité définitivement dans la collection elzévirienne (édition malheureusement trop rare) sous ce titre : *Le livre de l'Internelle Consolation, première version française de l'Imitation de Jésus-Christ*. Paris, chez P. Jannet. Cet ouvrage a donné lieu à d'interminables discussions : est-ce une traduction libre de l'*Imitation* latine ? En est-ce une forme primitive et originale ? Serait-ce l'œuvre de Jean de Gerson, de Thomas de Kempen, de Jean Gersen, abbé de Verceil ? Autant de questions difficiles à résoudre et sur lesquelles Barbier, en



1812, a écrit des pages fort intéressantes. Il s'agit d'une œuvre française, qui date du XVe siècle, qui présente avec l'*Imitation* latine des ressemblances, mais plus encore des différences. Le traité latin contient quatre parties ; le traité français n'en a que trois. De plus, l'ordre des parties n'est pas le même. La deuxième partie de l'*Imitation* correspond à la première de l'*Internelle* ; la troisième partie de l'*Imitation* à la deuxième de l'*Internelle* ; la première partie de l'*Imitation* à la troisième de l'*Internelle*. D'autre part, la troisième partie de l'*Internelle* contient un XXVIe chapitre qui ne se trouve pas dans l'*Imitation*. Telles sont les difficultés à résoudre. Disons un mot du style de cet ouvrage, et peut-être en tirerons-nous des conséquences intéressantes. Ce style est bien meilleur que celui des traductions françaises postérieures. Lisons un petit chapitre intitulé *De n'avoir point trop grande familiarité avec quelque personne* :

« Ne revelle pas ton cueur à toutes personnes, mais ayes conseil à celluy qui ayme Dieu. Soyes peu souvent avec jeunes gens et estranges. Ne flate pas les riches et ne te montre pas, ou bien peu souvent, devant grands seigneurs ; mais accompaigne-toy avecques humbles, simples et devotz et de bonnes mœurs, et là parle de choses de édification. Ne soyes point familier aux femmes, mais tout en commun prie Dieu pour elles, et en espécial pour les bonnes. Désire estre seulement famillier à Dieu et à ses angelz, et évite le plus que tu pourras la connaissance du monde.

« Car on doit avoir charité à tous, et non pas familiarité. Aulcunesfois advient que on ayme une personne que l'on ne congnoist pas ; et toutesfois elle ne plaist point après ce que on en aura la congnoissance ou familiarité à elle. Car nous cuydons aulcunes fois plaire aux aultres personnes par nostre familiarité, et toutesfois notre frequentacion leur desplait. » (*Consol*, III, ch. VIII.)

Lisez aussi le chapitre sur les *Divers mouvements de la nature et de la Grâce* :

« Nature est caute et malicieuse, et attrait à soy plusieurs et les enlace et deçoit, et toujours est la fin de ses œuvres, c'est-à-dire qu'elle faict pour soy ses œuvres finablement. Mais Grâce va simplement avant et se garde toujours de toute mauvaise intention ; elle n'a nulles fallaces ou deceptions, et tout ce qu'elle fait est pour l'amour de Dieu purement, ou quel elle se repose finablement.

« Nature envis se mortifie et ne veult point estre subjecte ou subjuguée de son gré. Mais Grâce, c'est-à-dire l'inclination qui vient de Grâce, se estudie à se mortifier, et résister à sa propre sensualité... » (*Consol*, II, ch. LIII.)

Mais l'exemple le plus curieux, c'est le XXVIe chapitre, qui ne se trouve pas dans l'*Imitation* latine, intitulé *Contre la vanité du monde*, et dont voici la plus grande partie :

« Certainement griefve et trop périlleuse est la conversacion du monde : car en délices est perdue chasteté, humilité en richesses, pitié en marchandise, charité en ce maulvais siècle. Car ainsi comme est difficile chose que ung arbre planté auprès ung chemin commun puisse garder ses fruicts jusques à ce qu'ils soyent meurs, ainsi est chose difficile que ung homme qui converse selon la vie du monde puisse en soi garder parfaite et necte justice, c'est assavoir qu'il ne offende en plusieurs manières.

« O comme sont aveuglez ceux qui quièrent et demandent la gloire et la louenge du monde ! Quelle chose est la joye et lyesse du monde fors maulvaistié et maulvaise vie non pugnie et non corrigée, c'est assavoir vacquer à luxure et yvroignie, à gourmendie, à entendre à toutes vanités mondaines, et de toutes ces choses ne souffrir point de pugnicion, de reprehencion ou correction en ce monde ? Car les maulvais cuydent estre seurs en ce monde en leurs délices quant ils ne sont point corrigés ou reprins pour leurs iniquitez. Et ils ne scevent pas qu'il n'est rien plus malheureux en ce monde que la fidélité des pécheurs par laquelle ils tombent en maladie incurable, et leur maulvaise volonté est confermée en mal.

« Car si tu quiers et désire prelacion, et propose en ton cœur y vivre et converser justement et sainctement, je loue et approuve le bon propos ; mais j'en treuve, c'est à dire qu'il en est, *bien peu qui y ayent ainsi justement et sainctement vécu.* C'est saulvage chose de hault degré et petit cueur, c'est-à-dire d'une personne qui est en grant estat en Saincte Eglise, et son cueur n'est pas eslevé en hault à Nostre Seigneur Jésuchrist, ès choses divines. C'est sauvage chose de avoir le premier siège et la vie dernière, c'est à dire plus basse que les autres. Grant infélicité est de cueur instabilité. Car les prélats sont dignes de tant de mors comme ils baillent de maulvais exemples à leurs povres subjects et à ceux qui leur sont commis.

« Si tu demandes et veux acquérir sagesse mondaine, ha ! comme à grant péril t'abandonnes-tu ! Car la sagesse du monde est terrienne, bataille dyabolique, ennemye du saulvement, murtrière de vie et mère de cupidité. Et si, par adventure, tu desires et veulx avoir les pompes et orgueil du siècle, et aymes les délices de la chair, advise-toy et considère bien comme toutes ces choses sont fresles et de pou de profit ; car toutes ces vanités sont comme un songe... Toutes ces choses sont passées comme ung

ombre et comme une nef qui passe par une eau courant et flottant, de laquelle nef on ne peut tantost montrer l'enseigne du chemin par lequel elle est passé... où sont maintenant les princes et seigneurs qui ont été au temps passé, qui avaient domination et seigneurie sur la terre?... Où est le bel Absalon? Où est Alexandre le trespuissant ? Où est Samson le fort ? Que sont les puissants émpereurs?... Où est leur vantance et arrogance dont ils estoyent pleins ? Où est la noblesse de leur lignage et la haulté de leurs corps ? » (*Consol*, III, ch. XXVI.)

Peut-être est-ce parce que ce livre est d'un moraliste, d'un vrai moraliste, d'un moraliste séculier et laïque, qu'il n'est pas dans l'*Imitation* latine ; il ne semble pas que, dans le traité latin, on eût pu trouver une phrase comme celle-ci : « *J'en trouve* (*des prélats*) *bien peu qui y ayent justement et sainctement vécu.* » C'est le livre d'un simple moraliste, non d'un ascète.

Nous pouvons nous arrêter ici. Nous touchons à l'an 1500. L'expédition d'Italie est commencée ; c'est déjà l'aurore de la Renaissance.

Après ce rapide coup d'œil sur le Moyen Age, nous pouvons affirmer que sa littérature est bien pauvre. La scolastique philosophique et religieuse, l'aristotélisme mal compris, furent les causes de cette médiocrité : les écrivains restèrent incapables de penser par eux-mêmes, de sortir du particulier, d'observer pour juger. A grand'peine Jean Salisburi et Gerson (s'il est l'auteur de l'*Internelle*) secouèrent le joug, jetèrent un regard furtif sur le monde extérieur ; c'étaient de plus des hommes qui avaient *conversé* avec les auteurs anciens, Cicéron, Sénèque, Boëce. Ils avaient entr'ouvert une fenêtre ; la Renaissance ouvrira la porte à deux battants. Ce qui, au Moyen Age, était impossible, deviendra possible au début du XVIe siècle : nous le verrons dans la prochaine leçon.

Vingtième année (1re Série) N° 11 25 Janvier 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

Directeur : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les moralistes de la Renaissance : Erasme ; Amyot.

Dans notre précédente leçon, nous avons pu nous rendre compte que le Moyen Age fut incapable de produire un écrivain de caractère et d'esprit indépendants, ayant sa personnalité et son originalité propres ; nous n'avons pas rencontré un seul moraliste digne de ce nom. Toutefois, nous avons trouvé, non pas parmi les écrivains du siècle, mais au sein même de l'Eglise, des hommes qui, à certains égards, pouvaient mériter ce titre : Jean de Salisberi, Gerson (s'il est l'auteur de l'*Internelle Consolation*), pourraient être classés parmi les moralistes. Nous aurions pu grossir cette liste et étudier deux personnages du xive et du xve siècle, qui furent aussi, à leurs heures, des moralistes : Christine de Pisan et Alain Chartier. Mais leurs œuvres sont malheureusement d'une lecture trop difficile ; il faudrait, en citant les fragments de ces auteurs, traduire chaque mot, c'est-à-dire entreprendre une tâche impossible. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que leurs œuvres n'ont pas dans la littérature une grande importance. Les historiens de la littérature les ont mentionnés à leur place; mais leur influence (surtout celle de Christine de Pisan) fut presque nulle. Nous n'en dirons donc que deux mots, en passant.

Christine de Pisan était une italienne, née à Bologne en 1363, morte aux environs de 1429. C'était la fille d'un astrologue ; elle se maria en France, fut mère et veuve de bonne heure. C'était une femme de lettres, qui écrivait, pour vivre, en vers et en prose, des ouvrages sages et judicieux sur l'histoire et sur la morale ; ces ouvrages sont presque tous manuscrits, et se trouvent à la Bibliothèque nationale. L'un deux fut imprimé plusieurs fois : c'est *la Cité des Dames* ; *le Livre des trois vertus*. On y trouve des détails assez curieux sur les mœurs de la société d'alors, quelques traits de grâce féminine, et surtout beaucoup de sagesse ; mais on y chercherait, en vain, l'originalité et la profondeur.

Alain Chartier (1396-1449) a laissé des traces un peu plus profondes. Le célèbre Etienne Pasquier faisait grand cas de cet écrivain, qu'il disait être un « autheur non de petite marque, grand poète, encore plus grand orateur ». Il rapporte d'Alain Chartier quelques-unes de ces maximes, de ces *mots dorés*, qui le rendirent célèbre :

— A prince sans justice, peuple sans discipline.

— Qui se fie autrement que par la divine espérance marche sur la glace d'une nuictée et s'appuie au bâton de roseau.

— Si ta beauté te délecte, c'est aujourd'hui herbe, demain foin...

Pasquier ajoute qu'il en pourrait citer beaucoup d'autres, tant il en est *confict*, et conclut qu'on ne saurait mieux le comparer qu'à Sénèque. Mais c'est justement ce qui fait la faiblesse incurable des ouvrages d'Alain Chartier : ce sont des traductions ou des commentaires de Sénèque, sans un éclair d'originalité.

Abandonnons donc résolument cette période pourtant si intéressante ; frappée d'impuissance et de stérilité, elle était condamnée à tourner toujours dans un très petit cercle. Evidemment, ce n'était pas la nuit noire, l'obscurité absolue ; mais, si ce n'était pas l'obscurantisme complet, c'était un crépuscule dans le genre de celui dont parle La Fontaine :

Lorsque, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour.

Le jour naît avec le XVIe siècle. Au Moyen Age succède rapidement, et d'une façon inespérée, la Renaissance ; il faudrait faire ici l'histoire de cette admirable révolution, si nous avions à nous occuper de l'histoire littéraire proprement dite ; mais nous nous sommes tracé un programme beaucoup plus restreint et beaucoup plus précis. Nous avons à rechercher seulement pourquoi la Renaissance a pu modifier assez l'esprit français pour faire naître des moralistes, je veux dire des moralistes véritables.

La France est redevable de ce changement à ceux qui ont révélé l'antiquité classique, aux érudits, aux commentateurs, aux *citateurs*, aux imitateurs. Les faits essentiels de cette Renaissance sont trop connus pour qu'il soit utile d'y insister longuement. La France, délivrée enfin du cauchemar séculaire de la guerre de Cent ans, voit s'ouvrir un avenir paisible grâce à la politique de ses rois ; elle fait valoir ses droits sur le Milanais et sur le royaume de Naples ; dans les guerres d'Italie, dans la guerre de Trente ans, elle subit un échec complet, mais un échec qui n'est pas désastreux pour elle : elle n'a pas à souffrir de la guerre, qui s'est faite à l'étranger, elle n'est pas écrasée d'impôts à la suite de cette guerre ; elle se voit délivrée d'une infinité de soudards qui infestaient ses campagnes. D'autre part, ces expéditions ont eu des résultats inespérés, merveilleux : cette Italie, foulée par nos barbares chevaliers, était en pleine floraison littéraire et artistique : ce fut, pour les Français, un véritable émerveillement, un véritable bonheur.

La prise de Constantinople, en 1453, a fait refluer en Italie les Grecs chassés par les Turcs : ils ont tout emporté avec eux, et n'ont pas oublié les précieux manuscrits des anciens dont ils étaient propriétaires. Par suite, à côté de la Renaissance artistique, la Renaissance littéraire, non moins brillante, commence au retour d'Italie. On avait apporté en France des œuvres d'art, dont on conserve de précieux restes à Fontainebleau et dans la galerie basse du Louvre ; on avait amené des artistes italiens. Mais y avait-il avantage à transporter en France les ouvrages italiens de cette époque ? Fallait-il amener des poètes, des prosateurs italiens ? On comprit qu'il fallait faire comme eux et, de même qu'ils avaient imité Cicéron, Virgile, Tite-Live, recourir aux œuvres antiques, à ces modèles dont ils se vantaient d'avoir surpris les secrets. On rapporte de belles éditions d'auteurs anciens ; au cours du XV[e] siècle, Tite-Live et Tacite sont imprimés à Venise (1469), Sénèque à Naples (1475) ; et cela suffit pour s'assurer que la Renaissance de la littérature française a consisté tout d'abord à étudier ces modèles ou totalement ignorés, ou seulement mal compris.

Aux Latins, on commença à joindre les Grecs, absolument inconnus jusqu'alors. Au Moyen Age, on ne trouve pas un seul professeur de grec dans les Universités. Les manuscrits grecs que l'on conservait dans les bibliothèques étaient totalement inconnus ; on en parlait en disant : *Graecum est, non legitur*. Un seul Grec. Aristote, représentait la littérature hellénique ; et son texte n'était guère connu qu'à travers des traductions. Les érudits du XVI[e] siècle commencèrent par lui opposer Platon ; c'est-à-dire qu'ils préconi-

saient des idées nouvelles, en opposition complète avec la scolastique. Cinq éditions savantes de Platon parurent au XVI[e] siècle, depuis celle des Aldes, en 1513, jusqu'à celle de Henri Etienne, en 1578. Les érudits, emportés par leurs ailes de néophytes, grécisèrent à outrance; mais ils revinrent bientôt à une appréciation plus juste; et, sans cesser de gréciser (comme le fit Dorat), on latinisa. Grâce aux latinistes des premières années du XVI[e] siècle, l'esprit français se transforma. On put lire dans de bonnes éditions, dans de bons textes soigneusement et judicieusement annotés, les grands auteurs latins, riches en observations morales. On put lire les différentes imitations qu'en faisaient les modernes. En France, l'influence de ces *néo-latins* a été prodigieuse ; et l'homme qui contribua le plus largement à cette révolution dans les esprits, ce fut Erasme, dont il nous faut dire quelques mots.

Ce petit bourgeois de la grande ville de Rotterdam fut le véritable précurseur de Montaigne. Didier Gerhart est né à Rotterdam en 1465 ou 1467. Enfant illégitime, il s'est donné à lui-même un nom : grécisant son prénom, il prit celui d'*Erasme* (traduction du mot *Didier*, c'est-à-dire *désiré*). Nous n'avons pas à le suivre pas à pas. Il nous suffira de dire que ce Hollandais était merveilleusement doué pour les sciences et que, entré d'abord dans les ordres, sans vocation aucune, il fut relevé de ses vœux et fit des études laïques. Ce fut le plus vagabond de tous les érudits. On se demande comment ce grand voyageur trouva le temps nécessaire à la composition d'ouvrages aussi considérables, exigeant d'aussi longues et minutieuses recherches. Il séjourna successivement à Paris, à Orléans, en Angleterre, en Suisse ; on le voit quitter Bâle pour Fribourg, et enfin revenir à Bâle, où il meurt en 1536. Il fut, d'ailleurs, célèbre de son vivant. Précepteur particulier d'un grand prince, il ne monta jamais dans une chaire pour enseigner.

Promoteur de cette prononciation du grec qu'on appela « érasmienne », il n'osait pas parler en public, craignant de prononcer mal, vu son origine hollandaise, la langue de Cicéron. Ce fut donc par ses écrits, non par sa parole, qu'il exerça sur son siècle l'influence que nous avons signalée. Ses ouvrages sont autant d'actes de sa vie publique, privée, philosophique, religieuse. Inclina-t-il vers la Réforme ? Il est difficile de le dire ; il fut, en tout cas, un modéré. Malmené par Luther, il fut malmené aussi par la Sorbonne et par les moines ; par contre, il fut bien accueilli par les papes.

Les ouvrages de ce nomade comprennent dans l'édition de Bâle (1540) 9 volumes in-folio ; dans l'édition de La Haye (1703-1706) 10 volumes in-folio. De plus on a trouvé de lui, on trouvera



sans doute encore, des opuscules inédits. Les *Colloques* furent vendus à plus de vingt mille exemplaires en quelques mois.

Arrêtons-nous aux parties de son œuvre qui touchent à la morale. D'abord, sous Louis XII, Erasme publie un ouvrage intitulé les *Adages*, et, bientôt après les *Apophtegmes*. Dans l'espace de 8 ans parurent quatre éditions des *Adages*, dans des villes différentes (Paris, Strasbourg, Venise). L'édition de Paris contient 800 adages; celle de Venise 4.200. Qu'étaient donc ces adages ? L'adage était, comme le dit Erasme lui-même, un *mot célèbre*, remarqué pour une certaine finesse et une certaine nouveauté : *Crebre dictum, scita quadam novitate insigne.*

Le recueil des *Adages* est donc une sorte d'anthologie moderne, un recueil des plus belles maximes et des plus belles réflexions des hommes de l'antiquité païenne. Erasme n'était pas un compilateur : il transcrivait l'adage, en donnait le sens, l'*expliquait*, au véritable sens du mot. Après quoi, il faisait l'histoire littéraire de cet adage, montrait l'emploi qu'en avaient fait successivement les auteurs latins ou grecs ; et surtout, il indiquait à ses contemporains l'usage qu'ils pourraient en faire à leur tour. C'était une sorte de *dictionnaire de la conversation* donnant à qui n'en avait point de l'esprit, du goût, du talent, du savoir, du bons sens, de la raison ; on y voyait tout le profit qu'on pouvait tirer de ces « *estincelles de la sagesse antique* ». Et l'on aperçoit la portée de cet ouvrage : Erasme laïcisait la morale ; il n'a pas eu l'idée de donner aux écoliers des maximes de morale chrétienne; il n'a pas non plus l'idée de faire une œuvre antireligieuse. Je veux vous citer quelques lignes de la thèse de M. Gaston Feugère sur Erasme (Paris, 1874) ; dans un chapitre intitulé *De la morale privée et publique chez Erasme*, je lis ces mots :

« Erasme n'est pas un de ces moralistes philosophes qui s'appliquent à découvrir et à formuler le principe sur lequel la morale doit reposer. Sa place naturelle est au milieu des moralistes observateurs, qui, à la manière de Plutarque, cherchent par de sages conseils, finement exprimés, à nous rendre plus avisés, plus sages, plus heureux... »

Et plus loin : « L'inspiration directe de l'antiquité n'est pas seulement un trait particulier de la morale d'Erasme ; elle mérite encore d'être relevée comme expression d'une tendance générale, je veux dire du mouvement déjà visible de la morale vers la sécularisation. » La sécularisation de la morale, a écrit M. Saint-Marc Girardin, et son affranchissement du casuistisme ecclésiastique n'ont pas été une révolution moindre que la réforme de Luther, et ses effets, pour être plus lents, n'ont été ni moins sûrs ni moins grands. »

Plus loin encore : « C'était donc une œuvre utile que d'établir entre la théologie et la morale une judicieuse distinction. A cette séparation la théologie elle-même ne pouvait que gagner, ainsi que la morale. Ce qui le prouve, c'est que les plus grands moralistes du XVIIe siècle et, particulièrement, les écrivains de Port-Royal surent maintenir ce sage équilibre. « Ils réconcilièrent la morale avec la religion, écrit M. Saint-Marc Girardin, sans asservir l'une à l'autre, et, disciples des Pères de l'Eglise, annoncèrent la vraie morale chrétienne, qui n'est ni la sagesse de la morale antique ni la morale de la théologie scolastique. »

Ces quelques lignes me semblent préciser nettement le rôle d'Erasme, et l'importance de son œuvre.

Nous pouvons glisser rapidement sur les autres ouvrages, bien qu'ils aient été aussi célèbres que le précédent. Les *Colloques* furent publiés de 1518 à 1524. Ce sont des dialogues humoristiques, moraux, satiriques, écrits dans un latin très élégant. Ils eurent un succès prodigieux. Marot versifia deux de ces dialogues ; mais les octosyllabes du poète ne valent pas la prose si alerte, si charmante, de l'auteur néo-latin.

L'*Eloge de la Folie* (*Moriae incomium*) est un ouvrage composé très vite et vendu à plus de 20.000 exemplaires. Ce succès nous montre bien la différence qu'il y a entre le XVIe et le XVe siècle : on aperçoit une tendance nouvelle à séculariser la morale, et cette tendance toujours plus marquée va faire naître de véritables moralistes. Erasme savait mal, méprisait même profondément la langue vulgaire, « patoise » ; il se plaignit, un jour, amèrement de ce que Luther, ayant composé un pamphlet contre lui, l'avait écrit en allemand : c'était scandaleux. « On ne doit rien écrire en langue vulgaire, si ce n'est ce qui ne vaut pas la peine d'être mis en latin » ; cette maxime, qui était celle d'Erasme, équivalant à cette autre : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être écrit, on le chante », comme disait, au XVIIIe siècle, un adversaire de l'opéra-comique.

Nul n'a plus contribué que l'œuvre d'Erasme à la transformation de l'esprit du Moyen Age et à la création de l'esprit moderne, de l'esprit français. Cependant la cour, les grands, demandaient autre chose et n'avaient pas le même mépris de la langue vulgaire. Nous sommes amenés à nous demander ce qu'ont fait, pour l'émancipation des esprits, pour la sécularisation de la morale, les *traducteurs*.

La Renaissance a biffé le Moyen Age ; c'est un procédé tout français : Marot a supprimé le Moyen Age ; la Pléiade, Marot ; Malherbe Ronsard, comme la Révolution a supprimé l'ancien régime.

Le patrimoine du Moyen Age se composait des Chansons de Geste, des romans de la Chevalerie, du *Roman de la Rose*, du *Roman de Renart*. Au XVIe siècle, plus de Roland, plus d'Ogier le Danois, plus de paladins, plus de faux-semblants ni d'entités réalisées. A la poésie monsongère succède l'amour de l'histoire vraie, qui fait connaître les Grecs et les Latins. Or, il fallait aux ignorants de haut lignage, curieux de connaître l'antiquité, fournir des traductions ; et l'auteur auquel on a songé avant tous les autres, voire même à l'exclusion des autres, c'est *Plutarque*, le Plutarque des *Vies parallèles*.

Il y eut, à partir de ce moment, un véritable engouement pour Plutarque, pour le « doux Plutarchus », comme l'appelait Brantôme. Henri IV, Louis XIV, Rousseau, Charlotte Corday, Napoléon, sont les illustres témoins, à travers les siècles, de cette prédilection littéraire. Et il est un fait sur lequel il faut insister : ce ne sont pas les érudits qui ont offert au public des traductions; ce sont les rois, les courtisans, qui ont ou commandé ou sollicité des traductions de Plutarque. Jacques Amyot ne s'est pas dit, un jour, qu'il obtiendrait peut-être du succès en traduisant Plutarque : on lui en a demandé une traduction. Comme un traducteur de Plutarque venait de mourir, François Ier souhaita de le voir remplacé par Amyot. Ce traducteur, c'était Guillaume de Selve, qui, en mourant (1542), laissait la traduction de 8 parallèles de Plutarque, qui furent imprimés l'année suivante. Son successeur était un simple clerc, professeur, selon toute apparence, à l'Université de Bourges. Jacques Amyot traduisit d'abord 5 vies parallèles, dont la Bibliothèque nationale possède les exemplaires ; cette traduction d'Amyot a été étudiée par un candidat à l'agrégation, M. Sturel, dans un livre tout à fait remarquable. Amyot se proposait de continuer son œuvre ; mais, en 1547, François Ier mourait. Amyot se trouva dans un désarroi complet, quitta la France et fit un long séjour en Italie. Mais, comme l'œuvre de Guillaume de Selve obtenait un grand succès, Amyot reprit courage et publia, en 1558, toutes les *Vies parallèles* ; en 1572, enfin, il donna la traduction des *Œuvres morales*.

Nous n'avons pas à rechercher ici pourquoi la traduction de l'écrivain français est supérieure à l'original grec. Nous ferons simplement remarquer que c'est comme traducteur des *Vies parallèles*, non des *Œuvres morales*, qu'Amyot, continuateur d'Erasme, a exercé une grande influence sur la conception de la morale, a contribué à populariser la morale, et a porté à la connaissance du public les idées morales de l'antiquité. Si Plutarque fut préféré à tous les auteurs grecs, même à Platon, ce n'est pas

parce qu'il était considéré comme un historien de génie, supérieur à Polybe, à Tite-Live ou à Tacite ; c'est au contraire qu'il leur paraissait inférieur, comme étant un biographe sans critique, un raisonneur à outrance, semant à tout propos des réflexions, des *adages*, des apophtegmes, des maximes, se laissant aller souvent à de longues dissertations, soit au début, soit au milieu, soit à la fin d'une biographie (qu'on lise la *Vie de Périclès*, celle de Démosthène, celle de Sertorius), elles sont bien les raisons de la prodigieuse fortune qu'eurent les œuvres de cet historien médiocre, redondant et par trop inégal. En 1583, du vivant d'Amyot, paru une édition de Plutarque, annotée par Simon Goulard, qui, se défiant de la perspicacité des lecteurs, et regrettant sans doute qu'Amyot ne fût pas venu à leur secours, couvrit sa traduction de notes *en manchettes*, tant pour les *Œuvres morales* que pour les *Vies parallèles*, semant à profusion les observations et les commentaires. A partir de 1583, toutes les éditions d'Amyot portent les notes du prédicateur. Pour donner un exemple de ces annotations, voici ce qu'inspire à Goulard la *Vie de Sylla* :

« — La cruauté n'a finalement ny borne ny mesure.

— Les troubles et séditions civiles abolissent tous droits divins et humains.

— Voicy les vifs tableaux des séditions qui surviennent entre les compatriotes : où l'on voit la haine, l'avarice, la cruauté, l'insolence, être les roues de ce chariot de l'auteur de meurtres et confusions.

— Les méchants ne se rasaisissent point de sang humain, et font aussi peu de cas de la vie de plusieurs milliers d'hommes que de rien. »

Plutarque devint donc le vade-mecum de tous ceux qui aimaient à lire et qui faisaient, dans l'intimité, sans publier les résultats de leurs réflexions, œuvre de moralistes. Amyot rendit donc un notable service au public français en mettant à sa portée des idées morales nouvelles ; il en rendit un autre, aussi considérable, à la langue française. Avant Amyot, la langue était pauvre ; les dictionnaires n'existaient pas, ni français, ni latins, ni grecs. Le traducteur de Plutarque a mis en circulation une infinité d'idées et, par suite, une infinité de mots dont l'emploi était ou mal défini ou tout à fait inconnu. Le pauvre Amyot lui-même est souvent très embarrassé ; en présence d'un mot grec, comme βέλος, il ne sait comment traduire, et il propose plusieurs mots au choix du lecteur : *trait*, *flèche* ou *sagette* ; il enrichit ainsi la langue et apporte aux écrivains français un secours inespéré, des ressources infinies.

Amyot a donc parachevé, d'une part, l'œuvre d'Erasme ; d'autre

part, il s'est adressé à ceux qui cultivaient la langue française, et avaient à cœur d'en faire une langue plus riche et plus souple. Il faut rapporter ici l'hommage rendu par Montaigne au traducteur de Plutarque :

« Je donne avecques raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur touts nos escrivains françois non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoi il surpasse touts aultres, ni pour la constance d'un si long travail ni pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu developper si heureusement un auteur si espineux et ferré..... ; mais, surtout, je lui sais bon gré d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire présent à son pays. Nous aultres ignorants étions perdus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier : sa mercy, nous osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en regentent les maîtres d'eschole ; c'est notre bréviaire. »

Ainsi, grâce aux érudits, aux éditeurs, aux traducteurs, grâce à Erasme, grâce à Amyot, le XVI[e] siècle aura des moralistes ; il aura, en particulier, Montaigne, que nous étudierons la prochaine

---

VINGTIÈME ANNÉE (1re série) N° 13 8 FÉVRIER 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Caractères généraux de la Renaissance ; Montaigne avant les « Essais ».

Nous avons vu, dans notre dernière leçon, comment l'esprit français s'était rapidement transformé, au début du XVIe siècle, par l'étude intelligente et le goût des œuvres antiques ; grâce à Erasme, grâce à Plutarque traduit par Amyot, la Grèce et Rome ont, pour ainsi dire, reconquis la France. Les contemporains de Louis XII et de François Ier ont pu connaître et goûter, par les *Adages*, une quantité infinie de maximes, de *mots dorés* plus intéressants encore que ceux d'Alain Chartier. En même temps qu'ils cherchaient à acquérir des notions historiques plus précises, ils apprenaient à connaître l'homme, dont la nature est une et immuable à travers les siècles. Ce fut une *renaissance*, dont on peut dire avec Horace :

Multa renascuntur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula...

Les Français du XVIe siècle apprenaient donc l'art de conférer ; ils pouvaient deviser à l'aise, moraliser à loisir ; la morale était

enfin sécularisée, affranchie d'Aristote, de la théologie, de la scolastique.

Pourtant, remarquons-le, cette révolution merveilleuse, inespérée, n'eut pas immédiatement les résultats qu'on en pouvait attendre. La littérature française n'a pas produit aussitôt, et à foison, des écrivains, et en particulier des moralistes. Les choses d'ici-bas ne vont pas si vite ; le renouveau fait d'abord enfler, puis éclater les bourgeons ; les feuilles poussent, les fleurs naissent, et ce n'est qu'en automne que les fruits sont mûrs ; encore ne faut-il pas que des gelées tardives, des inondations, des tremblements de terre, y viennent mettre obstacle. Or, si nous examinons le xvie siècle, quelles catastrophes n'y trouvons-nous pas ? Voyons donc, attentivement, l'histoire littéraire de cette époque.

Et d'abord une question préliminaire se pose : cet affranchissement de l'esprit français pouvait-il être complet ? A côté de la Renaissance, nous trouvons immédiatement la Réforme. Luther et Calvin ont secoué le joug de l'Eglise romaine et ont substitué à l'obéissance passive la liberté, le libre examen. Mais Luther et Calvin deviennent à leur tour de véritables oracles, des personnages dont les paroles sont considérées comme infaillibles, et Viret, ayant contribué à secouer le joug de l'Eglise romaine, s'est fait le disciple aveugle de Calvin, dont il adopta la doctrine sans y rien changer. Ainsi, cette prétendue liberté devint vite un esclavage presque aussi étroit que l'autre. Il en est souvent ainsi ; ceux qui croient s'affranchir changent de tyran.

La Renaissance littéraire, au xvie siècle, présente des traits analogues ; les hommes de la Renaissance restèrent extraordinairement timides, alors que les réformistes furent de hardis novateurs. L'homme de la Renaissance proclame la supériorité des anciens, qu'il admire et qu'il respecte, trop honoré quand il peut citer leurs œuvres, ou les commenter avec déférence, ou enchâsser dans leurs écrits quelques maximes personnelles. Aristote excepté, tous les Grecs, tous les Romains, sont les porte-paroles des Français timides. Il y avait là, pour la littérature, un grand danger. On risquait de tomber dans le pédantisme, qu'on se proposait justement d'éliminer. Au pédantisme hargneux, hérissé de syllogismes baroques, on en substituait un autre, un « pédantisme à la cavalière », comme disait Malebranche, plus insupportable encore. La Pléiade a donné contre cet écueil, et Ronsard en tête. Tous les poètes jusqu'à Malherbe furent, plus ou moins, des pédants. Mais nous n'avons pas à faire une histoire complète de la littérature au xvie siècle ; disons seulement que, si nous devions considérer les poètes comme des moralistes, nous serions assez embarrassés.

Certes, on trouverait chez Du Bellay des vues intéressantes sur la nature humaine, des réflexions profondes ; mais qu'était la morale de Ronsard, sinon un sensualisme grossier, paré de tous les ornements du paganisme ? Cette morale se résume en ces deux adages d'Horace :

Vitæ summa brevis...
Carpe diem...

c'est-à-dire qu'elle n'a ni élévation ni profondeur.

Voyons, maintenant, ce que produisaient les prosateurs, et, parmi eux, ceux qui ne seraient pas indignes du nom de « moralistes ».

L'expérience de tous les siècles nous apprend que les littératures très jeunes, comme les littérateurs très jeunes, commencent par la poésie pour finir par la prose : on attend d'ordinaire, pour manier la prose, que les connaissances soient plus précises, que le goût soit plus sûr. Il en fut ainsi en Grèce, à Rome, au Moyen Age, et au XVIe siècle en France. Tel écrivain, comme Sainte-Beuve, s'est cru poète et s'est aperçu que, mal doué pour la poésie, il avait l'étoffe d'un grand prosateur. Il en fut ainsi durant la première moitié du XVIe siècle, jusqu'à Henri III. On écrit des vers à profusion ; les œuvres en prose sont rares. Marot, Ronsard et ses imitateurs sont en grand honneur ; combien d'œuvres en prose virent le jour avant la *Deffense et Illustration de la Langue françoise* (1549) ? On trouve, en 1527, la *Vie de Bayard* de *Loyal Serviteur*, *Pantagruel* et *Gargantua* (1533-1535), l'*Institution chrétienne* (1536) ; on rencontre des prosateurs comme Calvin, Rabelais, Bonaventure Despériers, Marguerite de Valois ; dans l'âge suivant, Henri Etienne, Ambroise Paré, Bernard Palissy, Montluc. Ce ne sont pas là des moralistes, et il faut aller jusqu'en 1580 pour trouver Montaigne. Arrivons donc à lui, puisqu'il fut le premier des moralistes français.

Pourtant, une objection se présente ici : on peut réclamer en faveur de Rabelais, de La Boétie ; car *Pantagruel* et *Gargantua* sont de 1533-1535, alors que Montaigne était à peine au monde, et la *Servitude volontaire* fut publiée cinq ans avant les *Essais*.

Rabelais a été rangé par Montaigne lui-même, qui l'admirait peu, au nombre des auteurs simplement plaisants ; Rabelais ne peut pas être mis au nombre des purs moralistes. Il ne s'est jamais attaché à faire une peinture du cœur humain. Il a vu l'homme à travers un verre grossissant ; il a dépeint des géants capable de prendre les cloches de Notre-Dame pour les suspendre au cou de leurs mulets. Et si Rabelais nous dit qu'il peut y avoir dans un os de la substantifique moelle, c'est un trésor trop bien

caché pour qu'on y puise quotidiennement. Rabelais était trop prudent, trop sensuel, trop grossier, trop bouffon, pour être moraliste.

Quant à La Boétie, il sera question de lui, mais après Montaigne ; car, sans ce dernier, qui fut son éditeur et son exécuteur testamentaire, il serait resté parfaitement inconnu. C'est donc bien par Montaigne qu'il nous faut commencer.

Montaigne n'est pas né moraliste ; il l'est devenu assez tard, vers 1579. Les années antérieures sont, pourrait-on dire, des années d'apprentissage. Nous chercherons donc à connaître la vie de cet homme de la Renaissance, de ce grand liseur, qui dévora Erasme et Amyot. Nous pouvons le faire, ayant dans la main les instruments nécessaires. Je me servirai, en attendant que l'édition de M. Strowski soit terminée, du dernier volume de l'édition Courbet et Royer.

Montaigne est né dans un château du Périgord ; il était le troisième enfant d'un petit gentilhomme périgourdin, qui se targuait du titre d'écuyer. Il avait trois frères et trois sœurs, si bien que, pendant longtemps, les ressources dont il disposait furent très réduites. Mais toutes les notices sont faites d'après les *Essais*. Nous ignorons à peu près tout de Montaigne, sauf ce qu'il en a dit lui-même. C'est ainsi qu'on se demande où il a fait les études de droit qui lui ont permis de devenir conseiller au Parlement de Bordeaux : est-ce à Bordeaux, est-ce à Toulouse ? On ne peut se prononcer. D'autre part, si nous connaissons, d'après les *Essais*, l'essentiel sur sa vie, sommes-nous sûrs de l'exactitude des faits qu'il rapporte ? On ne peut le soupçonner d'avoir menti à plaisir ; mais, dans ces mêmes *Essais*, Montaigne se plaint perpétuellement de son manque de mémoire ; et, s'il n'a pas de mémoire, n'est-il pas permis de soupçonner que son imagination gasconne y ait quelquefois suppléé ? A n'en point douter, il a introduit une part de romanesque dans l'histoire de ses premières années. A l'en croire, son éducation aurait été tout à fait spéciale. Son frère, fervent admirateur de la Renaissance, fut soldat vers 1520, prit part à l'expédition d'Italie, revint en France, épousa une femme d'origine juive, et voulut faire de son fils un latiniste. Lui-même ne sachant pas le latin ou le sachant très peu, il avait à cœur que son fils devînt très fort en cette langue ; si bien que, si l'on en croit Montaigne lui-même, à sa naissance, tout le monde autour de lui parlait latin ; son père, sa mère, les valets, les paysans, l'entretenaient en cette langue, alors qu'il était enfant, à ce point que, arrivé à l'âge de six ans, il ne savait pas plus de français ou de périgourdin « qu'il ne savait d'*arabesque* ».

Par suite, dès qu'il fut au collège, on dut user à son égard de procédés particuliers. On devait, pour lui faire faire des thèmes latins, transposer le texte français en un latin barbare, pour qu'il pût à la fois le comprendre, et le traduire en latin cicéronien. — Tout cela est bien invraisemblable. Encore pourrait-on l'admettre, si Montaigne avait été fils unique, comme l'Emile de Rousseau ; mais, d'après de très savantes recherches, il est établi que le père de Montaigne eut au moins neuf ou dix enfants. Aurait-il pu employer ce système pour chacun d'eux ? Puis Montaigne nous dit, ailleurs, qu'il a été mis en nourrice dans un village voisin de Bordeaux, où il resta assez longtemps : outre qu'il y a là une contradiction avec ce qu'il a dit précédemment, sa nourrice lui parla-t-elle latin et lui donna-t-elle, dès ses premiers ans, cette éducation toute spéciale dont il prétend avoir été l'objet ? Montaigne a, sur certains points, donné libre cours à son imagination, et nous devons nous défier. — Il fut interne au collège, eut des professeurs particuliers, sa famille étant riche ; mais il est inadmissible qu'il soit entré à six ans au collège ne sachant pas un mot de français. Il avait des frères qui, comme lui sans doute, entrèrent au collège, et devaient se trouver dans le même cas. Tenons-nous donc sur nos gardes ; dire que Montaigne a été ce qu'il fut grâce à son éducation, comme Emile, c'est risquer beaucoup et s'exposer à des mécomptes.

En parlant du Collège de Guyenne, où il resta de six à treize ans, Montaigne l'appelle le meilleur de France (l. I, chap. xxv). S'il en est ainsi, il y a loin, évidemment, de ce régime à la « geôle de jeunesse captive ». Montaigne a fait librement, agréablement, au collège son apprentissage d'humaniste. Le Collège de Guyenne était un très vieux collège, dont la légende reportait les premières années au temps de César, mais qui, certainement, était florissant au IIIe siècle de notre ère, puisque Ausone y fut professeur. — Tombé assez bas durant le Moyen Age, il fut, au XIIIe siècle, relevé par saint Louis, et remis dans son ancien lustre en 1534 par les « jurats » de Bordeaux, dont faisait partie le père de Montaigne. On vint chercher à Paris des maîtres éminents (Govea, par exemple, qu'on prit à Sainte-Barbe) ; de sorte que le Collège de Guyenne devint le premier collège non seulement de France, mais d'Europe. Montaigne en sortit en 1547.

Notons deux faits essentiels. Tout d'abord, le père de Montaigne était « jurat » de Bordeaux en 1534 ; il fut l'un des réorganisateurs du Collège de Guyenne ; son fils y fut naturellement très bien traité ; choyé par le célèbre Govea, il n'eut point à souffrir d'une discipline sévère. Montaigne passa dans ce collège six ou

sept années délicieuses, fructueuses, libre dans ses travaux, dans ses lectures, dans ses passe-temps (cela ne l'a pas empêché d'ailleurs de nous faire des collèges un tableau épouvantable) ; il dut sortir de Guyenne à cause d'une épidémie depeste. — Ses études n'étaient pas achevées, et (c'est le second point sur lequel je voulais insister) Montaigne compléta son éducation soit à Bordeaux, soit à Montaigne sous la direction d'un illustre savant, Muret.

Voilà donc Montaigne revenu dans sa famille. Son père était catholique ; sa mère, d'origine juive, était protestante, et le resta jusqu'à la fin de sa vie. Parmi leurs enfants, deux furent protestants, un fils et une fille (c'est là un fait relaté par M. Courbet, sans références suffisantes, d'ailleurs). Cette diversité de croyances dans une même famille peut nous expliquer que Montaigne, fils et frère de protestants, fils et frère de catholiques, ait compris à la fois la nécessité et la beauté de la tolérance.

Les années suivantes sont assez peu connues de nous. Montaigne fit-il ses études de droit à Toulouse ? Fut-il dissipé, comme on serait porté à le croire? Eut-il véritablement de la passion pour la poésie? On ne saurait rien affirmer. Toujours est-il que la jurisprudence, le droit romain et le droit coutumier l'enthousiasmèrent très peu. Montaigne était un fils obéissant : il adopta la carrière que son père souhaitait pour lui. Le père de Montaigne avait alors une haute situation : il était maire de Bordeaux. L'archevêque l'autorisa même à fortifier son château de Montaigne ; il était, d'autre part, conseiller à la Cour des aides de Périgueux. Michel de Montaigne devint conseiller à cette même cour dans le siège de son père, puis, cette cour ayant été supprimée en 1557, conseiller au parlement de Bordeaux. Il fit, en 1557, un voyage à Paris avec son père ; il y revint en 1559, à l'occasion de la mort d'Henri II et du sacre de François II ; de 1561 à 1563, il fit un troisième voyage à Paris et à Rouen pour les affaires du Parlement. Montaigne faisait ainsi son apprentissage de moraliste. Ne prétend-il pas, dans les *Essais*, que les voyages sont d'excellents moyens de former l'esprit ? Ceux que fit Montaigne eurent le grand avantage de parachever son éducation. Il y avait très probablement chez lui ce petit grain d'ambition dont parle La Fontaine : il se disait que peut-être, avec l'aide du roi, il se ferait une situation plus brillante. S'il en était ainsi, il fut vite désillusionné et revint tristement au Parlement de Bordeaux.

Au reste, c'était tout un monde que ce Parlement ; on y comptait plus de cent magistrats : un premier président, 10 présidents à mortier, 90 conseillers, un procureur général, 2 avocats généraux et toute une armée d'avocats et de plaideurs. Mon-

taigne fut un de ces 90 conseillers du Parlement ; il ne fut pas un magistrat modèle ; il n'a laissé aucune trace de son passage dans les archives, aucun mémoire, aucun écrit, aucun discours (alors qu'on a retrouvé des opuscules de La Boétie). Du moins cette magistrature lui permit-elle de se faire un ami véritable, l'incomparable La Boétie, avec qui il resta lié pendant cinq ans (La Boétie mourut en 1563). Montaigne, à le considérer comme un futur moraliste, dut beaucoup à cette profonde amitié d'un homme beaucoup plus mûr, beaucoup plus pondéré que lui. La Boétie eut toujours sur Montaigne un grand empire ; il le dirigeait, le grondait en vers, en prose, en latin, en français ; et à l'amitié se joignit, chez Montaigne, à l'égard de cet homme, une éternelle reconnaissance. A sa mort, il resta désemparé. Il se laissa marier ; il épousa, en 1565, Françoise de Chassage, d'une famille de robe bordelaise. Ce fut un mariage de raison ; s'il eût été libre d'agir à sa guise, il n'eût pas même épousé « la sagesse en personne ». Mais son père, n'ayant pas d'ancêtres, sinon ces marchands de harengs dont se moquait Scaliger, voulait avoir des descendants. De plus Montaigne se mit à traduire, pour faire plaisir à son père, la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde.

En 1568, son père mourait, laissant huit enfants, dont l'aîné avait 35 ans, le dernier 8 ans. Montaigne eut la grosse part de l'héritage. Il devint chef de famille, seigneur dans son château, ayant sur ses domaines droit de haute et basse justice, et chercha à quitter sa charge pour devenir gentilhomme. En 1570, il résigna son office de conseiller et se retira dans ses terres ; il voulait devenir un lettré délicat, un penseur. Sa *librairie* fut l'objet de sa complaisance ; elle comprenait un étage tout entier dans son château, et renfermait mille volumes, chiffre considérable pour cette époque. Sur toutes les solives étaient inscrits ou plutôt peints des *adages*. De même que Pascal, 80 ans plus tard, aura son *mémorial* constamment sur lui, Montaigne avait ces maximes constamment sous les yeux ; et, quand il s'était fatigué à des lectures sévères, il se délassait à regarder des peintures païennes, très lestes pour la plupart, représentant Vénus et Adonis, Mars et Vénus, etc... Au milieu de tout cela, on pouvait lire une inscription latine :

Servitii aulici jamdudum pertæsus
In doctarum Virginum sinus recessit.

Voilà donc Montaigne qui se propose de devenir un nourrisson des Muses. Toutefois, il veut s'adonner à la prose, aux études

philosophiques et morales. Ces inscriptions, ces adages, n'avaient pas été placés par lui au hasard ; ils formaient un véritable programme, et, s'il nous était possible d'étudier à fond Montaigne, il faudrait leur consacrer une leçon entière. Montaigne se trouve être disciple d'Erasme ; dès ce moment, vers 1570, il ne songe ni à Horace ni à Sénèque. En 1570, il est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel. En 1571 commence la rédaction des *Essais*.

A ce moment, son apprentissage est terminé et nous ne citerons que pour mémoire les derniers événements de sa vie. De 1571 à 1580 s'écoule une période affreuse : c'est la Saint-Barthélemy, c'est la 4e guerre religieuse, c'est la mort de Charles IX en 1574. En 1580 paraît une première édition des *Essais*. Aussitôt après, Montaigne devenait maire de Bordeaux ; il exerça cette fonction de 1581 à 1583 et de 1583 à 1585. A ce moment, la peste ayant envahi la ville, Montaigne sortit de Bordeaux :

relicta non bene parmula,

comme avait dit Horace. Alors parurent d'autres éditions des *Essais*. Montaigne revint à son château, pour y mourir en 1592.

Il avait donc fait son apprentissage de moraliste. Et, si nous n'avons pas insisté sur son caractère, sur son tour d'esprit, c'est que les *Essais* sont, à la fois, une confession et une autobiographie, et qu'il nous faudra demander au livre lui-même des renseignements sur son auteur. Ce sera l'objet de notre prochaine leçon.

10

VINGTIÈME ANNÉE (1re série) N° 15 22 FÉVRIER 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les « Essais » de Montaigne.

Nous sommes arrivés, après quelques détours, au cœur même de notre étude ; nous allons aborder les *Essais* de Montaigne, qui mériteraient de nous retenir beaucoup plus longtemps que nous ne le pourrons. Nous parlerons brièvement de ces *Essais*, dont nous avons fait, dans la précédente leçon, l'histoire extérieure. Nous savons par qui ils furent composés, dans quelles conditions et dans quel esprit l'auteur s'est mis à l'œuvre ; voyons maintenant ce que contient ce livre, sa composition, les procédés d'observation de l'auteur et, si possible, sa doctrine. Dans un prochain entretien, nous verrons quelle a été la destinée de ce beau livre, qui est un des monuments les plus considérables de notre littérature.

Les *Essais* furent publiés, une première fois, à Bordeaux en 1580 ; cette première édition contenait seulement les livres I et II. Une deuxième édition des *Essais* fut donnée à Paris en 1588, augmentée d'un troisième livre et de plus de 600 additions. Puis parurent les éditions posthumes des *Essais*, contenant toujours des additions nouvelles, que ce soit l'édition de Mlle de Gournay, en 1595, ou l'édition de Bordeaux publiée par Naigeon, en 1802.

Il serait très intéressant, si nous avions plus de loisirs, de com-

parer ensemble ces différentes étapes de la pensée de Montaigne en général, et les différentes formes qu'il a données parfois à une même pensée. Si nous avions à faire une étude approfondie de l'œuvre, il n'y faudrait pas manquer. On verrait que ces additions successives ont souvent surchargé sans grand profit le texte primitif, et obscurci par endroits la pensée ; au point même que, lorsqu'on est embarrassé dans l'interprétation des idées de l'auteur, un procédé commode est de recourir à l'édition de 1580, où la suite des idées est plus logique et le sens plus clair; mais on ne saurait toujours procéder ainsi. Les éditions posthumes furent publiées sur l'ordre de Montaigne lui-même, et apparaissent comme l'expression de ses volontés dernières, comme son testament. Nous sommes donc forcés de tenir le plus grand compte des additions, des modifications, des corrections qu'il a faites au texte primitif, et de nous servir, pour l'étudier, non pas de l'édition de 1595, parce que Mlle de Gournay est soupçonnée d'avoir bouleversé le texte, mais de celle de 1802.

L'ouvrage de Montaigne est un monument, peut-être le plus beau, de la littérature française ; et tout monument, édifice ou livre, que ce soit le Louvre, Notre-Dame ou le Labyrinthe de Crète, que ce soient les *Caractères* de La Bruyère ou les *Fables* de La Fontaine, suppose un plan tracé par un architecte ou gravé dans l'esprit de l'auteur. Montaigne a publié les *Essais* en donnant à son livre une forme spéciale : le nombre des chapitres du premier livre est supérieur à celui du second ; celui du second, à celui du troisième. Montaigne, en procédant ainsi, n'a pas agi au hasard ; mais, s'il a eu son plan, il l'a conçu d'une façon tout à fait particulière.

Selon les monuments qu'il doit construire, un architecte élabore des plans différents : s'il s'agit d'une bibliothèque, il doit tracer des plans divers selon qu'on voudra procéder à des classifications savantes, respecter l'ordre des matières, ou classer les livres d'après le format ou la couleur des reliures; il faudra des plans différents selon qu'on recherchera la régularité ou la variété, selon qu'on voudra donner l'impression d'uniformité méthodique ou ménager des contrastes saisissants. Dans divers salons du Musée du Louvre, on a respecté l'ordre chronologique ou l'ordre des écoles ; dans d'autres, on a voulu provoquer, par la juxtaposition d'œuvres très différentes, des comparaisons. Il en est de même pour les ouvrages de l'esprit : Aristote est méthodique ; Horace et Boileau ont horreur de l'ordre ; les lyriques sont d'avis qu'un beau désordre est souvent un effet de l'art.

Parmi les moralistes, les uns sont méthodiques, les autres fuient l'apparence même de la régularité. Montaigne a-t-il élevé un monument régulier avec un péristyle, un pavillon central, et des ailes exactement symétriques ? Non ; les *Essais* font l'effet d'un musée, dont on parcourt les salles, s'arrêtant ici, passant par là, sans but précis et sans autre préoccupation que d'admirer, dans le désordre où elles se présentent, les choses que l'auteur y a placées.

Telle est l'œuvre de Montaigne, justement appelée les *Essais* : c'était la première fois que le mot et la chose apparaissaient dans la littérature française. Prétendre lire les *Essais* d'un bout à l'autre, depuis le premier chapitre jusqu'au dernier, et dans l'ordre où Montaigne les a placés, c'est faire comme les étrangers, qui, ayant visité le Louvre, y ont fait des kilomètres et sont incapables de dire ce qu'il contient. Quand on a lu Montaigne une fois, on se rappelle beaucoup d'histoires qui se rapportent à Montaigne lui-même, force citations de Plutarque et de Sénèque, un certain nombre d'idées dominantes, sur la mort, l'incertitude des opinions humaines, le pédantisme, la politique, mais absolument rien de précis. Mlle de Gournay, qui savait son Montaigne par cœur, s'est refusée à mettre à la fin de son édition une table alphabétique des matières : toujours est-il que, sans index, il est impossible, quand on veut étudier sérieusement Montaigne, de se retrouver dans son œuvre et de faire vraiment connaissance avec lui.

Montaigne défie absolument toute analyse, et pour l'ensemble de son ouvrage, et pour la suite des chapitres, et pour la trame d'un chapitre, et pour la suite des idées dans un fragment. On pourrait citer à peine quelques exceptions, infiniment rares : le chapitre sur le pédantisme est suivi de l'institution des enfants, le chapitre sur la gloire est suivi d'un chapitre sur la présomption ; mais ce sont là des exceptions qui confirment la règle : aucune liaison, des digressions à l'infini, des citations qui ont l'air d'apporter des témoignages et qui ne prouvent absolument rien, des parenthèses interminables, voilà ce qui ne manque pas de frapper un lecteur qui ouvre, pour la première fois, les *Essais*.

On s'est plaint souvent de ces défauts : Balzac, Pascal sont sévères pour Montaigne ; au XVIIe siècle même, on a cherché à corriger l'ouvrage. On avait tort, non de se plaindre des défauts trop apparents du livre de Montaigne, mais de prétendre donner à l'œuvre une organisation que l'auteur s'était refusé à lui donner. Les *Essais* sont des mémoires au jour le jour, une

autobiographie, ou, si vous voulez, un journal de la vie intellectuelle de l'auteur. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, raconte ce qu'il a vu ou entendu à la cour de Louis XIV et de Louis XV ; Montaigne expose dans les *Essais*, chapitre par chapitre, le résultat de ses lectures, de ses observations, de ses réminiscences, de ses méditations. Au lieu du titre très modeste d'*Essais*, c'est-à-dire *tâtonnements*, ou peut-être *expériences*, comme le dit La Croix du Maine, Montaigne aurait pu donner à son livre un nom tout autre : *Mémoires et causeries d'un liseur*. Les *Essais* sont le voyage de Montaigne autour de sa librairie et de son esprit ; il lui eût été facile de classer ses observations et ses méditations ; lui-même dira, en 1588, dans le chapitre sur l'Art de conférer : « Tout un jour, je contesterai si la conduite du débat se suit avec ordre ; ce n'est pas tant la suite et la subtilité que je demande comme *l'ordre.* » Cet ordre, qu'il a l'air d'exiger dans ce passage, il a voulu que personne ne pût le rencontrer dans son ouvrage : c'est, chez lui, une sorte de gageure et de parti pris ; et la preuve, c'est qu'en 1588 il a jeté comme à plaisir, dans son œuvre de 1580, des additions qui embrouillent le texte primitif, peut-être trop clair à ses yeux ; dans le livre III, les digressions deviennent de plus en plus nombreuses : Pasquier s'en est plaint et s'en est indigné. En 1588, Montaigne ajoute un IIIe livre ; c'était le cas d'écrire un nouvel avant-propos, une préface particulière à cette partie nouvelle de l'ouvrage : on ne trouve pas un mot d'avertissement. Or, l'avertissement a été fait, et il est perdu dans un coin du livre III, au chapitre IX. Montaigne s'exprime ainsi :

« Laisse, lecteur, courir encores ce coup d'essay, et ce troisième alongeail du reste des pieces de ma peincture. J'adjouste, mais je ne corrige pas. Premièrement, parce que celuy qui a hypothequé au monde son ouvrage, je trouve apparence qu'il n'y aie plus de droict : qu'il die, s'il peult, mieulx ailleurs, et ne corrompe la besongne qu'il a vendue. De telles gents, il ne faudrait rien acheter qu'àprez leur mort. Qu'ils y pensent bien, avant que de se produire : qui les haste ? Mon livre est toujours un, sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler, à fin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vuides, je me donne loy d'y attacher, comme ce n'est qu'une marqueterie mal joincte, quelque embleme supernuméraire ; ce ne sont que surpoids qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes, par une petite subtilité ambitieuse, de là toutesfois il adviendra facilement qu'il s'y mesle quelque transposition de chronologie, mes contes prenant place selon leur opportunité, non toujours selon leur âge.

« Secondement, à cause que, pour mon regard, je crains de perdre au change : mon entendement ne va pas toujours avant, il va à reculons aussi ; je ne me desfie guères moins de mes fantaisies, pour estre secondes ou tierces, que premières ou présentes ou passées : nous nous corrigeons aussi sottement souvent, comme nous corrigeons les aultres. Je suis envieilly de nombre d'ans depuis mes premières publications, qui furent l'an mil cinq cents quatre vingts : mais je fois doubte que je sois assagi d'un poulce. Moy, asture, et moy, tantost, sommes bien deux ; quand meilleur, je n'en puis rien dire. Il ferait bel estre vieil, si nous ne marchions que vers l'amendement : c'est un mouvement d'ivrongne, titubant, vertigineux, informe ; ou des joncs que l'air manie casuellement selon soy. Antiochus avait vigoureusement escript en faveur de l'Académie ; il print sur ses vieulx ans un aultre parti : lequel des deux je suyvisse, seroit-ce pas toujours suyvre Antiochus ? Après avoir establi le doubte, vouloir establir la certitude des opinions humaines, estait-ce pas établir le doubte, non la certitude, et promettre, qui luy eust donné encores un aage à durer, qu'il étoit toujours en termes de nouvelle agitation, non tant meilleure qu'aultre ?

« La faveur publique m'a donné un peu plus de hardiesse que je n'espérois : mais ce que je crainds le plus, c'est de saouler ; j'aimerois mieulx poindre, que lasser, comme a faict un sçavant homme de mon temps. La louange plaisante, de qui, et pour quoy elle vienne : si fault-il, pour s'en agreer justement, estre informé de sa cause ; les imperfections mesme ont leur moyen de se recommender : l'estimation vulgaire et commune se veoid peu heureuse en rencontre ; et, de mon temps, je suis trompé si les pires escripts en sont ceulx qui ont gaigné le dessus du vent populaire. Certes je rends grâces à honnestes hommes qui daignent prendre en bonne part mes faibles efforts : il n'est lieu où les faultes de la façon paraissent tant, qu'en une matière qui de soy n'a poinct de recommendation. Ne te prends poinct à moy, lecteur, de celles qui se coulent icy par la fantaisie ou inadvertence d'autruy ; chasque main, chasque ouvrier y apporte les siennes : je ne me mesle, ny d'orthographe (et ordonne seulement qu'ils suyvent l'ancienne), ny de la ponctuation ; je suis peu expert en l'un et en l'aultre. Où ils rompent du tout le sens, je m'en donne peu de peine, car au moins ils me deschargent : mais où ils en substituent un faulx, comme ils font si souvent, et me destournent à leur conception, ils me ruynent. Toutesfois, quand la sentence n'est forte à ma mesure, un honneste homme la doibt refuser pour mienne. Qui cognoistra combien je suis peu laborieux, combien je suis faict à

ma mode, croira facilement que je redicterois plus volontiers encores autant d'*Essais*, que de m'assujettir à resuyvre ceux-cy pour cette puérile correction. »

Ainsi donc ce passage, enfoui dans le chapitre IX du IIIe livre, est une véritable préface ; il ne l'a pas mise en tête du livre parce que, partout et toujours, il cherche à cacher soigneusement son plan.

Pourquoi procède-t-il ainsi ? Il voulait, sans doute, éviter le ton doctoral, dogmatique, pédantesque qu'il reprochait à Henri Estienne, l'auteur de l'*Apologie* pour Hérodote. Puis il voulait faire de son livre un livre de chevet, qu'on ne lit pas d'un seul trait, mais qu'on goûte à petite dose, qu'on pose et qu'on reprend tour à tour. La Rochefoucault, La Fontaine, ont écrit des œuvres de ce genre, et dans cet esprit. C'est très hardi, mais c'est peut-être très habile. Le livre, en effet, est ennuyeux ou intéressant. S'il est ennuyeux, on le jette, et l'on n'y retouche de sa vie ; mais, s'il est intéressant, il prend une importance considérable ; il devient véritablement, comme disait le cardinal Du Perron, « le bréviaire des honnêtes gens ». Montaigne est donc beaucoup plus habile, peut-être, et beaucoup plus rusé qu'il ne voudrait nous le faire entendre ; et, pour nous en rendre compte, lisons son fameux avant-propos, qu'on n'a peut-être pas toujours exactement compris :

« C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dez l'entrée que je ne m'y suis proposé aulcune fin, que domestique et privée : je n'y ay eu aulcune considération de ton service, ny de ma gloire ; mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué à la commodité particulière de mes parents et amis : à ce que m'ayants perdu (ce qu'ils ont à faire bientost), ils y puissent retrouver quelques traicts de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eüe de moy. Si c'eust été pour rechercher la faveur du monde, je me feusse paré de beautez empruntées : je veulx qu'on m'y veoye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice ; car c'est moy que je peinds. Mes deffaults s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la reverence publicque me l'a permis. Que si j'eusse esté parmy ces nations qu'on dict vivre encores soubs la doulce liberté des premières loix de nature, je t'asseure que je m'y feusse très volontiers peinct tout entier et tout nud. Ainsi, lecteur, je suis moy mesme la matière de mon livre : ce n'est pas raison que tu emploies ton loisir en un subject si frivole et si vain : adieu donc. »

Prenons garde : cet avant-propos, si clair et si simple, n'est

peut-être pas d'une candeur absolue. Montaigne prétend qu'il ne parle, dans les *Essais*, que de lui-même : or il parle de tout, et on citerait un très grand nombre de chapitres où il n'intervient pas. En réalité, il sait très bien ce qu'il dit et ce qu'il fait : il sait bien que, s'il n'était question, dans les *Essais*, que de lui-même, de ses idées, de ses sentiments, de ses « humeurs et conditions », son livre ne trouverait pas quatre lecteurs ; le moi est haïssable, il ne l'ignore pas, parce qu'il empiète sans cesse sur le moi du voisin, parce qu'un lecteur aime à se retrouver dans un livre et se fatigue des récits qui ne se rapportent absolument qu'à l'auteur. Montaigne s'est proposé une fin domestique et privée, mais il serait très fâché si nous le prenions au mot ; d'ailleurs, s'il a fait imprimer les *Essais* à plus de 1.000 exemplaires, c'est qu'il escomptait sans doute des lecteurs en dehors de sa famille et de ses amis. Il a même souffert beaucoup de l'insuccès relatif de ses premières éditions ; il a cru en trouver la cause dans la nature même de la ville où il les avait publiées. La 1re et la 2e édition ayant été épuisées, on resta cinq ans, de 1582 à 1587, sans songer à réimprimer les *Essais*. Alors Montaigne s'adressa aux libraires de Paris.

Ainsi, ce fameux avant-propos est peut-être la ruse d'un auteur, dont le plus grand désir est d'être lu par beaucoup de monde, et qui veut piquer la curiosité. Montaigne s'attendait à être lu ; et il avait établi nettement les catégories de lecteurs auxquels s'adressait son livre : il n'espère pas être goûté des gens du commun, ni des « esprits singuliers », c'est-à-dire des esprits supérieurs ; mais il compte bien que les *Essais* pourront « vivoter en la moyenne », c'est-à-dire être lus par le grand public de ce temps.

Les *Essais* sont donc une causerie à bâtons rompus ; et ils sont comparables à une vaste galerie de tableaux, si l'on veut, à notre Musée du Louvre. Mais, de même qu'au Louvre il y a deux salles spéciales, le petit et le grand salon carré, de même, dans les *Essais*, on rencontre quelques chapitres spéciaux, en particulier ce chapitre de 300 pages qui s'intitule *Apologie de Raymond de Sebonde*, et qui ferait, à lui seul, un volume de moyenne grosseur. Ce chapitre n'a pas été placé au hasard dans les *Essais* ; il n'a été mis ni au début ni à la fin de l'ouvrage, mais au livre II ; il n'est pas le résultat d'une lecture faite au hasard. L'*Apologie de Raymond de Sebonde*, c'est le complément nécessaire de cette traduction faite par Montaigne « au meilleur père qui fut jamais » et qui fut publiée au lendemain de la mort de ce dernier. L'*Apologie* est sans doute antérieure à tout le reste ; et tout le reste n'a peut-être été écrit que pour encadrer ce chapitre d'importance considérable.

Pour le moment, retenons que le « livre de bonne foy » n'est pas l'œuvre d'un naïf, mais qu'il est le résultat de méditations profondes, qu'il a été composé à loisir, dans cette grande et belle *librairie* ornée de peintures d'un goût tout spécial, au milieu de livres souvent consultés, au milieu d'inscriptions, d'adages peints en noir sur fond blanc. Les *Essais* sont les causeries variées d'un liseur qui connaît Plutarque et Sénèque, qui apprécie assez peu Platon et Cicéron. Montaigne cause avec son lecteur, et, comme tous ceux qui bavardent, il revient souvent sur les mêmes sujets et ne manque pas de se trahir. Les grands causeurs ont leurs manies, leurs préoccupations obsédantes : il en est ainsi de Montaigne ; quelles sont-elles, quelle est sa doctrine, quel est son système, s'il en a un ?

Tout est dit sur ce sujet, depuis que Montaigne a des lecteurs et qui pensent : Pascal, Malebranche et bien d'autres ont jugé Montaigne ; mais bien habile serait celui qui pourrait faire une synthèse de tous les jugements portés sur lui. On a dit : c'est un athée ; non, c'est un chrétien, et un catholique convaincu, un catholique militant, animé d'un esprit de prosélytisme très ardent ; non, c'est un pur sceptique, il a établi le doute à la hauteur d'un principe.

Certes, si l'on allait aux voix, les partisans de cette dernière opinion l'emporteraient de beaucoup : pour la plupart des lecteurs, Montaigne est un sceptique endurci, c'est l'homme du *que sais-je ?* l'homme qui s'est fait un mol oreiller pour une tête bien faite de l'ignorance et de l'incuriosité ; ce sont les circonstances extérieures, les horreurs du temps, qui ont amené Montaigne, esprit supérieur, à se tenir loin des excès. Mais cette opinion soulève des difficultés.

Montaigne, en effet, a écrit l'*Apologie de Raymond de Sebonde* : là se trouve réuni tout ce qui fait de Montaigne un pur pyrrhonien, les articles sur l'incertitude des choses humaines, sur l'homme, sur l'âme et son immortalité, sur les animaux, sur la raison, sur la religion, sur la philosophie ; mais, en dehors de ce XIIe chapitre, on trouve peu de propos qui puissent faire de Montaigne un pur sceptique. Supprimez l'*Apologie*, Montaigne n'est pas un pyrrhonien ; supprimez tout en dehors de l'*Apologie*, Montaigne est un sceptique. Or l'*Apologie* est bel et bien une apologie ; Montaigne n'a pas fait là de mensonge. On ne s'y est pas trompé. Les grands adversaires du christianisme n'ont pas manqué de reprocher à Montaigne cette « capucinade ». Pascal et Bossuet ont dit, après Montaigne, que, si le christianisme n'était pas le vrai, le pyrrhonisme serait le vrai. L'*Apologie* ne

dit pas autre chose. Il y a dans ce chapitre des parties absolument orthodoxes, et des passages dont l'éloquence fait penser à Bossuet. La conclusion en est foncièrement chrétienne.

Mais alors, va-t-on dire, cette conclusion, est-ce la vraie ? Ne faut-il pas lire entre les lignes, aller chercher ailleurs la pensée de l'auteur ? — Mais, s'il en était ainsi, Montaigne serait un hypocrite et mériterait qu'on lui appliquât ce qu'il dit de l'homme, qui est « ondoyant et divers, autant ridicule que risible..., la plus calamiteuse de toutes les créatures ». Montaigne est pyrrhonien dans l'*Apologie* ; mais n'est-il pas dogmatique, quand il glorifie l'amitié, attaque le mensonge et le pédandisme, prêche la tolérance ? Tout cela est positif. Ce que l'on a pu lui reprocher, c'est qu'il parle trop de sa personne, et qu'il est surtout préoccupé d'arriver « à mourir lâchement », comme dit Pascal.

Mais songez qu'il est mort en apologiste convaincu, après avoir vu et admiré la mort très sainte de son ami La Boétie. Sa doctrine est évidemment flottante, tout d'abord parce qu'il admet que, à côté de sa morale, il y a une morale religieuse ; ensuite et surtout, parce que sa principale préoccupation, c'est non de moraliser, mais de peindre l'homme ; et c'est pour cette raison que nous pouvons laisser à l'arrière-plan Montaigne *prédicateur* pour mettre au premier Montaigne *peintre des hommes*. Prévost-Paradol l'a bien vu : « Les lettres ne sont pour lui, écrit-il, qu'un moyen d'observation, une vive et pénétrante lumière, allumée et entretenue par le génie, pour éclairer tous les détours du cœur humain. »

Montaigne est donc, avant tout, un observateur et un peintre ; ce prôneur de l'incuriosité a été le curieux par excellence, et il a été surtout un curieux de lui-même, qui pensait, comme Socrate, que la première sagesse consiste à regarder en soi. Evidemment, il n'était pas indispensable qu'il nous fît part de ses goûts, de ses malaises, dont nous n'avons que faire ; évidemment, il a été trop égoïste, il a trop parlé de lui. Mais, pour se peindre lui-même, il ne s'est pas calfeutré, ni juché sur un piédestal ; il a été forcé d'étudier les autres ; il a cherché à connaître les morts de tous les siècles, les hommes de tous les pays ; spectateur sagace et attentif, il a noté ses impressions, et personne ne nous a mieux fait connaître l'homme du XVI[e] siècle, et l'homme de tous les temps. Je ne vois, dans son œuvre, qu'une seule lacune ; il a eu cinq ou six enfants (il ne savait plus exactement le nombre) : il avait des neveux et des nièces ; il a écrit un chapitre sur l'institution des enfants, et il ne semble pas s'être intéressé à l'enfant lui-même, ni l'avoir étudié avec fruit ; il l'a considéré comme une matière malléable au gré de l'éducateur.

En définitive, c'est un auteur justement considéré comme l'un des plus grands moralistes français ; personne n'a mieux que lui étudié le cœur humain : il répond exactement à la définition que nous avons donnée du moraliste, qui est avant tout un peintre, accessoirement un prêcheur. Nous pouvons passer sur sa doctrine. Les *Essais* sont simplement un « séminaire de belles et notables sentences, » qu'Erasme, le maître de Montaigne, eût été ravi de pouvoir lire. Les *Essais*, ouvrage de morale sécularisée, contiennent tout l'esprit du XVIe siècle ; par Montaigne, l'esprit français est définitivement entré dans la voie qu'Erasme avait voulu lui ouvrir.

Nous rechercherons, dans la prochaine leçon, quelle a été la portée des *Essais* dans la littérature morale en France et quelle a été, à travers les siècles, la destinée de cet ouvrage.

VINGTIÈME ANNÉE (1re Série) N° 17 7 MARS 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

L'influence de Montaigne.

Nous avons pu voir, dans notre dernière leçon, que Montaigne était sans conteste, à la fois, le premier en date et le plus grand moraliste du XVIe siècle. Nous ne pouvons pas l'abandonner, sans jeter un coup d'œil rapide sur les trois cents ans qui le séparent de nous, afin d'examiner quelle fut la destinée de son œuvre, et l'influence qu'il a exercée sur ses contemporains, sur la postérité et sur nous. Je crois devoir me le demander, parce qu'il s'agit ici d'un livre unique, différent de tous les livres et de tous les livres de morale. Il ne ressemble pas aux *Confessions* de saint Augustin, qui sont les effusions et les prières d'un saint ; ni aux *Confessions* orgueilleuses de J.-J. Rousseau, qui avait la prétention, lui aussi, de se peindre « tout nu » et qui ne craignait pas de se trouver un peu moins laid que les autres ; ni aux venimeux *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Voyons donc quelle fut la destinée de Montaigne, non pas comme littérateur et comme artiste, mais comme peintre du cœur humain, comme penseur et comme moraliste.

Si l'on en croit Montaigne lui-même, cette destinée devait

être très modeste. Il dit, au chapitre IX du livre III : « J'écris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années. Si c'eust été une matière de durée, il l'eust fallu commettre à un langage plus ferme. » Il ne veut pas dire là que son style était trop gracieux, trop léger, trop élégant, qu'il manquait de vigueur et de force. Il n'y a pas là non plus de supercherie ou de fausse modestie, ni même d'humilité véritable. Montaigne croyait, dès cette époque, que le Français de 1580 ou de 1592 était trop jeune, que la langue était en voie de formation, qu'elle était par suite sujette à des modifications, à des variations qui la feraient vieillir très vite ; il se disait que, dans cinquante années, le français des *Essais* ne serait pas plus accessible aux lecteurs que le français de Commines, de Froissart, de Joinville ne l'était alors pour lui.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette appréhension de Montaigne : on la trouve, au siècle suivant, chez Corneille, qui écrit à Santeuil : « Je serai habillé à la vieille mode », et chez Bossuet qui dit, dans un discours prononcé à l'Académie en 1672, que la langue française ne peut assurer l'immortalité, elle qui change tous les jours. Ainsi Montaigne pouvait croire que la doctrine du « que sais-je » serait très vite dans l'impossibilité, vu les modifications quotidiennes de la langue, d'être connue et appréciée.

Quand il prétendait écrire « à peu d'hommes », il était un peu moins sincère. Sans doute, il ne se préoccupait pas de la foule, il haïssait le *profane vulgaire* ; et l'hémistiche d'Horace était assez bref, assez fier, pour figurer sur les solives du plafond de sa librairie. Montaigne veut plaire à une élite, aux honnêtes gens dont le cardinal du Perron disait qu'ils auraient toujours les *Essais* comme *bréviaire*. Mais Montaigne a, cependant, conscience de sa valeur, et il pouvait constater par la vogue de son ouvrage le succès de son travail.

On sait avec quelle faveur furent accueillies, non pas l'édition de 1580, mais les éditions de 1588 et les suivantes. Henri III, triste personnage, mais lettré fin et délicat, admirait beaucoup les *Essais* et disait : « Les *Essais* m'agréent fort ». Henri IV était du même avis. A la fin du XVI[e] siècle, la *Croix du Maine* loue « la grande doctrine et le jugement esmerveillable » de l'auteur. Etienne Pasquier disait : « Il n'y a point de livre que j'aie tant caressé », et il ne se contentait pas de dire que les *Essais* étaient un « séminaire » de sentences morales : il affirmait que c'étaient des sentences « avec moelle » ; et son jugement est d'autant plus digne de foi qu'il mêle les reproches aux louanges, et il regrette que Montaigne, dans son dernier livre, ait poussé la liberté jusqu'à la licence, prétendant qu'il l'eût « volontiers rac-

courci d'un quart, et bonne mesure ». Mlle de Gournay, qui donnait, en 1595, une édition des *Essais*, les publiait de nouveau en 1635, avec une dédicace à Richelieu qui contient de curieuses observations. « C'est, dit-elle en parlant de Montaigne, un anatomiste universel de l'homme intérieur... un raviseur, un fléau continuel des erreurs communes... ; les autres enseignent la sagesse ; il fait mieux encore, lui : il désenseigne la sottise. »

Malgré ce succès, Montaigne n'est pas devenu chef d'école. Il a été simplement conseiller, guide de tous ceux qui demandent à un livre des sujets de réflexions sérieuses, de méditations plus ou moins profondes. Montaigne a été lu, médité, imité par ses contemporains, par les auteurs de la *Satire Ménippée*, cette grande œuvre de bon sens, par Henri IV, par Mathurin Régnier, par saint François de Sales ; et, si nous nous en tenions aux seuls contemporains de l'auteur des *Essais*, nous pourrions dire qu'il n'est pas vrai qu'il ait écrit « à peu d'hommes ».

Au XVIIe siècle, la situation change tout à fait. Pendant la première moitié du siècle, les *Essais* continuent à être en faveur ; on en donne de nombreuses et bonnes éditions, alors que Ronsard détrôné ne fait plus la fortune des libraires. Mais, en 1635, dans la publication même des *Essais* par Mlle de Gournay, il y a un symptôme fâcheux. La fille adoptive de Montaigne a éprouvé le besoin de rajeunir l'auteur : c'était abandonner la lutte, et livrer la citadelle à l'ennemi. Il ne fut pas possible à Boileau de dire de Montaigne ce qu'il disait de Mathurin Régnier, « qu'il y avait dans son vieux style des grâces nouvelles ». A ce moment, on se croit obligé de traduire le français d'Amyot, lui-même traducteur de Plutarque. On traduit Rabelais ; on traduit la *Vie dévote* de saint François de Sales, que l'éditeur se vante d'avoir « mise en meilleur français ». On traduit aussi les *Essais* de Montaigne, on les francise, on les rajeunit ; on les abrège aussi, beaucoup plus que ne le voulait Pasquier : on les défigure et on les mutile. C'est ainsi que, chez Sercy, en 1677, paraît un petit livre intitulé l'*Esprit des Essais de Michel, seigneur de Montaigne*, c'est-à-dire la quintessence des *Essais*.

Cette publication portait une rude atteinte au prestige de l'auteur, moins de cent ans après l'édition première de son ouvrage. L'*Esprit des Essais* est un livre curieux ; il porte un frontispice intéressant, où l'on voit, au milieu d'une gravure allégorique, le portrait de Montaigne ; et surtout il s'ouvre par une préface dont il vaut la peine de citer certains passages :

« Le mérite de Monsieur de Montaigne est si connu qu'il n'a pas besoin d'être recommandé par de nouveaux éloges. Aussi n'est-

ce pas mon dessein de faire le détail de toutes les circonstances qui ont contribué à établir sa réputation dans l'estime du monde...

« En se dépeignant lui-même avec exactitude, il nous a donné un modèle d'honneur, de conscience et de probité, sur lequel tous les hommes devraient prendre la résolution de se copier. Sa manière d'instruire est si généreuse et si modeste, qu'il semble qu'il ne fait que raisonner en lui-même, lorsqu'il enseigne les autres ; et il affecte de persuader qu'il n'a entrepris que pour son usage particulier ce qu'il destinait pourtant à l'utilité publique. Quoi qu'il en soit, il est certain que les *Essais* sont un chef-d'œuvre, dont la lecture fait l'admiration et les délices de la plupart des honnêtes gens.

« Mais ce grand nombre d'approbateurs n'a pas ôté le courage à quelques critiques, dont les uns se sont plaints que la beauté de ce livre était défigurée par les longues digressions et les raisonnements trop étendus de son auteur. D'autres, moins sévères et avec plus d'apparence de justice, ont dit que tout ce qui était de sa composition avait des charmes et des délicatesses dont on ne peut être fatigué ; et qu'il ne s'y trouvait rien d'ennuyeux que les trop fréquentes citations latines qu'il devait d'autant plus éviter qu'elles sont inutiles ; et que, d'ailleurs, elles interrompent la liaison de ses sujets et la suite de son discours.

« Quoique Monsieur de Montaigne eût de très bonnes raisons pour défendre les endroits par où l'on l'attaque, j'ai cru, sans sortir de ses intérêts, et sans entrer dans le parti de ses censeurs, pouvoir retrancher de son livre ce qu'ils y trouvent à redire : c'est pourquoi j'ai pris la liberté de travailler après lui, non pour le réformer, mais pour en faire une agréable réduction, dans laquelle il paraît dans toute la force et la vivacité de son esprit. Aussi n'ai-je employé que ce qui m'a semblé plus digne d'être retenu, c'est-à-dire toutes les choses historiques et divertissantes, que j'ay déchargées, autant que j'ai pu, de leurs ornements superflus. Au reste, j'ai gardé l'ordre des livres et des chapitres, où j'ai respecté le style et les termes de l'auteur, d'une manière si exacte, que je n'en ai changé que ce qui est tout à fait inconnu à notre usage. Ce n'est pas avoir péché contre cette régularité, d'en avoir ôté entièrement quelques chapitres, et d'avoir augmenté les titres de quelques autres, dont il est même assez difficile de s'apercevoir, et desquels il me serait aisé de rendre compte. Mais, sans qu'il soit besoin d'en venir à ce détail, j'ose me promettre que Monsieur de Montaigne n'aura moins d'agréments, d'éclat et d'utilité dans cette succincte réduction, qu'il en

a fait paraître dans la vague étendue de ses précédentes éditions. »

Il n'y a que le premier pas qui coûte : on est allé, dans la suite, beaucoup plus avant. En 1700, on imprime chez Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, un petit livre intitulé *Pensées de Montaigne propres à former l'esprit et les mœurs* : c'est une manière de recueil de morceaux choisis, et l'idée en elle-même n'est pas par trop déraisonnable. Il y aurait intérêt à avoir, même aujourd'hui, des *Extraits* de Montaigne, où l'on pourrait saisir le génie de l'auteur tout entier. Mais le directeur de l'Imprimerie royale a véritablement *exécuté* l'auteur dont il voulait extraire l'essentiel ; et, pour nous rendre un compte exact de ce scandale littéraire, lisons l'avertissement :

« Il est peu de si mauvais livres, qu'il ne s'y trouve quelque chose de bon ; et peu de si bons, qu'il n'y ait quelque chose de mauvais. C'est sur ce principe qu'on a travaillé à faire le recueil que l'on donne au public. Montaigne n'a pas manqué de censeurs, et l'on ne peut guère ignorer que c'est un auteur fort équivoque et fort mêlé ; que le vrai et le faux, le bon et le mauvais se trouvent tour à tour également répandus dans son ouvrage. Cela prouve même la vérité d'une de ses premières pensées, qu'*il n'y a rien de si divers que l'esprit de l'homme*. Et certes ce n'est pas sans raison qu'il dit dans un autre endroit, en parlant de lui-même et faisant son propre caractère : *Je suis tantost sage*, *tantost libertin*, *tantost vray*, *tantost menteur*, *chaste*, *impudique*, *puis libéral*, *prodigue et avare ; et tout cela selon que je me vire.*

« On a donc cru faire bien de tirer et de recueillir beaucoup de bonnes choses d'un ouvrage où ces bonnes choses se trouvent souvent gâtées par les mauvaises, et presque toujours au moins comme étouffés par beaucoup de fatras. Par là, outre le goût que l'on a aujourd'hui pour les pensées détachées, chaque lecteur trouvera, sans peine de sa part, tout prêt et tout choisi ce que l'on a cru pouvoir ou lui plaire ou l'instruire...

« Pour la manière, voici ce que l'on a observé. Montaigne ayant une diction et de certains termes qui lui sont propres, et qui donnent à tout ce qu'il dit un caractère simple et naïf, plein de vivacité et d'agrément, on aurait cru faire une faute considérable d'y toucher : d'autant plus que ces expressions, quoiqu'un peu vieilles, conservent aux pensées de cet écrivain une certaine force, qu'aurait sans doute affaiblie une attention trop scrupuleuse à la pureté du langage, dont on se pique aujourd'hui.

« Seulement, on s'est contenté de retrancher ou de changer les mots qui sont si vieillis et si hors d'usage, qu'outre qu'ils ne

faisaient aucune beauté, ils n'auraient pas plus été entendus de bien des gens, que si c'étaient des termes grecs ou latins, ce qui n'aurait sans doute fait aucun plaisir. Tels sont : *détourbier*, *vastité*, *admonester*, *étriver*, etc.

« Pour ce qui est du tour, on a partout gardé fort exactement celui de l'auteur, que l'on a cru devoir respecter en cela ; et s'il se trouve que l'on y ait touché quelquefois, ce n'a été que dans les endroits où il était besoin de le faire pour débarrasser la pensée d'un certain entortillement causé par le défaut de construction, dont on n'était pas esclave du temps de Montaigne. »

Faisons, maintenant, la comparaison entre un passage du vrai Montaigne et le même passage remanié par l'auteur du présent volume :

DE LA TRISTESSE.

« Je suis des plus exempts de cette passion, et ne l'ayme ny l'estime ; quoique le monde ayt entreprins, comme à prix faict, de l'honorer de faveur particulière : ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience : sot et vilain ornement ! Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom la malignité : car c'est une qualité tousjours nuisible, tousjours folle ; et, comme tousjours couarde et basse, les Stoïciens en défendent le sentiment à leur sage. »

« La tristesse est une passion que le monde a entrepris d'honorer : on en habille la sagesse, la vertu, la conscience ; sot et vilain ornement ! les Italiens ont plus à propos baptisé de son nom la malignité, car c'est en effet une passion toujours mauvaise, folle et basse, et dont les Stoïciens mesme défendent le sentiment à leur sage. »

Et nous trouvons un peu plus loin la fable de Niobé, falsifiée avec la même désinvolture :

« Voilà pourquoi les poètes feignent cette misérable mère Niobé, ayant perdu premièrement sept fils, et puis de suite autant de filles, surchargée de pertes, avoir été enfin transmuée en rochier,

Diriguisse malis,

pour exprimer cette morne, muette et sourde stupidité qui nous transit, lorsque les accidents nous accablent surpassants nostre portée. De vray, l'effort d'un desplaisir, pour être extrême, doibt étonner toute l'âme et lui empescher la liberté de ses actions : comme il nous advient à la

« Les poètes ont feint que Niobé, ayant perdu premièrement sept fils, et puis autant de filles, fut enfin changée en rocher, pour exprimer cette stupidité morne, sourde et muette, que les accidents fort fâcheux produisent en nous. De vray, la violence d'un extrême déplaisir doit étonner toute l'âme et lui empêcher la liberté de ses actions, comme il nous arrive à la chaude alarme d'une bien mauvaise nouvelle, de nous sentir saisis, transis, et perclus de tout mouvement ; de façon que l'âme se relâchant après aux larmes

chaulde alarme d'une bien mauvaise nouvelle, de nous sentir saisis, transis, et comme perclus de touts mouvements ; de façon que l'âme, se ralaxant après aux larmes et aux plainctes, semble se desprendre, se desmesler, et se mettre plus au large et à son ayse :

Et via vix tandem voci laxata dolore est. »

(*Essais de Montaigne*, l. I, ch. II.)

et aux plaintes, semble se déprendre, se démêler, se mettre au large et à son aise. »

(*Pensées de Montaigne propres à former l'esprit et les mœurs.*)

Ce remaniement des *Essais* est donc fait, comme on peut le constater, avec une parfaite inintelligence de Montaigne, et prend l'allure d'une scandaleuse falsification. On voit ainsi ce qu'est devenu Montaigne au XVIIe siècle : très en faveur sous Henri IV et sous Louis XIII, jusqu'en 1630, il tombe en disgrâce après cette date ; il est attaqué par Balzac, qui le qualifie ainsi : *arte rudem, ingenio maximum* ; par Vaugelas, qui lui préfère Jacques Amyot. Vers 1660, il est très discuté. On trouve, dans la *Bibliothèque française* de Charles Sorel, tout un chapitre sur Montaigne, dont il convient de citer un passage :

« Les *Essais* de Montaigne sont, à bon droit, mis au rang des « livres mêlés » ; car ils sont faits sur divers sujets sans ordre ni liaison, et le corps de leurs discours a encore un plus grand mélange. Cela n'empêche pas que des gens de toutes qualités ne les élèvent au-dessus de la plupart des ouvrages qu'ils ont vus, et n'en fassent leur principale étude. Ils croyent que le mélange de plusieurs livres anciens ou modernes, n'est rien à comparaison, et n'est composé que des rapports différents de ce qui se trouve en d'autres livres, sans application aucune ; au lieu que celui-ci nous présente des autorités qui sont fort à propos, et que l'auteur y entremêle des pensées rares et hardies qui sont toutes de lui, lesquelles ne tendent qu'à faire connaître à l'homme sa faiblesse et sa vanité, et à le porter à la recherche de la vertu et de la félicité par des voies légitimes ; mais, pour ce que chacun n'est pas de ce sentiment, il faut savoir ce qui se dit de part et d'autre pour juger ce qu'on en doit croire. »

Plus loin, on trouve une défense de Montaigne :

« Un si grand nombre d'autres personnes ont loué Montaigne de parole et par écrit, qu'il y en a assez de quoi opposer à ceux qui le blâment : ils disent que, s'il a traité de diverses choses fort librement, c'est la franchise qui en est cause, et que, pour son affection à la vertu et pour sa croyance en ce qui est de la vraie religion, on en trouve assez de marques dans ses écrits, quand

on les lit avec soin, et qu'on explique nettement ce qu'on s'y figure de plus fâcheux. »

Quoi qu'il en soit, le XVIIe siècle n'apprécie guère Montaigne. Corneille, Racine, Molière (sauf dans un passage des *Femmes savantes*) semblent n'en pas avoir lu une ligne. Des hommes qui observaient et cherchaient des sujets de tragédies ou de comédies, auraient trouvé cependant dans Montaigne un répertoire précieux. La Fontaine, le grand ami des bêtes, ignore les pages de l'*Apologie de Raymond de Sebonde.* Les philosophes, psychologues, logiciens, moralistes, Descartes, Malebranche, Arnault, Nicole ne doivent rien à Montaigne. Bossuet, Massillon, Patru ne lui ont rien emprunté. Descartes, avec son doute provisoire suivi du *Cogito, ergo sum*, croyait avoir remplacé le pyrrhonisme de Montaigne. Malebranche appelle Montaigne « un pédant à la cavalière ». Port-Royal s'indigne contre ses « infâmes et honteuses maximes épicuriennes ». Pascal, qui lui doit tant, le maudit et le raille. Bossuet le malmène vivement. Boileau ne paraît pas l'avoir même parcouru. La Rochefoucauld l'ignore. La Bruyère seul paraît l'apprécier.

Il a donc, au XVIIe siècle, peu d'admirateurs et très peu d'amis. Ce sont les femmes qui semblent prendre fait et cause pour lui : Mmes de Sablé, de La Fayette, de Sévigné l'ont goûté et médité. Nous n'avons pas à parler, en ce moment, des écrivains qui se sont inspirés de Montaigne, comme Pascal, Saint-Evremond, Pierre Bayle, et d'autres : nous reviendrons sur ce point. Nous constatons seulement l'éclipse, au XVIIe siècle, de sa renommée.

Ce discrédit et cette indifférence s'expliquent facilement : le XVIIe siècle aimait la tranquillité, la sécurité ; il acceptait le droit divin, la littérature officielle, et, en général, l'ordre et la logique. Or Montaigne, provincial et gascon, était l'irrégulier par excellence ; son style même ne lui a été d'aucun secours.

Mais le XVIIIe siècle, siècle de luttes âpres et violentes comme le XVIe, réhabilite la mémoire de Montaigne ; et l'auteur des *Essais*, sans être tout à fait en vogue, regagne une partie de la faveur perdue. Montesquieu, son compatriote, cherche, dans ses *Lettres persanes*, à ébranler l'édifice du siècle précédent : il ne parle pas de Montaigne ; mais, s'il en parle une fois, c'est pour le placer au nombre des quatre plus grands poètes qu'il connaisse, avec Platon, Shaftesbury, Malebranche. A partir de 1724 paraissent des éditions de Montaigne, d'après le texte authentique, utilement et savamment annotées. Le dictionnaire de Bayle n'était pas étranger à cette résurrection ; et, jusqu'à la mort de Voltaire et de Rous-

seau. Montaigne est étudié et mis à contribution par ceux qui se disent *philosophes*.

Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert, J.-J. Rousseau, Grimm, Vauvenargues, procèdent de Montaigne. Mais ce qui subsiste surtout pour eux, c'est le Montaigne railleur, sceptique, frondeur, libertin ; le grand Montaigne est méconnu, sacrifié. Ecoutons Voltaire : « J'entends, dit-il, regretter souvent le langage de Montaigne ; c'est son imagination qu'il faut regretter : elle était forte et hardie ; mais sa langue était bien loin de l'être.» Voltaire se croyait supérieur à Montaigne, et de même qu'il se croyait le Racine du XVIIIe siècle, il s'en croyait le Montaigne, après la publication de son *Dictionnaire philosophique*, dont il disait : « Les chapitres en sont variés comme ceux de Montaigne, et ne sont pas si longs. » Montaigne, au XVIIIe siècle, est, avec Bayle, et parce qu'il a plus de génie que lui, le livre favori de ceux qui veulent ébranler *le trône et l'autel*.

La Révolution, l'Empire, la Restauration, jettent une ombre sur la renommée de Montaigne : il y a bien, en 1802, l'édition de Naigeon ; mais cette édition fut faite dans des conditions matérielles tout à fait insuffisantes.

L'Ecole romantique, remettant en honneur le XVIe siècle, proclama Montaigne le plus grand écrivain et le plus grand poète ; il parut alors des *Essais* de nombreuses éditions, et, entre autres, celle de Joseph-Victor Leclerc, ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris ; et, depuis, les éditions savantes, les éditions de luxe, les éditions classiques se sont multipliées ; et le nombre des études philosophiques, morales, littéraires au sujet de Montaigne surpasse encore celui des éditions.

Montaigne, au XIXe siècle a été plus honoré, plus admiré que jamais. Il s'est même produit, à partir de 1842, un fait curieux : grâce au rapport de Victor Cousin à l'Académie, le monde s'est passionné pour Pascal : on s'est aperçu que les *Pensées* étaient imprégnées de Montaigne ; et la gloire éclatante de Pascal a rejailli sur Montaigne. L'*Entretien de Pascal avec M. de Saci* a mis le comble à la curiosité des lecteurs ; et Montaigne se trouve, depuis ce temps, inséparable de Pascal.

Mais prenons garde : c'est comme très grand écrivain et comme grand peintre du cœur humain que Montaigne est apprécié de nos jours. C'est un moraliste ; mais sa morale, son système philosophique, son scepticisme, importent peu aux lecteurs d'aujourd'hui. Et, en effet, ceux qui lisent Montaigne pour lui demander une direction morale, s'ils sont croyants, arrivent au même résultat que Pascal, sans lire Montaigne ; et, s'ils n'ont pas

de croyance, ils n'ont que faire du pyrrhonisme de ce moraliste.

Montaigne n'a pas un seul disciple ; mais son mérite comme peintre et comme écrivain est universellement reconnu. En tant qu'il peut nous aider à retrouver en nous-mêmes ce qu'il trouve lui-même en lui, c'est un incomparable moraliste.

Nous étudierons, dans une prochaine leçon, Etienne de La Boétie et Pierre Charron.

VINGTIÈME ANNÉE (2e Série) N° 19 21 MARS 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Etienne de la Boétie.

Malgré l'étendue de notre programme, nous avons consacré trois leçons à l'étude de Montaigne. Nous l'avons suivi depuis sa naissance jusqu'à nos jours, et il semble qu'après cet examen nous puissions l'abandonner sans scrupule. Mais il nous faut parler des derniers moralistes du XVIe siècle, et nous ne pourrons le faire sans nous préoccuper encore de l'auteur des *Essais* ; c'est comme si l'on prétendait étudier l'histoire de la France au début du XIXe siècle sans parler de Napoléon : de 1800 à 1815, c'est lui, toujours lui, dont il faut rechercher l'action ; de même, à la fin du XVIe siècle, c'est Montaigne, toujours Montaigne que l'historien retrouve au fond des œuvres des moralistes.

Montaigne avait eu le privilège de pouvoir décerner un brevet de moralistes à des gens qui ne l'avaient jamais été : il en fut ainsi pour Etienne de La Boétie. Il est impossible de parler de cet écrivain sans revenir à Montaigne. La Boétie est l'inspirateur du chapitre des *Essais* sur l'amitié. S'il n'était pas mort à 32 ans, sept ans avant la retraite de Montaigne, il est certain que l'œuvre de Montaigne ne serait pas ce qu'elle est. Montaigne dit, en effet, qu'il aurait aimé donner une autre forme aux *Essais*, et qu'il les

eût volontiers publiés sous forme de lettres, *s'il eût eu à qui parler*. Si La Boétie n'était pas mort si jeune, l'auteur des *Essais* aurait trouvé en lui le destinataire qu'il cherchait.

La vie de cet ami intime de Montaigne nous est assez mal connue. Il était né à Sarlac, en 1530 ; il fut élève au collège de Guyenne avant Montaigne, connut ce dernier en 1556 et devint son ami ; il mourut dans ses bras, et Montaigne, dans une lettre à son père, a écrit le récit de sa mort : c'est un chapitre de morale, et de morale profondément religieuse. « La fin de La Boétie, dit Prévost-Paradol, est de celles qui honorent le plus l'esprit humain ; la mort venant avant son heure fut rarement acceptée et embrassée de meilleure grâce. » Héritier de la librairie de son ami, Montaigne s'empressa de publier ses œuvres, en particulier un recueil de 29 sonnets en 1580. Mais, quand il fit une seconde édition de ses œuvres, il se refusa à publier le fameux discours de la *Servitude volontaire* ou *Contr'un*. On a fait grand bruit, ces dernières années, autour de cet ouvrage. On a cherché à l'enlever à La Boétie pour l'attribuer à Montaigne ; ce dernier se serait abrité derrière son ami pour écrire un pamphlet contre la royauté d'alors. L'affaire a été réglée depuis ; et la tradition, qui attribue le *Contr'un* à La Boétie, a subsisté. Qu'est-ce donc que ce traité, qui fait partie intégrante des éditions de Montaigne ?

Est-ce un traité de morale ? Évidemment, non. Est-ce un pamphlet politique contre les tyrans du XVI[e] siècle ? Montaigne a prétendu donner à cet ouvrage sa véritable signification, au chapitre XXVII du livre I de ses *Essais* :

« Mais oyons un peu parler ce garçon de seize ans... » Et alors, Montaigne, au lieu d'introduire ici le discours de La Boétie sur la *Servitude volontaire*, se ravise soudain, et nous dit :

« Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'état de notre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'aultres escrits de leur farine, je me suis dedict de le loger icy. Et à fin que la mémoire de l'auteur n'en soit intéressée en l'endroict de ceux qui n'ont peu cognoistre de prez ses opinions et ses actions, je les advise que ce subject feut traicté par lui en son enfance par manière d'exercitation seulement, comme subject vulgaire, et tracassé en mille endroicts des livres. Je ne foys nul doute qu'il ne creust ce qu'il escrivoit ; car il estoit assez consciencieux pour ne mentir pas mesme en se jouant : et sçay davantage que s'il eust eu à choisir, il eust mieulx aimé estre nay à Venise qu'à Sarlac ; et avecques raison. Mais il avait une autre maxime souverainement empreinte en son âme, d'obeyr et

de se soubmettre tres religieusement aux lois sous lesquelles il estoit nay. Il ne feut jamais un meilleur citoyen, ny plus affectionné au repos de son pays, ny plus ennemy des remuements et nouvelletés de son temps ; il eust bien plustôt employé sa suffisance à les esteindre qu'à leur fournir de quoy les esmouvoir davantage : il avait son esprit moulé au patron d'aultres siècles que ceulx cy. Or, en eschange de cet ouvrage sérieux, j'en substitueray un aultre, produit de cette mesme saison de son aage, plus gaillard et plus enjoué. »

Et Montaigne donne, au lieu du *Contr'un*, les 29 sonnets de La Boétie.

Ainsi, ce traité de la *Servitude volontaire* est l'œuvre d'un enfant de 16 ou de 18 ans ; c'est une amplification de collège, un exercice de rhétoricien, quelque chose de semblable aux discours latins, disparus aujourd'hui des programmes scolaires, où il s'agissait de faire parler Caïus Gracchus ou Brutus. L'écolier qui écrivit cet ouvrage était véritablement bien doué, et surtout passablement espiègle ; mais il nous est interdit de nous appesantir sur cet ouvrage de jeunesse. Aussi, sommes-nous surpris de trouver La Boétie dans la catégorie des moralistes, et l'on se demande comment Prévost-Paradol a pu lui consacrer deux articles, c'est-à-dire 40 pages, dans son livre sur les *Moralistes français*. En réalité, Paradol avait une arrière-pensée : c'était de sa part, en 1864, une espièglerie d'un nouveau genre ; c'était un petit *Contr'un* sur Napoléon III : pamphlet, d'ailleurs peu violent, contre le régime, et que Paradol désavoua plus tard en devenant ambassadeur de l'empereur.

***

Guillaume du Vair.

Un autre magistrat va nous fournir un sujet d'étude intéressant : c'est Guillaume Du Vair. Ce fut un homme du plus grand mérite, un précurseur. Célèbre de son vivant, il fut oublié durant deux siècles, et se trouve aujourd'hui heureusement réhabilité. Si l'on voulait faire de son œuvre et de sa personne une étude approfondie, les sources ne manqueraient pas. MM. Ed. Cougny, René Radouant, F. Brunetière, Strowski, ont fait sur lui d'importantes études. Malheureusement, depuis 1641, il n'y a pas eu d'éditions nouvelles de Du Vair, et les opuscules publiés avant cette date sont extrêmement difficiles à trouver. Au reste, nous ne pouvons, dans le cadre restreint de notre programme, qu'étu-

dier dans ses grandes lignes l'œuvre de cet écrivain ; nous avons à nous demander simplement ce qui le caractérise comme moraliste.

Les circonstances l'ont favorisé ; il a pu faire ce dont Montaigne s'était toujours dispensé. Né en 1556, 23 ans après Montaigne, à Paris, il avait par là même un avantage sérieux sur l'auteur des *Essais*, et pouvait être au courant, chaque jour, de ce qui se passait et à la cour et à la ville. Fils d'un magistrat, il fit de bonnes études, et son père, ayant compris l'utilité des voyages et leur influence sur la formation de l'esprit, les multiplia dans l'intérêt de son fils. Du Vair acquit la pratique des affaires au service du duc d'Anjou, et s'initia à la vie politique du temps. En 1584, à 28 ans (et non à 24 ans, comme le dit M. Strowski), il devint Conseiller au Parlement de Paris. Cette charge lui laissait beaucoup de loisirs, « plus qu'il n'avait accoutumé » ; aussi craignait-il « de vieillir au Palais avec ennui ». Toutefois il ne donna pas sa démission ; mais il sut mêler à l'exercice de sa profession l'étude passionnée de la littérature et de la philosophie. D'ailleurs, les événements l'arrachèrent à cette sinécure : il fut mêlé aux affaires publiques, joua un rôle important contre les ligueurs et les fit échouer dans leurs desseins en faisant valoir les principes de la loi salique. C'est à lui, pour une grande part, que Henri IV dut le trône. Il en fut récompensé en 1599 : il fut envoyé en Provence, à Aix, comme premier président du Parlement ; c'était une charge très importante, si l'on songe aux attributions politiques du Parlement à cette époque.

Du Vair était prêtre ; il fut même, en 1603, nommé évêque de Marseille, mais il refusa. Il se trouva en relations avec Malherbe, avec Pérez ; et ainsi, de 1599 à 1616, il passa des années délicieuses. C'était, en Provence, un personnage de haute importance, estimé de tous et respecté comme un véritable sage. En 1616, il fut rappelé à Paris, nommé garde des sceaux à l'âge de soixante ans, disgracié un moment, puis aussitôt rappelé pour être nommé évêque et comte de Lisieux. Il mourut garde des sceaux, en 1621.

Il fut donc, pour observer le monde, mieux placé que Montaigne lui-même. Il eut ce que Montaigne s'était refusé : la pratique des affaires et l'expérience de la vie politique. Lettré délicat, il a cherché à relever l'éloquence, dont il savait tout le charme et toute la puissance ; de plus, il se montra philosophe, et particulièrement stoïcien ; enfin, ce fut un chrétien convaincu et un prêtre vertueux.

Il nous faut négliger le point de vue littéraire et chrétien de son œuvre ; nous devons aussi nous mettre en garde contre

ses œuvres morales, puisqu'il était prêtre. Nous ferons donc un choix parmi ses œuvres, et nous retiendrons seulement deux ouvrages : *la Sainte Philosophie* et le *Traité de la Constance et Consolation ès calamités publiques.* Ce sont deux ouvrages tout à fait différents l'un de l'autre. Dans le premier, il montre les ravages qu'exerce en nous la faute originelle, et la misère effrayante de l'homme sur la terre (c'est le sujet de la Ire partie) ; il laisse entrevoir la possibilité d'un relèvement (IIe partie) ; et prétend que le moyen d'y parvenir, c'est de subordonner la morale à la religion (IIIe partie). Le second livre est un livre de morale sécularisée, composé sous forme de dialogue, trois de ses amis lui servant d'interlocuteurs ; ces trois amis sont représentés par trois poètes de la légende païenne, Musée, Linos, Orphée.

Mais, de ces deux traités, quel est celui qui exprime la pensée et la doctrine de l'auteur ? Y a-t-il eu chez Du Vair évolution, et, s'il en est ainsi, dans quel sens cette évolution s'est-elle produite ? La bibliographie peut, seule, nous renseigner sur ce point.

Des deux traités de Du Vair, l'un est foncièrement chrétien ; l'autre est composé dans un esprit tout à fait indépendant, et même avec des éléments empruntés à la mythologie païenne. A-t-il proclamé, comme le dit M. Brunetière, la faillite de la morale indépendante au profit de la morale religieuse ? A-t-il considéré la morale religieuse comme inaccessible aux esprits de son temps, et s'est-il résigné, pour être compris, à écrire pour son siècle un traité laïque ? Ed. Cougny et F. Brunetière tenaient pour la première hypothèse ; mais c'est le contraire qui est vrai : M. René Radouant a démontré que la *Sainte Philosophie* est de beaucoup la première en date (1587 ou 1589). La *Constance et Consolation* est postérieure de 7 ou 5 ans (1594). Le problème se trouve ainsi résolu ; et, par là, s'affirme cette tendance, caractéristique au XVIe siècle, de séculariser la morale. La *Philosophie* de Du Vair est un livre de morale religieuse au premier chef. Du Vair comprit que c'était là une langue étrangère pour ses contemporains. Aussi, oubliant qu'il était prêtre, il en vint à exposer une morale plus terre à terre, celle d'Epictète. Nous laisserons donc de côté la *Sainte Philosophie* ; nous nous en tiendrons au *Traité de la Constance*, qui fait de lui un véritable moraliste.

C'est l'œuvre d'un bon Français, désolé, désespéré même des maux dont souffre sa patrie. Il cherche à fortifier l'âme de ses contemporains et à les consoler par la perspective d'un avenir meilleur. Ecoutons-le parler :

« Pauvre et désolée province, puisque les excès de vos anciennes delices vous ont jetté en l'acces de ceste fievreuse fureur, et que

vostre malheur vous fait prêter vos mains, pour ainsi deschirer vos entrailles et defigurer vostre face, si ce chaud mal reçoit quelque intervalle, employez-le à contempler votre misère. Que si vous avez trop d'horreur des maux que vous faites, ou que vostre vue ne puisse autrement se reflechir sur vous, mirez-vous donc dans les ruines de ce pauvre peuple hebrieu, car c'est bien vostre vray miroir... »

(Passage d'une lettre inédite, cité par M. Radouant.)

Le *Traité de la Constance* est composé de trois dialogues, à l'imitation de Platon et de Cicéron ; on y trouve même un décor : jardin au premier dialogue, corps de garde au second. Il commence par un tableau navrant du pays. Musée prend en main la cause de la philosophie stoïcienne ; Orphée plaide en faveur de la Providence. On disserte sur l'immortalité de l'âme, consolation suprême. Quelques pages de ce *Traité de la Constance* ne le cèdent en rien à certains passages des sermons de Bossuet :

« La première voix que prononce la nature, c'est que toutes choses qui sont sous le ciel et la lune sont périssables. Vous en voulez, comme par privilège, exempter votre ville et la rendre immortelle ?... Ne devons-nous pas estimer que, quand nous entrons au monde, nous contractons avec la nature, et nous obligeons de garder les lois qu'elle a données et publiées depuis tant de siècles aux villes, aux républiques, aux royaumes ?... Nous avons vu, en nos jours, notre pays si comblé de biens, de richesses, de gloires, de délices, qu'il ne se pouvait dire plus. Nous sommes maintenant sur le retour. Notre bonne fortune est sortie de chez nous, comme d'une maison crevassée de tous côtés ; nous sommes demeurés attendant la chute : les uns crient, les autres regardent, les autres s'enfuient ; qu'y a-t-il tant à s'étonner ? Un vieil homme meurt, une vieille maison tombe : que faut-il tant crier ? Qu'y a-t-il, en cela, que vous ne voyez tous les jours et partout ? Les fruits fleurissent, se nouent, se nourrissent, se mûrissent, se sèchent ; les arbres croissent, s'entretiennent, se sèchent ; les animaux naissent, vivent, meurent ; le temps même, qui enveloppe tout le monde, est enveloppé par sa ruine et se perd en se coulant : il roule doucement les saisons les unes sur les autres, et toutes celles qui se passent, se perdent. De toutes ces choses muables, que voulez-vous faire de constant ? De toutes ces choses mortelles, que voulez-vous faire d'immortel ? »

C'est la plus belle page de Du Vair. Le *Traité de la Constance* est un ouvrage composé dans l'esprit de Montaigne, et qui continue l'œuvre de Montaigne. Il assure à Du Vair, parmi les moralistes, la place d'honneur après Montaigne, ou à côté de lui.

Vingtième année (2e Série) N° 23 18 Avril 1912

REVUE HEBDOMADAIRE
DES
COURS ET CONFÉRENCES
Directeur : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,
Professeur à l'Université de Paris.

Nicolas Coëffeteau. — Jean-Louis Guez de Balzac.

Je me suis efforcé, dans ma dernière leçon, de vous faire connaître l'état des esprits en France au début du XVIIe siècle ; et nous avons conclu qu'il y eut, à cette époque, une réorganisation complète, rapide et spontanée. C'est ce dernier caractère qui l'emporte : il n'y a pas lieu de faire honneur de cette révolution à tel ou tel homme politique, à tel ou tel écrivain, comme on fait honneur à Bonaparte de l'organisation nouvelle de la France aux environs de 1800. Assurément, Henri IV et Richelieu, Malherbe et Descartes n'ont pas nui à cette transformation, et, sans eux, elle eût peut-être pris un caractère différent ; mais, si grand que fût leur génie, il est hors de doute que, s'ils ont réussi dès le premier jour, c'est qu'ils étaient pleinement d'accord avec l'universalité de la nation française. Qui donc a donné le mot d'ordre ? On pourrait répondre : tout le monde et personne. Et cela est tellement vrai que ce siècle, appelé couramment *siècle de Louis XIV*, ne mérite pas ce nom. Il a donné le *Cid* et le *Discours de la Méthode* avant la naissance de ce roi, les *Provinciales* et les *Précieuses* quand Louis XIV était encore sous la tutelle de Mazarin. En réalité, tous, écrivains et hommes politiques, étaient

emportés par un courant irrésistible. J'espère que ma dernière leçon ne vous laisse aucun doute à cet égard. Nous pouvons donc aborder maintenant l'étude des moralistes, dans l'ordre où la chronologie va nous les présenter.

Nous parlerons des moralistes célèbres ; mais nous ne mettrons pas de côté les moralistes moins connus, qui ont laissé des traces moins lumineuses que les premiers, mais parfois plus profondes. Les hommes de génie furent lus, en général, par une élite ; et ceux que l'histoire littéraire affecte de ne pas connaître ont eu souvent des milliers de lecteurs ; il est donc juste d'accorder à ces derniers, sinon une étude approfondie, du moins un souvenir : songeons toujours que les quatrains de Pibrac eurent mille fois plus de lecteurs que les *Essais* de Montaigne.

Et justement, le premier moraliste qui se présente à notre examen semble se trouver dans ce cas. Qui donc, aujourd'hui, connaît le *Tableau des Passions* de Nicolas Coëffeteau ? Or, ce traité, parfaitement oublié de nos jours, a été réimprimé plus de vingt-cinq fois en soixante ans au XVIIe siècle. C'est donc par lui qu'il nous faut commencer.

Nicolas Coëffeteau n'est pas un moraliste de profession : il n'a droit à ce titre que par l'ouvrage cité plus haut ; il le publia lui-même en 1620, trois ans avant sa mort. Né en 1574, entré très jeune chez les *Frères prêcheurs*, il fut successivement, ou même simultanément, professeur, prédicateur, évêque *in partibus infidelium*, administrateur de l'évêché de Metz ; nommé évêque de Marseille, la mort l'empêcha de prendre possession de ces nouvelles fonctions (1623). Coëffeteau paraît appartenir exclusivement, comme on le voit, à l'histoire de l'éloquence religieuse. Nous avons de lui une oraison funèbre de Henri IV, des ouvrages de controverse contre les protestants, dont on a blâmé ou vanté la modération dans la forme, des ouvrages ascétiques et, enfin, des poésies chrétiennes. Mais il était difficile à un prélat de mœurs simples, qui vivait retiré, qui avait des loisirs, de ne pas s'occuper de littérature, de philosophie, de morale, d'histoire. Il n'y manqua pas. Son ouvrage capital est une histoire de l'Empire romain, qui débute par une traduction de Florus, et qui comprend 700 pages d'un énorme in-folio. Les contemporains considéraient cette histoire, à demi traduite, comme un chef-d'œuvre ; cet ouvrage a ravi le XVIIe siècle, qui en a exigé plus de cinquante éditions. Quelques parties se lisent encore aujourd'hui, sinon avec plaisir, du moins avec un certain intérêt. Mais il n'en est pas de même de son livre de morale. Il est bien difficile aux simples mortels, aux simples lettrés ignorants de la *Philosophie*, de comprendre et

de goûter un ouvrage qui parle de l'*appétit concupiscible* et de l'*appétit irascible*, qui fait un compte exact des passions de l'homme (au nombre de 11). Il y a dans ce livre beaucoup trop d'Aristote, beaucoup trop de saint Thomas : c'est le livre d'un dominicain, d'un thomiste. Aristote est trop souvent pour lui ce que Montaigne avait été pour Charron, ce que Sénèque et Plutarque avaient été pour Montaigne. Pourtant, on rencontre dans cet ouvrage des réflexions judicieuses, des exemples intéressants et variés, empruntés aux histoires anciennes, et, enfin, quelques jolis détails ; surtout on y trouve une belle langue, une langue formée, ferme, qui se ressent de la transformation récente due à Malherbe. C'est par là que ce traité a plu aux contemporains. Le célèbre Camus, l'évêque de Belley, disait de cet ouvrage u'il a « sa gloire particulière, et, si l'on peut ainsi dire, son auréole », à cause de la « douceur, la pureté, la netteté, la clerté (*sic*), la chasteté du style ». Aussi Coëffeteau fut-il très longtemps célèbre ; cinquante ans après sa mort, Boileau en parle comme d'un homme compétent :

Laissons-en discourir La Chambre et Coëffeteau.

Et La Bruyère, dans les *Caractères* (1688), s'exprime ainsi : « On lit encore Coëffeteau et Amyot ; lequel lit-on de leurs contemporains ? » On pourrait même se demander s'il n'y a pas là un trait dirigé contre un moraliste plus célèbre et plus important, Balzac, qu'il nous faut étudier maintenant.

*
* *

Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, est né en 1597, et mort en 1654. Né à Angoulême, d'une famille bien apparentée, il fut attaché de bonne heure à la puissante maison des d'Epernon et des La Valette. Il fit par suite de nombreux voyages, en Hollande, en Italie, et acquit ainsi la politesse, l'aisance, la connaissance exacte du protocole, que donne d'habitude la fréquentation des grands. Il dut à ces diverses circonstances de composer des lettres nombreuses, à demi diplomatiques, à demi littéraires, à demi familières. Dès 1624, ces lettres lui faisaient une grande réputation. Richelieu le remarqua et ne lui ménagea pas ses faveurs. On lui paya (assez irrégulièrement du reste) une pension de 2.000 livres ; il conquit les titres de conseiller, puis d'historiographe du roi, dont il disait que c'étaient des « bagatelles magnifiques ». Il n'était pas fait pour la diplomatie et les affaires. A trente ans, il se retira dans ses terres de Balzac, et plus tard

chez des religieux. Vieilli avant l'âge, maladif, dégoûté du monde, enclin à la méditation et, en particulier, à la méditation religieuse, il fit de rares voyages à Paris ; et, même lorsqu'il fut membre de l'Académie, nouvellement fondée, il ne se déplaça guère pour y siéger.

Il y avait dans son caractère, on le voit, quelques analogies avec celui de Montaigne ; mais les ressemblances ne vont pas plus loin.

Il n'avait pas dans son château, comme Montaigne, sa *librairie* ; il ne faisait pas, comme lui, d'interminables lectures. Et il ne préparait pas dans le silence un grand ouvrage comme les *Essais*. Il fut pourtant illustre, grâce à ses lettres. De sa province, il exerça une véritable royauté, un véritable despotisme sur les prosateurs de son temps. On se méprend sur le caractère de ces lettres, pleines de compliments, tournées à la Voiture, traitant des lieux communs dans un style précieux. Assurément, et c'est pour cela qu'on ne lit plus Balzac, il y a bien des futilités, des niaiseries même dans cette correspondance ; mais ce n'était pas tout à fait sa faute. A ce moment, tout le monde voulait avoir sa petite lettre de Balzac ; on se le disputait, comme on se dispute la prose ou les vers de l'auteur à la mode. Balzac était fort ennuyé de ces sollicitations perpétuelles, et il se tirait d'embarras par de l'ingéniosité. Il écrivait à des gens qu'il n'avait jamais vus, dont il ne connaissait ni le caractère ni la physionomie, des lieux commun où il avait le champ libre. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Son protecteur, le cardinal de La Valette, avait remarqué en lui un observateur sagace, un honnête homme, un esprit élevé, un moraliste. Il lui enjoignit de noter sur le papier ses observations au jour le jour. L'apologiste de Balzac, lors de sa querelle avec les Feuillants et le P. Goulu, Ogier, disait : « Otez des lettres de M. de Balzac le *Monseigneur* qui est en tête et *votre serviteur* qui est à la fin, ces lettres-là seront tout ce qu'il vous plaira qu'elles soient, et il n'y aura point de titre si superbe dont elles ne pourront soutenir l'éclat et la dignité. » Il y a dans les lettres des réflexions chrétiennes, morales, politiques, de haut intérêt ; elles pourront donc être, comme disait Montaigne, « de notre gibier ». En effet, nous avons vu ensemble que, si Montaigne avait eu quelqu'un à qui il pût parler, il aurait donné ses *Essais* sous forme de lettres. Les *Essais* de l'ermite de la Charente ont été des lettres. Ogier le dit en propres termes. Balzac a parlé de tout ce qui le préoccupait, comme Montaigne, mais avec cette différence que la période qui va de 1620 à 1650 n'est pas comparable à la période de terreur et de tristesse pendant laquelle

Montaigne écrivit ses *Essais*. Au temps de Balzac, le présent et l'avenir n'ont rien d'attristant ni d'effrayant : par suite, les réflexions, toujours graves, de Balzac ne sont nullement moroses, nullement pessimistes. Ces lettres de Balzac sont très souvent l'ouvrage d'un moraliste ; on en pourrait extraire des pensées choisies, et le recueil de morale ainsi formé ne serait pas sans mérite.

Mais Balzac a aussi consacré du temps à écrire des traités de morale et de politique. Les traités sont bien différents des lettres ; ils ne sont pas gâtés par le souci ou la nécessité d'être spirituel et précieux ; et il comptait si peu sur ces ouvrages pour s'assurer la gloire, que le principal de ces traités n'a pas été publié de son vivant. On ne peut pas dire du Balzac des traités :

> Son trop d'esprit s'épand en de trop belles choses :
> Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses.

Les traités ont été composés à l'époque de sa maturité : *le Prince*, 1631 ; le *Socrate chrétien*, 1652 ; l'*Aristippe ou de la Cour*, 1658 (4 ans après sa mort).

C'est dans ces ouvrages surtout qu'il a fait œuvre de moraliste ; mais hâtons-nous de le dire : il ne faut pas surfaire son génie. *Le Prince* est quelque chose d'intermédiaire entre le *Panégyrique de Trajan* de Pline le Jeune et *le Prince* de Machiavel. Balzac fut enthousiasmé par les succès de Louis XIII et de Richelieu ; la pacification de l'Ouest par la prise de La Rochelle le transporta de joie. Croyant voir en Louis XIII le prince idéal, il chercha dans la méditation de son château à reconstituer le type du monarque parfait : il composa *le Prince* ; et, après chacun de ses chapitres, il fit une application toute particulière des idees générales précédemment développées à Louis XIII et à Richelieu, tout cela en termes pompeux, magnifiques, comme le sujet lui-même, avec moins de fausses beautés cependant que dans les lettres. C'est l'œuvre d'un orateur, d'un historien, d'un politique, d'un moraliste. Un exemple nous renseignera mieux encore sur le caractère de ce traité :

« Assurément, il n'y a point de meilleur moyen d'amolir la vigueur des courages que d'occuper les esprits à des exercices paisibles et sédentaires, et l'oisiveté ne peut entrer dans les états bien policés par une plus subtile ny plus dangereuse tromperie que celle des lettres. Ce sont ces personnes oisives et paresseuses, qui, en partie, ont ruiné le commerce et l'agriculture, qui sont cause de la faiblesse de notre état et de la lâcheté de notre siècle...

« Si le bon sens et la simple raison d'un homme sont extrêmement à estimer, je ne vois pas pourquoi on méprisera la science, qui est comme le sens recueilli d'une infinité de restes, et la raison commune de plusieurs sages. Mais, aussi bien ici qu'ailleurs, il est besoin de distinguer et de faire différence de science. Je n'ai garde de blâmer les bonnes lettres : je soutiens seulement qu'il y en a de mauvaises, qui ne sont que de vains amusements de l'esprit ; des songes et des visions de gens qui veillent ; des travaux qui n'aboutissent à rien et n'apportent ni force ni embellissement à la patrie...

« Il me semble que les rois peuvent encore ajouter la lecture de l'histoire, qui est une philosophie plus populaire et plus agréable que celle qui se recueille dans la sécheresse des préceptes, parmi les épines et les aiguillons de la dispute. Par elle, toute la vertu des anciens est nôtre, et ils n'ont vécu, à bien dire, que pour nous instruire, ni fait de bonnes actions que pour nous laisser de bons exemples. Elle donne aux princes l'industrie de ceux qui l'ont précédé, pour la mettre avec la sienne... Elle lui montre les issues par où les sages sont sortis des passages difficiles, et la voie qu'ils se sont faite, lorsqu'ils n'en ont pas trouvé... »

Je n'ai pas besoin d'insister sur la langue et le style ; le XVIe siècle semble déjà loin.

Le *Socrate chrétien* est un ouvrage tout différent : c'est comme la *Sainte Philosophie* de Du Vair, et pour les mêmes raisons, un ouvrage qui ne doit pas nous retenir longtemps. C'est une suite de douze discours sur l'invocation des saints, l'éloge de saint Jean Chrysostome, l'inspirateur de Balzac, etc... On voit le caractère tout particulier de ce traité, et pourquoi nous sommes obligés de le passer presque sous silence.

Aristippe ou de la Cour était l'ouvrage préféré de Balzac, les délices de ses yeux, la consolation de sa vieillesse. Il arrivait à dire qu'il l'avait refait douze fois, et qu'il y avait mis toute sa science, tout son esprit, tout l'esprit des autres.

Il suffirait de lire ce tout petit volume pour en connaître l'auteur : toutes ses qualités et tous ses défauts s'y retrouvent. C'est d'abord un manque absolu de simplicité et de naturel ; Balzac a réuni dans ce livre des maximes, des réflexions à l'usage des hommes de cour : c'est une sorte de manuel de l'honnête courtisan. Il a imaginé un personnage hybride, ni ancien ni moderne, ni français ni étranger. C'est un chrétien affublé d'un nom et (dans le frontispice) d'un costume qui n'est ni moderne ni français : ce personnage fait dans la ville de Spa une série de con-

férences à un landgrave de Hesse, en l'an de grâce 1618. Voyons comment il nous est présenté :

« C'était un gentilhomme de jugement exquis, et d'expérience consommée, catholique de religion, Français de naissance et originaire d'Allemagne, âgé de cinquante-cinq ans ou environ. Il avait le don de plaire et avait l'art de persuader. Il savait de plus la vieille et la nouvelle cour ; et ayant observé dans plusieurs voyages qu'il avait faits, les mœurs et le naturel des princes, et de leurs ministres, on trouvait en lui un trésor de choses de notre temps ; outre les autres connaissances qu'il avait puisées dans l'antiquité et acquises par la méditation...

« Aristippe était le lecteur et l'interprète ; après avoir lu, il faisait des réflexions sur les choses qu'il venait de lire ; quelquefois en peu de mots et passant légèrement sur les choses ; quelquefois aussi en s'y arrêtant, et par des discours assez étendus ; selon que la matière le désirait ou que M. le landgrave le désirait de lui. Il y avait plaisir à ouïr un philosophe parler de la cour ; et si ce sophiste qui se rendit ridicule devant Annibal n'eût pas plus mal parlé de la guerre, je m'imagine qu'Annibal ne se fût pas moqué de lui.

« Les affaires publiques sont souvent sales et pleines d'ordures : on se gâte pour peu qu'on les touche : mais la spéculation en est plus honnête que le maniement : elle se fait avec innocence et pureté. La peinture des dragons, et des crocodiles n'ayant point de venin qui nuise à la vue, peut avoir des couleurs qui réjouissent les yeux ; et je vous avoue que le monde qui me déplaît tant en lui-même me semble agréable et divertissant dans la conversation d'Aristippe. — En cette conversation, habile et savante comme dans une tour voisine du ciel, et bâtie sur le rivage, nous regardions en sûreté l'agitation et les tempêtes du monde. Nous étions spectateurs des pièces qui se jouaient par toute l'Europe : Aristippe nous faisait les arguments de celles qui se devaient jouer, et sa prudence tant acquise que naturelle, sachant tout le passé et tout le présent, nous apprenait encore quelques nouvelles de l'avenir... J'écrivais le soir les discours que j'avais ouïs l'après-dîner,et me déchargeois sur le papier *d'un fardeau de perles et de diamants*, comme les appelait le bon M. Coëffeteau à qui je les communiquais tous les matins. »

On voit ainsi tout le détail de ce qui se trouve dans cet ouvrage : théories, maximes, exemples, anecdotes, tableaux, portraits, tout cela peut nous donner un avant-goût du chapitre de la Cour dans La Bruyère. Désiré Nisard a dit : « C'est un certain nombre

de portraits que La Bruyère a simplement retranchés. » — Serait-ce blasphémer que de dire : « C'est bien beau ; mais c'est bien ennuyeux » ? Toujours est-il que la lecture de cet ouvrage est fatigante ; et, ce qui est plus grave, c'est un tableau de la cour tout à fait fantaisiste, ou plutôt tout à fait livresque. Balzac ne connaît pas la cour ; il en parle comme un rhéteur :

« C'est, disait Nisard, un tableau de la cour rêvée par un solitaire, et par un homme trop honnête et trop indépendant pour avoir pu toucher de près les hommes et les choses dont il parle. » Aussi malgré la justesse et parfois la profondeur de certaines pensées, la postérité n'a pas voulu partagé l'admiration des contemporains. Ni ses traités ni ses lettres n'ont fait de Balzac un moraliste de premier ordre, un moraliste qui écrivît « à beaucoup d'hommes et à beaucoup d'années ». Balzac a contribué à fixer la langue, à former de grands génies comme Descartes, Pascal, Bossuet : c'est là son plus grand mérite.

Membre de l'Académie, Balzac eut l'idée de fonder un prix d'é-oquence (200 livres, c'est-à-dire 8 ou 900 francs) qui récompense rait, tous les deux ans, l'auteur d'un opuscule traitant des sujets moraux. Il fallait que le sujet eût l'approbation de deux docteurs de la Faculté de théologie ; il fallait de plus que la péroraison fût une prière à Jésus-Christ. En 1671, Mlle de Scudéry remporta le prix ; ce fut Fontenelle en 1687 ; le président Hénaut en 1707. Les sujets étaient d'un genre particulier : « la science du salut » ; « paraphrase de l'*Ave Maria* ; » « la patience et son contraire » : trop laïques pour la chaire, ils étaient trop ecclésiastiques pour intéresser les habitués des salons. Dans les deux volumes où l'on a rassemblé ces opuscules, on trouve des traces de talent, et c'est tout. Peut-être trouvera-t-on quelques pages de pure morale dans l'opuscule de Mlle de Scudéry. Mais, neuf fois sur dix, ces travaux n'ont d'intérêt qu'au point de vue théologique et ont eu pour auteurs des prêtres.

Il nous faut donc revenir à ceux qui ont composé des ouvrages de pure morale, La Mothe Le Vayer et quelques autres, dont nous parlerons la prochaine fois.

VINGTIÈME ANNÉE (2e Série) N° 27 16 MAI 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La Rochefoucauld ; sa vie, ses *Maximes*.

J'ai cru devoir, dans la dernière leçon, vous donner quelques détails sur la période qui sépare Balzac de La Rochefoucauld ; je vous ai montré combien les questions de morale préoccupaient alors les esprits. Parmi un grand nombre de moralistes dont j'aurais pu dresser une liste fastidieuse, j'ai choisi quatre auteurs : un magistrat, qui devint précepteur de Louis XIV, La Mothe Le Vayer ; un officier de fortune, Fortin de la Hoguette ; un médecin très savant, La Chambre ; un prêtre, et qui plus est, un religieux, Senaut. Nous avons vu que vers 1660 tout le monde parlait de morale ; on moralisait à la cour, à la ville, au théâtre, à l'église ; on moralisait surtout dans les salons. La Chambre était un habitué du salon de Mme de Sablé : c'est dans ce réduit, comme on disait alors, que prirent naissance les *Maximes* de La Rochefoucauld, dont la première édition fut donnée en 1665.

Nous allons étudier l'homme, son temps et l'histoire de son livre ; la leçon prochaine sera consacrée à l'examen de sa doctrine.

L'auteur des *Maximes* avait cinquante ans en 1665 ; et il ne semblait pas prédestiné à ce genre d'ouvrage. Bien que le livre fût

anonyme, tout le monde savait que l'auteur en était un duc et pair, un grand seigneur, dont la noblesse se perdait dans la nuit des temps. On sait quel dédain affectaient alors les grands seigneurs pour ceux qui n'étaient que des « gens de lettres » ; s'ils consentaient à entretenir avec eux quelque commerce, c'était par manière de passe-temps ; ils les admettaient au nombre de leurs domestiques et leur accordaient, selon les cas, des gratifications ou des pensions. Mais ils ne les eussent pas considérés comme des égaux, et eussent cru *déroger* en s'abaissant jusqu'à eux.

Ce fut donc une petite révolution, quand La Rochefoucauld publia ses maximes. Il avait fallu, sans doute, un concours d'étranges circonstances pour que ce seigneur s'avouât homme de lettres. L'étude de sa vie nous éclairera sur ce point.

La biographie de La Rochefoucauld est, d'ailleurs, d'autant plus facile à faire qu'aucun point n'en est aujourd'hui obscur ; grâce à des monographies excellentes (celles de MM. Gourdault, Félix Hémon), grâce à l'édition Gilbert et Gourdault, une des meilleures qui soient aujourd'hui, La Rochefoucauld nous est très bien connu. — Il est né à Paris, dans le quartier Saint-Honoré, en 1613, sous la Régence de Marie de Médicis. Il était l'aîné de 12 enfants. Il fut élevé à la campagne, dans différents châteaux de son père, et son éducation fut tout à fait négligée. Nous avons vu que Fortin de la Hoguette préconisait, en matière d'éducation, le mélange des exercices physiques avec les études classiques, alors qu'au XVIIe siècle, on attendait que les études fussent terminées pour envoyer les jeunes gens à l'*Académie*. Le père de La Rochefoucauld considéra les exercices physiques comme la partie essentielle de l'instruction de son fils : le prince de Marsillac (c'est ainsi que s'appela ce dernier jusqu'à la mort de son père) fut et resta toujours très ignorant. De plus, son éducation fut assez rapidement terminée ; son père était évidemment pressé de le voir devenir chef de famille.

Il maria cet enfant de 15 ans avec une riche héritière. — En 1629, c'est-à-dire à 16 ans, le prince faisait ses premières armes à l'armée d'Italie. — Un dernier détail : nous avons vu avec quel soin l'admirable éducateur qu'était Fortin de la Hoguette cherchait à prémunir ses enfants contre la lecture des romans, et surtout de l'*Astrée* : or, on nous dit que La Rochefoucauld faisait ses délices de ce roman.

Il est inutile de le suivre au cours de ses expéditions militaires, dans ses intrigues politiques ou galantes. Dans tout cela, nous ne trouverions rien qui lui fasse honneur. Son rôle n'a pas toujours été très beau ; il fut même déshonorant en 1652. Le prince de

Marsillac apparaît comme un seigneur étourdi, ambitieux, présomptueux. Ses huit jours de prison à la Bastille, son exil en province, la fameuse mousquetade qu'il reçut pendant les guerres de la Fronde, sont au nombre des nombreuses mésaventures que son caractère lui attira.

En 1650, il est chef de maison. Il se réconcilie avec Louis XIV. Le jeune roi paraît oublier son attitude pendant la Fronde, et lui confère le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. Mais là s'arrête la clémence du monarque. La Rochefoucauld fait de vains efforts pour devenir gouverneur du Dauphin : on lui préfère le duc de Montausier, moins ignorant et moins compromis. En 1667, il part comme engagé volontaire au siège de Lille, espérant que le roi lui en saura gré : c'est peine perdue. Louis XIV n'a pas besoin de La Rochefoucauld : il a Turenne et Condé.

Telle avait été l'existence du futur moraliste avant 1665 ; nous en avons recueilli des indications précieuses : La Rochefoucauld est un grand seigneur, qui ne se croit pas pétri du même limon que le commun des mortels. — C'est un ignorant ; il tâchera dans la suite de s'instruire : ce sera trop tard. Il sera conscient d'ailleurs de son infériorité sur ce point, et quand on fera des démarches auprès de lui pour l'engager à poser sa candidature à l'Académie il répondra qu'il est « trop timide pour faire un discours en public ». — Enfin, fourvoyé une partie de sa vie dans l'intrigue, il n'a pas réussi dans ses entreprises : c'est un ambitieux déçu. Ajoutez à cela que ses blessures, et les infirmités que lui avaient values ses désordres de jeunesse lui firent connaître toutes les misères d'une vieillesse précoce. De 1654 à 1680, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il mène la vie d'un simple particulier, et il est assez embarrassé de sa personne. Contraint de rester à la cour pour caser ses huit enfants, il est gêné par les Condé, les Conti, les Longueville. La plupart du temps, d'ailleurs, il est désœuvré.

Alors il cherche un allégement à ses maux, une consolation à ses chagrins dans les choses de l'esprit et dans la fréquentation des personnes du monde. Très séduisant, destiné à plaire, grâce à ses qualités et plus encore à ses défauts, il devient un assidu des salons et des ruelles. Il y a en lui un singulier mélange : morgue aristocratique insupportable, politesse exquise, timidité excessive, le tout avec un grand fonds de mélancolie. Il avait été très bien avec Mme de Longueville ; il devient l'ami de Mme de Sévigné, de Mme de Sablé, et plus tard de la marquise de La Fayette. — Ainsi La Rochefoucauld, qui aurait voulu être maréchal de France, devient un habitué des salons en vogue. Il passe son temps dans un fauteuil (même à la cour, le roi connaissant ses infir-

mités). C'est ainsi qu'il conçoit l'idée de ses *Maximes*; c'est ainsi qu'il les élabore. Avant qu'il connût Mme de Sablé, il n'avait pas songé à devenir moraliste. Il avait seulement rédigé ses *Mémoires*, que des amis avaient publiés *malgré lui*, en 1662.

Nous n'avons pas à nous occuper des *Mémoires*. Il nous suffit de dire en deux mots que, composés entre 1654 et 1659, après la Fronde, ils furent donnés au public avec de véritables falsifications. Ajoutons que ces *Mémoires*, à eux seuls, ne feraient pas de leur auteur un homme illustre, et ne donneraient pas une haute idée de son caractère. Il y insulte la duchesse de Longueville, femme autrefois aimée, et ne recule pas devant cette lâcheté. Aussi s'attira-t-il de fâcheuses affaires avec le prince de Condé, le père de Saint-Simon ; croyant avoir mécontenté le roi, il s'empressa de désavouer ses *Mémoires*, et montra dans cette circonstance le manque de franchise le plus absolu.

Cette affaire interrompit la composition des *Maximes*. Ces maximes, qui avaient pris naissance au milieu des frivolités mondaines, n'auraient pas vu le jour, si La Rochefoucauld n'avait pas été, dès 1659, en relations avec Mme de Sablé. C'est parce que Mme de Sablé aimait le petit jeu des *sentences* que La Rochefoucauld en composa. Les salons de Mme de Sablé et de Mlle de Scudéry étaient les plus célèbres après l'hôtel de Rambouillet. On s'y réunissait pour causer : pas de fumoir, pas de table de jeu. Hommes et femmes s'entretenaient de toutes sortes de sujets, sauf peut-être de politique et de religion. La Fontaine, dans une fable adressée à Mme de Sablé, *les deux Rats, le Renard et l'œuf*, nous fait connaître, en quelques lignes, le caractère de ces entretiens :

> Propos, agréables commerces,
> Où le hasard fournit cent matières diverses,
> Jusque là qu'en votre entretien
> La bagatelle a part : le monde n'en croit rien.
> Laissons le monde et sa croyance
> La bagatelle, la science,
> Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
> Qu'il faut de tout aux entretiens.

Dans d'autres salons, les portraits faisaient fureur ; dans d'autres, c'étaient les madrigaux et les charades ; dans celui de Mme de Sablé, c'étaient les maximes. — Mme de Sablé, alors sexagénaire, et ayant des velléités de retraite, s'était installée dans les dehors de Port-Royal de Paris ; elle était en correspondance avec la mère Angélique et la mère Agnès. Elle avait de la mort une peur excessive, craignait le mauvais air, les miasmes et s'ingéniait à les éviter ; elle donnait tous ses soins à sa cuisine, qui

était exquise et qui faisait dire à un plaisant : « Mme de Sablé se convertit ; mais le diable ne quitte pas la maison : il s'est réfugié dans la cuisine. » — La Rochefoucauld venait assidûment chez elle ; de 1559 à 1561 il y rencontra un homme bien plus malade et bien plus languissant que lui : Blaise Pascal, qui était pour ainsi dire le directeur de conscience de Mme de Sablé. Mais Pascal venait là pour parler de religion, pour passer ensuite quelques moments dans l'église de Port-Royal ; La Rochefoucauld au contraire était un libertin, un esprit fort. Il venait pour se distraire, pour deviser au coin du feu et pour goûter les confitures de Mme de Sablé. — C'est dans ces conditions que se firent les *Maximes* (1665-1678). C'est seulement en 1660 qu'on en trouve une première trace dans la correspondance de La Rochefoucauld. Dans une lettre à M. Esprit, il transcrit quelques maximes, et continue ainsi :

« Vous n'aurez que cela pour cette heure. Mandez ce qu'il en faut changer. Je ne sais plus aucune de vos nouvelles, ni domestiques, ni chrétiennes, ni politiques. Je crois que j'irai cet hiver à Paris, et que nous recommencerons de belles moralités au coin du feu... Je vous prie de montrer à Mme de Sablé nos dernières sentences : cela lui redonnera peut-être envie d'en faire, et songez-y aussi de votre côté, quand ce ne serait que pour grossir notre volume... »

Après une interruption, il revient en 1662 à ce sujet, et certaines lettres à Mme de Sablé attestent qu'il s'en occupe. En 1663, il lui écrit :

« C'est à moi à cette heure à faire des façons pour mes maximes, et après avoir vu les vôtres, n'en espérez plus de moi. Je vous jure sur mon honneur que je ne les ai point fait copier, quoique je fusse fort en droit de le faire, et je vous assure de plus que je l'aurais fait, si je n'espérais que vous consentirez à me les donner. Je vous mènerai, quand il vous plaira, M. de Corbinelli, qui meurt d'envie de vous montrer quelque chose. Vous nous avez fait un cruel tour à M. l'abbé de la Victoire et à moi : vous le réparerez quand il vous plaira. Je pensais vous rendre moi-même hier vos maximes. »

Dans une autre lettre, après avoir transcrit des maximes :

« Voilà tout ce que j'ai de maximes que vous n'avez point. Mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carottes, un ragoût de mouton et un de bœuf, comme ceux que nous eûmes lorsque M. le commandeur de Gouvré dîna chez vous, de la sauce verte, et un autre plat, soit un chapon aux pruneaux, ou telle autre chose que vous jugerez digne de votre

choix. Si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritais pas de manger autrefois, je croirais vous en être redevable toute ma vie. »

Ces maximes, que La Rochefoucauld expédiait par lettres, étaient communiquées à différentes femmes d'esprit qui étaient invitées à donner leur goût. La correspondance ne dit rien de l'apparition, en 1665, des *Maximes* de La Rochefoucauld. Il n'est pas question non plus de l'édition clandestine imprimée en Hollande l'année précédente.

La première édition (1665) a pour titre : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*. On les publia dans le petit format in-12. Elles obtinrent un véritable succès. Une seconde édition en fut donnée en 1666 ; une troisième édition en 1671 ; une autre en 1675 ; une autre, enfin, en 1678. D'une édition à l'autre, on remarque des remaniements, des suppressions par endroits, mais surtout des additions. Ainsi, en 1665, les maximes sont au nombre de 317 ; l'édition de 1678 en compte 500. — Si petit que soit ce volume, il a coûté à La Rochefoucauld douze ans d'un labeur assidu : c'est un ouvrage extrêmement travaillé. Mais, remarquons ce fait, c'est le résultat d'une collaboration. Les amis de La Rochefoucauld lui fournissaient le sujet de ses sentences, ils les provoquaient : il en était pour ainsi dire le rédacteur. Il est bien difficile de dire ce qui lui appartient en propre. Que revient-il à Mme de Sablé, à Mme de La Fayette, à Mme de Sévigné, à Jacques Esprit, cet académicien auteur d'un gros livre de morale ? — Mais les pensées sont à tout le monde : ce qui appartient à un auteur, c'est l'expression : « C'est une même balle dont tout le monde se sert ; mais celui-ci la place mieux. »

La Rochefoucauld mourut en 1680, entre les bras de Bossuet. Ce fait prouve évidemment que ses sentiments et ses idées avaient beaucoup changé.

Les *Maximes*, devenues classiques, furent rééditées fréquemment. On en donna de bonnes éditions au XVIIIe siècle ; il en fut de même au XIXe ; l'édition Gilbert et Gourdault (Hachette), en 3 volumes, semble la plus recommandable. On n'en donne pas d'éditions classiques ; nous verrons pourquoi dans la prochaine leçon.

Il peut y avoir deux façons d'étudier les *Maximes* : 1° suivre l'ordre chronologique depuis l'édition de 1665, examiner ce qu'est devenue chaque maxime, et les modifications qu'elle a subies ; 2° prendre le texte définitif et voir les changements qui ont été introduits. Les deux méthodes sont également bonnes. Un seul exemple va nous montrer qu'il est indispensable de procéder d'une

de ces deux façons. La Rochefoucauld avait écrit sur l'amitié, en 1665 :

« L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un *trafic* où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

L'année suivante, il écrit :

« L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un *commerce* où, etc... »

Pourquoi cette modification ? Est-ce parce que *trafic* était un mot trop bourgeois ? Non — mais *trafic* était plus méprisant : La Rochefoucauld a cru devoir se radoucir.

En 1678 il écrit ceci :

« Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une *Société*, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un *commerce* où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

Il en est ainsi partout et toujours. La Rochefoucauld modifie et semble n'être jamais content de ce qu'il a écrit. C'est quelque chose comme les différents états d'une gravure.

L'examen des *Maximes*, à ce point de vue, est de nature à faciliter la discussion des idées qu'elles contiennent et permet de porter un jugement motivé sur la doctrine de l'auteur. Telle sera notre tache dans la prochaine leçon.

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

La doctrine de La Rochefoucauld ; Mme de Sablé ; Jacques Esprit.

Dans notre dernière leçon, nous avons cherché à connaître La Rochefoucauld considéré comme auteur de ces *Maximes* qui parurent de 1665 à 1678. Nous avons étudié en lui successivement l'homme d'intrigue, le frondeur dont les ambitions furent déçues, le découragé, le malade enfin que des femmes distinguées entourèrent jusqu'à sa mort. Nous avons fait ensuite l'histoire du livre ; nous avons constaté qu'il était sorti des causeries à bâtons rompus, des entretiens variés, des conférences parfois réglées où se plaisaient les hôtes de Mme de Sablé. A table, on dissertait avec conviction sur des sujets gastronomiques, et l'on passait en revue les qualités diverses du potage aux carottes, de la sauce verte, de la marmelade, de la confiture. Au salon, l'entretien prenait un autre caractère : on causait sur toute chose, et toute chose, selon la mode du temps, était un prétexte à moraliser. La Rochefoucauld, rentré chez lui, donnait, durant les longues insomnies que lui causaient la goutte et les rhumatismes, une forme définitive aux pensées qu'il avait retenues de la conversation ; il les frappait en médailles.— Il nous faut maintenant étudier de plus près les *Maximes*, les analyser si possible, tout au moins les discuter et juger la doctrine qu'elles contiennent.

Le titre indique suffisamment que l'auteur a voulu faire un ouvrage de morale ; au xvie siècle, on l'eût intitulé sans doute : *Adages* ou *Apophtegmes*. Le savant Huet, traduisant en latin les *Maximes*, les appelait : *Axiomata*. Ce sont plutôt des paradoxes ; ce sont surtout des adages ; mais ces adages sont essentiellement modernes et ne doivent absolument rien à la sagesse

antique. Le seul livre qu'ait jamais feuilleté l'auteur, c'est la vie du monde, ou le cœur humain. Reste à savoir s'il y pouvait lire à livre ouvert.

Évidemment, il n'y a pas lieu de chercher dans les *Maximes* une composition savante. Les *Maximes* sont des pensées détachées, nées de causeries diverses, de conversations sur toutes matières. Aussi une table des matières était-elle indispensable ; et en tête de chaque édition de ses œuvres, La Rochefoucauld n'a pas manqué de cataloguer leur contenu. Grâce à cette table, on peut rapprocher les passages qui traitent de sujets analogues, établir des comparaisons intéressantes. Et un éditeur, poussé par un besoin de méthode peut-être excessif, a détruit l'ordre dans lequel La Rochefoucauld avait publié les *Maximes* pour les classer alphabétiquement. Il n'y a donc dans les *Maximes* aucun plan. Mais toutes les maximes sont réunies par un lien étroit, indissoluble : c'est l'idée fixe, l'inspiration générale. Les *Maximes* sont pour ainsi dire une collection d'arguments destinés à soutenir une thèse générale : et cette thèse tient en trois lignes.

Il est rare qu'un livre puisse être ainsi résumé en quelques mots. J.-J. Rousseau seul a subordonné des ouvrages tout entiers à un principe. Une phrase du début de l'*Emile* resume tout l'ouvrage : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des êtres; tout dégénère entre les mains de l'homme. » De même, les *Maximes* se résument ainsi qu'il suit :

L'amour de nous-mêmes est le principe de tous nos actes ;

Or, l'amour de soi est un vice ;

Donc nos prétendues vertus ne sont que des vices déguisés.

Toutes les maximes sont des corollaires de cette thèse fondamentale ; qu'on ouvre le livre à n'importe quelle page, c'est le même principe que l'auteur s'efforce d'étayer :

« L'amour de la justice n'est, en la plupart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice.

« Ce qui nous rend si changeants dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connaître les qualités de l'âme, et facile de connaître celles de l'esprit.

« L'amitié la plus désintéressé n'est qu'un commerce où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner.

« La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement.

« Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises qu'on devienne infidèle, pour nous dégager de notre fidélité. »

Il est donc absolument vain de vouloir analyser les *Maximes* ;

c'est le principe fondamental de l'ouvrage auquel il faut s'attacher, ou s'attaquer, selon le cas,

On sait que le livre de La Rochefoucauld a soulevé des récriminations vives et des protestations indignées ; mais il ne semble pas qu'il faille en tenir compte. La Rochefoucauld lui-même a été étonné du fracas que faisait son ouvrage ; et comme il était la politesse même, il s'est dit qu'il avait des devoirs envers ses lecteurs, et il a cherché à ne pas choquer outre mesure ; de là viennent les modifications, les atténuations qu'il a introduites dans les *Maximes* ; de là les correctifs destinés à donner, dans une certaine mesure, satisfaction aux plus indignés. Il y a un tout petit mot qui revient souvent dans son livre, c'est le mot : *souvent* ; c'est aussi : *le plus souvent*, *chez la plupart des gens*, etc. Ce sont là des adoucissements qui marquaient que l'auteur tenait compte de certaines exceptions. Il faisait comme Boileau, qui, reconnaissant l'existence de quelques femmes exceptionnellement bonnes, disait ironiquement :

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer.

Mais il ne faut pas se préoccuper de ces restrictions et de ces atténuations que La Rochefoucauld a introduites dans son ouvrage contre son gré. Il faut prendre sa thèse dans toute sa brutalité. En 1675, la 4e édition des *Maximes* porte cette épigraphe : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Supprimons l'adverbe d'atténuation, et nous aurons : « Nos vertus ne sont que des vices déguisés. »

Toute vertu est un vice, et un vice doublé d'un autre vice : l'hypocrisie ; toute vertu est doublement vicieuse. Brutus, pour qui la vertu n'était qu'un mot, se trouve singulièrement dépassé. La Rochefoucauld ne se contente pas de nier la vertu : pour lui, elle est un vice odieux.

Que vaut cette affirmation ?

Toutes les vertus sont des vices déguisés ; et ces vertus, il les passe en revue : amitié, constance, pitié, clémence, générosité, reconnaissance, valeur, chasteté, etc... ; et il arrive à la même conclusion. Mais si La Rochefoucault avait été moins ignorant, s'il s'était préoccupé un peu plus des étymologies, qui éclairent souvent bien des choses, il eût peut-être été moins paradoxal. Dans le mot *vertu* (*virtus*) il y a *vis*, la violence ; et l'étymologie même du mot en indique la signification : la vertu est une lutte contre le mal ; la vertu n'est pas l'innocence, qui consiste à faire le bien parce qu'on ignore le mal ; elle est un effort, un effort

pénible qu'on fait contre le mal. — La fameuse maxime « Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer » a quelque chose de séduisant et de brillant. Mais est-elle autre chose que du clinquant ? A l'examiner en pur philologue, on s'aperçoit qu'elle dit exactement le contraire de ce que voulait dire l'auteur. La Rochefoucauld place l'intérêt à l'embouchure du fleuve, et il veut dire au contraire qu'il est à la source. Si l'intérêt est la cause première des actions humaines et des prétendues vertus, ce n'est pas en lui que celles-ci viennent se perdre.

Il ne faut donc pas être dupe. D'autant plus que dans le langage figuré, être vertueux signifie : ne pas se laisser entraîner, aller contre le courant, résister. — La Rochefoucauld répondrait sans doute : la vertu consiste à fuir le vice ; et l'on ne fuit le vice que par orgueil, par intérêt, par amour de soi.

Est-ce vrai ? Le lecteur indigné proteste. Mais les exclamations ne suffisent pas. Il allègue des exemples fameux : pour l'amour maternel, Andromaque ; pour l'amour conjugal, Eponine et Sabinus ; pour le patriotisme, Régulus ou d'Assas ; pour la charité, saint Vincent de Paul, etc... Mais ce moyen de réfutation n'est pas heureux. Les exemples, quels qu'il soient, ne prouvent rien. La Rochefoucauld aurait beau jeu pour dire que ce sont là des exceptions à une règle qui n'est que trop fondée. Et puis une réponse de ce genre serait par trop facile. Vous citez l'amour maternel, mais n'est-il pas intéressé ? La mère aime *son* enfant, *fructus ventris*, c'est-à-dire un être qui lui appartient en propre. L'amour conjugal ? N'est-ce pas une forme de l'égoïsme ? *Erunt duo in carne una.* Le patriotisme ? Le désir de la gloire n'y est-il pas mêlé ? Le patriotisme pur est un sentiment bien rare. La charité ? La Rochefoucauld pourrait alléguer une phrase de Bossuet lui-même qui dit en parlant des hôpitaux : « cette banque du ciel, ce moyen d'assurer et multiplier ses biens par une céleste usure. » Ainsi, ces arguments ne font que « blanchir ». D'autant plus que la morale religieuse, laïque, païenne vient au secours de La Rochefoucauld. Le législateur des Hébreux a donné ce précepte : « Tu aimeras ton prochain *comme toi-même.* » L'Eglise condamne l'amour pur ; elle condamne le quiétisme. La morale indépendante veut que l'on trouve dans la pratique de la vertu la suprême satisfaction. — Il ne faut donc pas foudroyer La Rochefoucauld par des exemples : il aurait beau jeu pour y répondre. La véritable façon de le réfuter, c'est de faire la part du feu. Toutes nos actions ont pour principe l'amour de nous-mêmes. Il est impossible que nous sortions de notre moi ; il est impossible de supprimer le moi qui pense, qui agit, et qui nécessairement ramène tout à soi. Peut-on

parler d'une douleur désintéressée ? Qu'est-ce donc que pleurer un mari, un fils, sinon faire un retour sur soi-même, et dire : Il était si bon pour moi ! Sa présence me rendait si heureux ! — Donc le moi est à la base de toutes les actions humaines. Il s'agit seulement de savoir si l'amour-propre, si l'égoïsme est toujours un vice. Il faut s'entendre. L'amour de soi qui consiste à faire le bonheur des autres, à servir sa patrie, à préférer les sentiments nobles aux appétits grossiers, c'est celui qui fait les héros et les saints. N'est-il pas méritoire ? Il y a donc là une querelle de mots. Si l'égoïsme ne doit pas être pris toujours en mauvaise part, ce sera faire un mauvais raisonnement que d'appeler vices déguisés des actes nécessairement intéressés, mais non pas hypocrites. La vertu, c'est proprement la lutte contre un amour-propre désordonné ; c'est l'effort pour atteindre à un amour-propre bien ordonné.

« C'est seulement cette négation constante, dit Prévost-Paradol, ou pour mieux dire, cette omission perpétuelle de ce fait incontestable, qu'il y a des actes vertueux dans le monde, qui est le côté faible de cet inimitable moraliste. Il a le plus souvent raison, mais il n'a pas toujours raison, et parfois il suffit pour le réfuter d'un coup d'œil jeté autour de nous ou en nous-mêmes. Confessons cependant qu'il serait vraiment irréfutable si, tout en accordant qu'il y a de la vertu dans le monde, il s'était seulement appliqué à montrer que l'amour de soi en est inséparable, et que, dans les profondeurs de notre être, la vertu et l'intérêt bien entendu se rapprochent au point de se toucher. Il est certain que l'acte le plus héroïque du monde, que le sacrifice le plus sublime, lorsqu'ils sont l'effet de la réflexion, viennent surtout de ce qu'on préfère à l'intérêt immédiat et passager qu'on sacrifie, l'intérêt supérieur et durable de l'être moral qui est en nous. Mais c'est précisément ce discernement des intérêts et ce sacrifice du moins noble au plus noble qui a reçu de l'humanité le nom de *vertu*, dénomination admirable, pleine de sens et de justesse, puisque ce sacrifice est le plus souvent douloureux et exige une certaine *force* pour l'accomplir. La vertu, lorsqu'elle est réfléchie et volontaire, est donc, si l'on veut, un art sublime de faire remonter l'égoïsme à sa source la plus élevée, et si La Rochefoucauld n'avait pas dit autre chose, il aurait eu raison ; mais il est décidé contre lui par toutes les langues humaines qu'épuré de la sorte et appliqué uniquement à la conservation et à l'accroissement de l'être moral, l'égoïsme perd son nom pour faire place à un mot plus noble, comme si la conscience de l'humanité s'était justement refusée à caractériser de la même manière deux façons d'entendre

l'intérêt personnel et de poursuivre le bonheur. Il y a donc une façon basse et étroite de s'aimer qu'on appelle le vice, et une façon intelligente, courageuse et presque divine de s'aimer qui s'appelle la vertu, et voilà la double source des actions humaines. Quant à cesser de s'aimer soi-même de l'une ou de l'autre façon, quant à cesser de chercher son bien en ce monde ou son salut dans l'autre, comme disent les chrétiens, on ne peut l'exiger de l'homme sans renverser d'abord, non seulement les fondements de l'âme humaine, mais l'ordre général de la nature qui a fait de l'amour de soi, c'est-à-dire du besoin d'être et de durer, le principe même de la conservation et du mouvement de l'univers. »

Cette belle page résume, semble-t-il, admirablement le débat. La Rochefoucauld n'a pas fait cette distinction. Comme Alceste, son contemporain, peut-être son frère, il est accablé d'un « noir chagrin », il est pessimiste. D'où lui vient cette tendance?

La Rochefoucauld avait échoué dans toutes ses entreprises ; il avait manqué sa vie ; les déceptions de son ambition immense le portaient naturellement au pessimisme. Mais, et surtout, il n'a connu que la cour et les courtisans : c'est aux gens de cour qu'il s'attaque dans les *Maximes*, et tout le mal qu'il en dit est malheureusement bien fondé. Comme Retz et Saint-Simon dans les *Mémoires*, comme Bossuet dans certains sermons, comme La Fontaine dans ses fables, il s'en prend aux courtisans, dont il eut tant à souffrir. Mais la cour n'est pas l'univers tout entier. La Rochefoucauld était trop peu instruit, trop grand seigneur, trop malade aussi pour bien connaître la société, et cette partie de la société, la plus considérable, qu'on peut appeler le *tout le monde*. Il ne connaissait pas toutes les données du problème : rien d'étonnant si la solution qu'il en a donnée n'est pas juste.

Sylvestre de Sacy éprouvait à l'égard de La Rochefoucauld une répugnance invincible ; selon lui, la lecture des *Maximes* flétrit l'âme, rabaisse le cœur, parce que l'auteur, ayant montré à l'homme sa bassesse, n'a pas parlé de sa grandeur. La Rochefoucauld, qui vivait dans le siècle le plus chrétien qui fût jamais, a toujours affecté d'ignorer l'existence du christianisme. C'est le point qui nous reste à examiner.

Beaucoup d'entre les *Maximes* sont nées dans le salon de Mme de Sablé. Or il n'y a pas dans l'ouvrage une trace de christianisme. La première édition s'ouvrait par un avis au lecteur où l'auteur prenait quelques précautions à ce sujet, et prétendait que les *Maximes* étaient de tout point conformes à la doctrine du christianisme. Mais cet avis était de Segrais ou de La Chapelle ; et l'année suivante, La Rochefoucauld le fit supprimer. D'autre part,

il n'y a pas trace d'hostilité contre la religion ou contre les ecclésiastiques ; on ne trouve rien contre les dévots, alors qu'on jouait pour la première fois *Tartuffe* et *Don Juan* (1664-65). Assurément il y avait là un parti pris. Il continuait la tradition des Du Vair, des Coëffeteau, des Senaut, qui s'étaient efforcés d'établir une distinction nette entre la morale laïque et la morale chrétienne. La Rochefoucauld savait bien qu'il y avait à côté de lui des moralistes chrétiens : Bossuet, Bourdaloue, Pascal, Nicole. Il a sûrement connu les *Pensées* de Pascal et les *Essais* de Nicole. Mais il n'a jamais introduit dans son ouvrage la note chrétienne.

Cela ne l'empêcha pas d'avoir comme amis et collaborateurs des moralistes chrétiens, Mme de Sablé, Jacques Esprit, dont il nous faut dire deux mots.

Mme de Sablé mourait en 1678, l'année même de la dernière édition des *Maximes*. Cette année-là paraissait un petit volume de maximes, de Mme de Sablé, qu'on joignit, au XVIIIe siècle, à toutes les éditions de La Rochefoucauld. C'était leur faire beaucoup d'honneur. Elle contiennent des remarques sensées, parfois fines, moins acrimonieuses que celles de La Rochefoucauld, souvent d'inspiration chrétienne. Mais elles manquent de concision et de netteté. Ce sont des médailles mal frappées. Les éditeurs ont été mal inspirés de publier en 1678, en même temps que les *Maximes* de La Rochefoucauld, ce petit volume qui contient ou bien le reliquat des discussions qu'avaient eues Mme de Sablé et La Rochefoucauld, ou bien les mêmes idées repensées et délayées par un auteur de moindre génie.

Un autre collaborateur de La Rochefoucauld faisait paraître la même année un volume intitulé : *La Fausseté des vertus humaines*. C'était Jacques Esprit, de l'Académie française, personnage singulier, très roturier, très bien accueilli à l'hôtel de Rambouillet et dans les autres salons. On a dit que son livre est une sorte de commentaire des *Maximes*. Ce n'est pas juste. *La Fausseté des vertus humaines* est aux *Maximes* ce que le *Traité de la Sagesse* était aux *Essais*. Cet ouvrage touffu, quoique méthodique à l'excès, est une revue générale de toutes les vertus humaines, que l'auteur taxe toutes de fausseté. Il cite peu d'exemples à l'appui de ses affirmations, mais il multiplie les références, les citations grecques et latines. Les conclusions sont peu variées : il n'y a de vertueux que le chrétien véritable. J'ai peine à croire que Jacques Esprit ait pu être le professeur, le directeur de conscience de La Rochefoucauld.

En définitive, c'est ce dernier seul qui subsiste. Il n'a pas fait école. On le lit comme on lit *Werther*, *René*, *Obermann*. Mais il a

droit à la « reconnaissance de la postérité » ; il a décrit « en quelques traits immortels ces désolantes régions où s'est fièrement et tristement promenée son âme ». C'est un très grand écrivain. Brunetière le conteste : il soutient que sa valeur a été surfaite, il l'accuse de s'en prendre aux autres de ses propres défauts ; il lui accorde seulement le titre de « rare écrivain », parce qu'il fut souvent original, parfois exquis. C'est là un jugement injuste. Nous nous en tiendrons à l'avis de La Bruyère, qui s'y connaissait lui aussi :

« Son unique pensée, comme multipliée en mille manières différentes, a toujours, par le choix des mots et par la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté. »

VINGTIÈME ANNÉE (2e Série) N° 31 13 JUIN 1912

REVUE HEBDOMADAIRE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVI[e] au XVIII[e] siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,
Professeur à l'Université de Paris.

Le chevalier de Méré et Pascal.

Les *Maximes* de La Rochefoucauld, qui ont fait l'objet de nos dernières leçons, obtinrent un succès très flatteur pour le noble duc. En effet, ce petit livre avait paru de 1665 à 1678, alors que la littérature française donnait successivement ses plus beaux chefs-d'œuvre. Les lecteurs qui firent bon accueil aux *Maximes* étaient aussi ceux qui lisaient les dernières pièces de Corneille, qui connaissaient Racine et Molière presque en entier, les *Contes* de La Fontaine, les *Satires* et l'*Art poétique* de Boileau, les *Pensées* de Pascal. Enfin ils avaient pu entendre les sermons de Bossuet et ceux de Bourdaloue, ils avaient pu lire certaines de leurs oraisons funèbres. Et Dieu sait combien de réflexions, de sentences, de maximes de toute nature étaient contenues dans ces œuvres ! C'est chez ces écrivains, plus encore que chez les moralistes proprement dits, qu'on peut découvrir la plus grande richesse d'observations morales. Mais nous nous rappelons quelles limites nous avons imposées à nos recherches. La Rochefoucauld dut être fier d'être apprécié par les lecteurs des grands chefs-d'œuvre d'alors ; il dut être fier aussi d'avoir non pas des disciples, car

il n'a pas fait école, mais des imitateurs et des émules. Parmi ces derniers, il faut mettre au premier rang le chevalier de Méré et Pascal.

Il semble que nous aurions pu passer sous silence le chevalier de Méré et aborder tout de suite l'auteur des *Pensées*. Mais, tous ceux qu'on appelle les *pascalisants* s'intéressent depuis une cinquantaine d'années au chevalier de Méré. Au reste, ce personnage a réellement conversé avec La Rochefoucauld et s'est vanté d'avoir *dégrossi* Pascal. Il est donc assez naturel de le placer, par manière de transition, entre ces deux moralistes.

C'est un singulier personnage ; c'est même un personnage énigmatique. On ignore, ou à peu près, les dates de sa naissance et de sa mort. Son nom même, malgré des rectifications multiples, est altéré dans les ouvrages les plus autorisés.

Ant. Gombaud de Plassac, chevalier de Méré, est né sous Henri IV, avant Corneille, vers 1604. C'était un gentilhomme poitevin qui eut son heure de célébrité : il fut un des courtisans les plus admirés pour l'aisance de ses manières, l'étendue de ses connaissances, la délicatesse de son esprit. Louis XIII le conviait à ses chasses ; il fut simultanément le familier de l'Hôtel de Rambouillet et l'ami de Ninon de Lenclos. Il fut en relations avec Balzac, Chapelain, Ménage ; il connut La Rochefoucauld et la future Mme de Maintenon.

Quoiqu'il fût l'auteur de quelques ouvrages qui nous restent, et en particulier de *Lettres*, publiées en 1682, il ne laisse pas d'être très mal connu. Ces lettres, qui auraient dû nous éclairer sur le personnage, ont fait autour de lui la nuit plus obscure. Méré publiait ses lettres en grand seigneur, brouillant les dates, remplaçant les noms propres par des initiales fort peu claires, prenant plaisir enfin à dépister le lecteur. Méré était d'une vanité excessive ; il aspirait à jouer un rôle peu commun, et voulait incarner l'*honnête homme*. Saint-Evremond disait : « Honnête homme et bonnes mœurs ne s'accordent pas ensemble. » Bussy Rabutin définissait ainsi l'honnête homme : « un homme instruit et qui sait vivre », la valeur morale étant, bien entendu, mise à part. Méré voulait réaliser cette définition. Il aspirait à être l'arbitre de toutes les élégances et toutes ses manières révélaient une fatuité insupportable. Ses écrits sont gâtés par la manie de régenter et la préoccupation de se faire valoir. Son style est précieux et amphigourique : « Un chien de style », disait Mme de Sévigné.

Cependant Méré nous appartient ; il a composé et publié un petit recueil de *Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques*,

après la mort de La Rochefoucauld, en 1687. Voici quelques passages de ce volume :

« C'est toujours un bon moyen pour vaincre une passion que de la combattre par une autre.

« La fin de la meilleure politique est de passer quelquefois pour avoir peu d'esprit, quoiqu'on en ait infiniment.

« La plupart des actions des hommes sont fardées et n'ont rien que l'apparence.

« L'honneur n'est pas toujours le prix du mérite ; il est aussi souvent le partage du crime que la récompense de la vertu.

« Toutes les fois que l'espérance nous console, la crainte nous peut affliger ; et quand ces deux passions règnent dans nos âmes, le repos ne s'y trouve jamais.

« L'on est toujours assez riche quand on est content de peu.

« Il est bien plus glorieux de borner ses désirs que de les satisfaire.

« L'orgueil ne réussit jamais mieux que quand il se couvre de modestie.

« Ceux qui font profession de mépriser la vaine gloire se glorifient souvent de ce mépris avec encore plus de vanité.

« Il y a une éloquence dans le silence qui a quelquefois plus de force que l'éloquence des plus grands orateurs. »

Certaines de ces maximes reproduisent sous une forme assez banale ce que La Rochefoucauld avait dit brillamment. Ajoutez que même certaines sentences de Méré reproduisent presque exactement celles de La Rochefoucauld. — On comprend que les contemporains n'aient pas fait bon accueil à cet ouvrage de Méré, après la publication des *Maximes* de La Rochefoucauld. Il ne contient rien d'original, rien d'intéressant. De ses autres ouvrages, ce sont surtout ses *Lettres* qu'il faut retenir. Sainte-Beuve, dans un article de ses *Portraits littéraires*, a utilisé, au sujet de La Rochefoucauld, une lettre sans date du chevalier de Méré à une duchesse, et qui relate une conversation que ledit chevalier aurait eue avec l'auteur des *Maximes*. Méré fait parler La Rochefoucauld, lui fait débiter une série interminable de sentences ; et l'on se demande vraiment s'il n'y a pas là, de sa part, une mystification. Ces *Maximes*, données par Méré comme étant du La Rochefoucauld inédit, n'ont guère plus d'authenticité que ces opuscules inédits de Racine dont on enrichit actuellement la littérature.

Il sied d'être un peu sceptique, et je m'étonne que Sainte-Beuve, en cette affaire, n'ait pas flairé un piège. Les doutes vont devenir plus forts, si nous songeons aux rapports qui ont réellement existé entre Méré et Pascal.

Dans un petit traité, *De l'Esprit*, le chevalier de Méré relate un voyage qu'il aurait fait en Poitou en compagnie du duc de Roannez, d'un personnage qu'il désigne par l'initiale M., et enfin d'un autre, qu'il nous dépeint de la façon que vous allez voir :

« Je fis un voyage avec le duc de Roannez, qui parle d'un sens juste et profond, et que je trouve d'un fort bon commerce. M. M., que vous connaissez et qui plaît à toute la cour, était de la partie ; et parce que c'était plutôt une promenade qu'un voyage, nous ne songions qu'à nous réjouir, et nous discourions de tout. Le duc de Roannez a l'esprit mathématique, et, pour ne pas s'ennuyer sur le chemin, il avait fait provision d'un homme entre deux âges, qui n'était alors que fort peu connu, mais qui depuis a bien fait parler de lui. C'était un grand mathématicien, qui ne savait que cela. Ces sciences ne donnent pas les agréments du monde ; et cet homme, qui n'avait ni goût ni sentiment, ne laissait pas de se mêler de tout ce que nous disions, mais il nous surprenait presque toujours et nous faisait souvent rire. Il admirait l'esprit et l'éloquence de M. Du Vair, et nous rapportait les bons mots du lieutenant criminel d'O. ; nous ne pensions à rien moins qu'à le désabuser : cependant nous lui parlions de bonne foi. Deux ou trois jours s'étant écoulés de la sorte, il eut quelque défiance de ses sentiments, et ne faisant plus qu'écouter et qu'interroger, pour s'éclaircir sur les sujets qui se présentaient, il avait des tablettes qu'il tirait de temps en temps, où il mettait quelque observation. Cela fut bien remarquable qu'avant que nous fussions arrivés à P... il ne disait presque rien qui ne fût bon, et que nous n'eussions voulu dire, et sans mentir, c'était être revenu de bien loin. Aussi, pour dire le vrai, la joie qu'il nous témoignait d'avoir pris tout un autre esprit était si visible, que je ne crois pas qu'on en puisse sentir une plus grande ; il nous la faisait connaître d'une manière enveloppée et mystérieuse... « Je suis sorti, disait-il, de ces lieux sauvages, me voilà sous un ciel pur et serein. Et je vous avoue que, d'abord, n'étant pas fait au grand jour, j'ai été fort ébloui d'une lumière si vive... ; mais à cette heure... elle me plaît, elle m'enchante, et quoique je regrette le temps que j'ai perdu, je suis beaucoup plus aise de celui que je gagne. » L'homme dont on parle et que l'on fait parler en ces termes, c'est Pascal. Et en parler ainsi, c'est donner une piètre idée de son intelligence : il manquait à Méré la première qualité du moraliste : l'esprit d'observation et l'aptitude à connaître les hommes. En tout cas, ce qui est certain, c'est que Méré et Pascal se sont rencontrés, ont discuté de certaines questions scientifiques, et que Méré a exercé quelque influence sur Pascal.

Il ne peut pas être question d'étudier ici Pascal comme s'il nous était totalement inconnu, comme Fortin de la Hoguette ou Senaut ; il ne peut pas être question de considérer Pascal en tant que mathématicien, philosophe ou apologiste. Nous devons nous demander simplement s'il peut entrer dans notre programme, et s'il faut faire de lui un moraliste. Poser cette question, c'est y répondre affirmativement. Laissant de côté ses œuvres scientifiques, polémiques, religieuses, nous examinerons le *Fragment d'un traité sur le vide*, le *Discours sur les passions de l'amour* (qu'il soit ou non de Pascal), l'*Entretien sur Epictète et Montaigne*, et enfin, tout ce qui, dans les *Pensées*, ne se rapporte pas à l'apologie de la religion.

Pascal n'est pas né moraliste, mais il est né géomètre. Fils de magistrat, né à Clermont en 1623, il fut instruit dans la maison paternelle, loin de Paris. Sa nature même le portait vers les mathématiques, dont on lui interdisait l'étude par tous les moyens. En cachette, il réinventa la géométrie ; à 16 ans, il faisait l'admiration de Descartes. Jusqu'en 1631, il reste à Clermont ; son père l'emmène ensuite à Paris, où il séjourne jusqu'en 1634. A cette date, il suit sa famille, qui se transporte à Rouen : c'est là qu'il se livre à ses travaux scientifiques et qu'il découvre sa machine arithmétique. Après une première conversion en 1646, il étudie de front la science et la religion, passe deux ans à Paris pour se soigner, revient à Clermont en 1649. Il retourne à Paris en 1650, et pendant quatre ans, il est tout entier au monde. En 1654 a lieu une seconde conversion, qui est définitive et qui a pour résultats la visite à Port-Royal et l'entretien avec M. de Saci.

Arrêtons ici ces indications biographiques. Dès 1647, Pascal ébauchait une préface pour un traité *sur le Vide* ; le penseur s'y révèle à côté du physicien. Il s'attaque au culte superstitieux, fétichiste pour l'antiquité savante, il cherche à ébranler le principe d'autorité en matière de science. Et, de toute nécessité, il appuie son manifeste sur des principes d'ordre psychologique et moral. Il en vient à nous présenter une conception originale de l'humanité. On accorde aux anciens le respect qu'on a pour les vieillards. Est-ce légitime ? L'humanité est un être vivant, qui vieillit à mesure que les siècles passent. L'antiquité représente la jeunesse, les temps modernes la vieillesse de l'humanité. Les anciens, c'est nous :

« Le respect que l'on porte à l'antiquité est aujourd'hui à tel point, dans les matières où il doit avoir moins de force, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées et des mystères même de ses obscurités ; que l'on ne peut plus avancer de nouveau sans

péril, et que le texte d'un auteur suffit pour détruire les plus fortes raisons.

« Ce n'est pas que mon intention soit de corriger un vice par un autre, et de ne faire nulle estime des anciens, parce que l'on en fait trop. Je ne prétends pas bannir leur autorité pour relever le raisonnement tout seul, quoique l'on veuille établir leur autorité seule au préjudice du raisonnement... (c'est en théologie, continue-t-il, que l'autorité a la principale force et apparaît comme indispensable) : il n'en est pas de même des sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement : l'autorité y est inutile ; la raison seule a droit d'en connaître...

« Partageons avec plus de justice notre crédulité et notre défiance, et bornons ce respect que nous avons pour les anciens. Comme la raison le fait naître, elle doit aussi le mesurer... Car qu'y a t-il de plus injuste que de traiter nos anciens avec plus de retenue qu'ils n'ont fait ceux qui les ont précédés ?...

« L'homme est dans l'ignorance au premier âge de sa vie ; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès : car il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs.... et peut les augmenter facilement... Toute la suite des hommes pendant le cours de tant de siècles doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec raison avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes ; car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés ?... »

Lorsque Pascal écrivait ce traité, il avait à peine 24 ans ; c'était sept ou huit ans avant le voyage relaté par le chevalier de Méré. Ce jeune homme pouvait-il être le rustre que Méré nous dépeint ? Pascal était un savant *homme du monde*, il avait un air tout à fait libre, tout à fait dégagé, et ses manières étaient celles du meilleur monde. Il était le commensal du duc de Roannez, et il est vraisemblable que la noblesse du chevalier de Méré ne lui en a pas imposé au point de la décontenancer. M. Faguet n'hésite pas à traiter Méré d' « imbécile » ; nous n'irons pas si loin que lui, sans toutefois lui donner tort.

Lorsque Pascal écrivait cette préface, il était à Rouen, et partageait sa vie entre la science et la religion. On sait ce qui s'était passé : deux médecins amateurs, deux voisins, avaient guéri Pascal, et avaient parlé de religion dans cette famille, chrétienne à la vérité, mais nullement dévote. Blaise fut touché le premier,

et entraîna dans sa conversion ses deux sœurs, son père, son beau-frère.

En 1651, au lendemain de la mort d'Etienne Pascal, Blaise écrivit à ses sœurs et à son beau-frère une lettre célèbre *sur la Mort*, inspirée par un mysticisme exalté. Nous n'avons pas à nous en occuper ici. Bientôt après, Pascal tombait malade, et de nouveaux médecins lui ordonnèrent de cesser tout travail, lui prescrivirent les distractions mondaines. Pascal, malgré sa jeune sœur Jacqueline, se relâcha de sa ferveur et se donna tout entier aux plaisirs. C'est à cette époque qu'il dut écrire, s'il en est l'auteur, le *Discours sur les passions de l'amour*.

Je ne crois pas devoir m'engager dans des discussions sans fin au sujet de cet opuscule. On peut aujourd'hui discuter assez librement la question : il y a trente ans, c'était un sacrilège pour certains éditeurs de Pascal que de vouloir enlever à Pascal ce Discours, où l'on trouvait des traces d'une passion qu'aurait eue le philosophe pour la duchesse de Roannez. Aujourd'hui, la négative est assez hardie. L'affirmative est beaucoup plus timide. Au demeurant, personne n'a rien prouvé. Ce qui est sûr, c'est que la famille et les amis de Pascal n'ont rien trouvé dans ses papiers, qui eût un rapport avec cet ouvrage. Victor Cousin a trouvé à la Bibliothèque Nationale une copie de cet opuscule portant cette mention : *attribué à Pascal*, et une autre copie ne donnant aucun renseignement sur son auteur.

Il y a dans cet ouvrage un grand nombre de pensées à recueillir, qui ne sont pas indignes de Pascal, mais qui ne laissent pas de contraster étrangement avec les idées familières au philosophe. Bien qu'il y ait dans ce traité une très grande force de pensée et une impitoyable lucidité, comment concilier une apologie de l'amour avec cette pensée authentique de Pascal : « Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour » ?

Si cet ouvrage est de Pascal, il n'est pas antérieur à 1651, ni postérieur à 1654.

L'histoire de l'*Entretien sur Epictète et Montaigne* est parfaitement connue. Cet entretien fut relaté par Fontaine, l'ami fidèle de Saci. Il fut écrit de mémoire et par suite on pourrait douter de l'authenticité des pensées et de la forme. Mais il semble qu'au lendemain de ce mémorable entretien, ceux qui l'avaient entendu rassemblèrent en commun leurs souvenirs ; et ce fut Fontaine qui le rédigea. Au reste, les idées, les sentiments, le style, sont du plus pur Pascal.

Cet entretien offre un intérêt spécial : on s'aperçoit que Mon-

taigne, délaissé jusque-là, retrouve sa faveur. Les deux interlocuteurs l'ont étudié de près et résument admirablement sa doctrine. Ils donnent de même un précis de la morale d'Epictète tout à fait remarquable ; et ils exposent comment Montaigne et Epictète ont connu l'homme ; et Pascal conclut qu'en réunissant les deux doctrines, celle qui vante la grandeur de l'homme et celle qui étale sa bassesse, on aurait de la nature humaine une connaissance exacte et complète.

Cet entretien est une sorte d'introduction à la morale dogmatique ; Pascal cherche à mettre la sagesse antique au service de la religion. En outre, c'est une véritable introduction à l'ouvrage des *Pensées*, peut-être déjà en projet, que nous étudierons la prochaine fois.

VINGTIÈME ANNÉE (2e Série) N° 38 27 JUIN 1912

REVUE HEBDOMADAIRE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Les « Pensées » de Pascal.

L'*Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne* nous a montré quelles étaient en 1655 les préoccupations de Pascal. Il étudiait alors deux moralistes, dont l'un avait dépeint la bassesse, l'autre la grandeur de l'homme et qui, dans sa pensée, se complétaient l'un l'autre. Nous avons trouvé dans cet *Entretien* ce qu'avait révélé dès 1647 la préface du *Traité sur le vide* : de rares qualités d'observation et de finesse psychologique. Cet *Entretien* eut lieu, nous le savons, soit à la fin de l'année 1654, soit au début de 1655. Les événements qui suivirent sont connus : c'est l'âpre querelle des *Provinciales*, de janvier 1656 à avril 1657 ; c'est, au plus fort de cette lutte, la guérison soudaine et miraculeuse de la petite Marguerite Périer, l'abandon des *Provinciales* et l'ébauche des *Pensées*. Entre temps, Pascal servait la cause des jansénistes en lutte contre les casuistes. Enfin pendant deux ou trois ans, Pascal prépare fiévreusement son *Apologie du christianisme*, que la maladie l'oblige à interrompre à maintes reprises, et que la mort le force à laisser inachevée (1662). — Pendant tout ce temps, Pascal a dû se préoccuper beaucoup de morale : les *Provinciales* (de la 4e

à la 17e) attaquent avec violence une morale que l'auteur croit abominable et pernicieuse ; durant l'affaire des casuistes relâchés, les questions de morale sont à l'ordre du jour. — Néanmoins nous laisserons dans l'ombre les *Provinciales* et tous les ouvrages du même genre qui subordonnent la morale au dogme. Nous examinerons seulement les ouvrages de morale qui s'adressent aux gens du monde, abstraction faite de toute préoccupation religieuse. En ce sens, les *Pensées* nous appartiennent, sinon en totalité, du moins pour leur plus grande partie.

Les *Pensées* sont l'œuvre d'un laïque qui s'adresse à des incrédules endurcis et à des indifférents. Pascal prétend amener au christianisme un homme qui n'y croit pas, qui ne tient pas à y croire et qui s'en désintéresse totalement. Il évite, par suite, de lui parler, dès l'abord, de religion : il essaie de l'intéresser par des sujets qui sont plus proches de lui, et en particulier par l'étude de l'homme en lui-même. Comme l'a très bien vu Prévost-Paradol, Pascal, auteur de l'*Apologie du christianisme*, est devenu de toute nécessité un moraliste :

« Pour entrer dans ce dessein, dit Etienne Périer, en rapportant le discours où Pascal exposait à ses amis le plan de son ouvrage, il commença par une peinture de l'homme et il n'oublia rien de tout ce qui pouvait le faire connaître et au dedans et au dehors de lui-même, jusqu'aux plus secrets mouvements de son cœur. » Voilà comment Pascal devient par nécessité un moraliste. Il lui faut bien peindre l'homme afin de nous prouver que l'homme est une énigme parfaitement close et inexplicable par toute autre hypothèse que la vérité de la religion chrétienne. Plus la nature de l'homme sera donc singulière, pleine de contradictions étranges, inintelligible à la seule raison, plus sera évidente et mieux sera reçue la seule vérité qui l'explique. Plus profonde sera l'obscurité, plus vive et plus bienfaisante nous paraîtra la lumière. Pascal se plaît donc à nous confondre d'abord par le spectacle des contradictions de notre nature et par notre impuissance à les concilier dans une théorie du monde et de l'homme qui soit agréable à notre intelligence. C'est cet effort soutenu de Pascal pour nous enfermer dans ce dédale et pour nous pousser ainsi au christianisme comme à la seule issue qui reste à notre désespoir, en attendant que nous l'acceptions avec joie comme un chemin lumineux ouvert à notre espérance, c'est cette méthode inflexible de Pascal que Vauvenargues condamnait plus tard avec toute la fougue de sa jeunesse. « Il n'y a point de contradiction dans la nature, s'écriait-il ; les faux philosophes s'efforcent d'attirer l'attention des hommes en faisant remarquer

dans notre esprit des contrariétés et des difficultés qu'ils forment eux-mêmes... Ceux qui nouent ainsi les choses pour avoir le mérite de les dénouer sont les charlatans de morale. » Vauvenargues respirait l'air du XVIIIe siècle ; il ignorait jusqu'à quel point Pascal était sincère, avec quelle émotion il se considérait lui-même comme une énigme inexplicable, comme un problème insoluble autrement que par la vérité de la religion. — Entrons avec Pascal dans cette exposition si rapide et si pressante des contrariétés de la nature humaine, laissons-le de bonne foi nous étonner sur nous-mêmes.

Pascal est donc nécessairement un moraliste ; nous allons voir rapidement l'histoire des *Pensées*, et nous rechercherons ce qui fait de Pascal un vrai moraliste.

L'histoire des *Pensées* est bien connue. Je me bornerai à l'essentiel. Après la guérison de Marguerite Périer, guérison soudaine, inexplicable (n'en déplaise à Sainte-Beuve), Pascal fut transporté. Il s'éleva aussitôt, d'un vol extraordinaire, au-dessus des querelles théologiques, à des hauteurs incommensurables, plus haut même que ces régions dont parle Lucrèce :

Edicta doctrina sapientum templa serena.

Il se mit à l'œuvre et entreprit cette *Apologie* de la religion pour laquelle il lui eût fallu, comme il disait, « dix années de santé ».

Pascal a voulu démontrer dans les *Pensées* : 1° la nécessité ; 2° la vérité du christianisme. Nous n'insisterons pas sur ce point. Notons seulement qu'en agissant ainsi il faisait exactement le contraire de ce que ferait un véritable janséniste. Si le jansénisme pouvait se réduire à une formule géométrique, si jansénisme signifiait déterminisme et fatalisme, Pascal eût été inconséquent avec lui-même. Quel était ce janséniste qui se mêlait de convaincre et de convertir ses frères malgré eux ? De quoi se mêlait Blaise le Fataliste ? Si les hommes auxquels il s'adresse sont destinés à la béatitude éternelle, rien ne changera l'arrêt de la divinité ; et s'ils sont destinés d'avance à une éternelle réprobation, rien ne les sauvera. Ecrire l'*Apologie*, c'était proclamer le libre arbitre. Et l'auteur de cette *Apologie*, c'était l'homme le plus janséniste de tous les hôtes de Port-Royal, le plus intransigeant de tous les jansénistes.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ces conditions que Pascal a entrepris cet ouvrage dont les *Pensées* ne sont que les matériaux.

Il est impossible de reconstituer le plan de l'*Apologie* tel que

diverti et n'a pas considéré le pari comme un *ébattement* agréable. Quel est donc cet argument ?

Athée ou non, l'homme est mortel ; il est destiné à payer un jour tribut à la nature. Pour l'athée endurci et pour les autres, de deux choses l'une : ou bien c'est le néant, ou bien c'est la survie. Si c'est le néant, il n'y aura ni châtiment ni récompense ; peu importe. Si c'est la survie, il ne sera peut-être pas indifférent d'avoir bien ou mal vécu ici-bas, d'avoir mérité ou démérité. Ce dilemme, cette inéluctable perspective vous amène à prendre parti pour ou contre : vous êtes dans la situation de ceux qui parient, et vous ne pouvez pas ne pas parier : vous êtes engagé. Vous n'êtes pas libre de vous désintéresser de la partie : la mort est là. Le *que sais-je* ? de Montaigne n'est plus de mise. Dire : je ne parierai pas, c'est parier contre et, par suite, risquer beaucoup. — Si donc, croyant à la vie future, vous vivez en conséquence, qu'adviendra-t-il ? Si c'est le néant, vous perdrez peu de chose : le fruit d'une existence vertueuse : enjeu sans valeur en comparaison du bien immense que vous risquez de gagner : l'éternelle félicité.

Tel est ce fameux argument du pari. D'ailleurs, il nous fait, à nous, beaucoup d'effet, parce que les *Pensées* sont une réduction d'un ouvrage qui eût été beaucoup plus vaste : dans l'œuvre complète, le pari eût été un passage assez court.

Nous ne dirons rien des arguments exclusivement religieux : bien qu'ils soient essentiels, ils n'appartiennent pas à notre étude. Nous arrivons au chapitre des *Pensées* morales et des *Pensées* diverses de l'édition de Port-Royal. Ces *Pensées* sont connues de tout le monde ; on n'a jamais cessé d'en vanter la variété, la finesse, la grâce, la profondeur. Elles portent sur un grand nombre de sujets, en particulier la littérature, les beaux-arts et la morale. On connaît, sur ce dernier point, la théorie de Pascal : « Travaillez à bien penser, voilà le principe de la morale ». De même que la véritable éloquence se moque de l'éloquence, « la vraie morale se moque de la morale », c'est-à-dire n'a que faire des règles d'une morale théorique. Pascal ne voudrait pas que l'on fît de la morale une science à part ; la rectitude du jugement suffit : quiconque aura l'esprit droit ne sera pas embarrassé pour trouver où est le devoir. On sait avec quelle indépendance et quelle audace Pascal s'est exprimé sur certains sujets. Les éditeurs, justement inquiets, n'ont pas osé imprimer certains passages qui eussent paru subversifs à des sujets de Louis XIV ; mais ils ne les ont pas anéantis, et ils ont conservé précieusement le manuscrit, qu'ils déposèrent chez les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, en y joignant une copie excellente. Ils ont ainsi rendu possibles les

éditions qui en furent données depuis la découverte de V. Cousin (1843).

Ce qui étonne, quand on lit attentivement les *Pensées*, c'est la multiplicité des emprunts que Pascal a faits à Montaigne, alors que les moralistes de son temps ne doivent rien à l'auteur des *Essais*. Mais Pascal semble avoir prévu l'étonnement du lecteur. « C'est dans moi, dit-il, que je trouve ce que je trouve dans Montaigne. » Au reste, cela s'explique facilement : lorsque Pascal, préludant à ses études, voulut connaître l'homme, il trouva dans Montaigne le plus hardi des peintres de la nature humaine. Et Pascal, amateur d'ordre, procéda méthodiquement. Il voulait faire *en laïque* une apologie goûtée par des *laïques* ; il étudia Montaigne, moraliste laïque s'il en fut. — Après cette étude de Montaigne, il se proposait de continuer ses recherches, et il est vraisemblable qu'il eût étudié saint Augustin, dont M. de Saci ne cessait de lui faire l'éloge. L'exemple de Bossuet nous porte à croire que Pascal en eût tiré des choses admirables. Pascal et Bossuet sont deux génies de même ordre. L'*Apologie* inachevée de Pascal n'a pas laissé de regrets : c'est Bossuet qui l'a donnée dans son œuvre. La mort a surpris Pascal au moment où l'*Apologie* n'était encore qu'à l'état d'ébauche, au lendemain de son enquête approfondie et passionnée sur Montaigne : rien d'étonnant si l'ouvrage de Pascal en est tout imprégné.

Les *Pensées* eurent un grand succès, moins grand pourtant que les *Provinciales*. Au XVIIIe siècle, on goûta mieux les *Provinciales* que les *Pensées*. Mais le XIXe siècle a eu pour les *Pensées* une admiration sans bornes, et à juste titre. Lorsqu'on lit les *Pensées* on sent que l'auteur est un homme, mieux encore un ami, un frère, qui aime la personne à qui s'adresse son livre et qui veut à tout prix assurer son bonheur. Les *Pensées* sont un livre comparable à l'*Imitation*. Ouvrez les *Pensées* à n'importe quelle page : vous y trouverez toujours quelque chose qui réponde aux secrets besoins de votre intelligence et de votre cœur.

Nous étudierons, dans la prochaine leçon, Pierre Nicole.

Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle

Cours de M. A. GAZIER,
Professeur à l'Université de Paris.

Pierre Nicole.

Il est impossible, lorsqu'on étudie Pascal, de ne pas mentionner Antoine Arnaud et Pierre Nicole. C'est pour défendre Arnauld que Pascal écrivit les *Provinciales*. Et Nicole, qui fut pendant vingt-cinq ans le fidèle Acathe d'Arnauld, fut l'éditeur, le traducteur, le commentateur des *Provinciales*. — Mais Antoine Arnauld, l'intrépide batailleur, l'homme qui travailla durant soixante années parce qu'il avait, disait-il, « l'éternité tout entière pour se reposer », Antoine Arnauld ne fut pas un moraliste. Les quarante-trois gros volumes in-quarto qui constituent son œuvre sont un véritable trésor pour l'histoire religieuse et l'histoire littéraire : pas un seul n'est un ouvrage de morale proprement dite.

Nicole, au contraire, bien que théologien et controversiste, s'est fait une place parmi les moralistes, au temps de Pascal et de La Rochefoucauld. Les *Essais de morale* et la *Continuation des Essais de morale* l'ont rendu célèbre comme moraliste, au sens où nous entendons le terme, et ont même fait tort au succès de ses autres ouvrages.

Il est né à Chartres en 1625. Fils d'un avocat homme de lettres, il fut instruit dans la maison paternelle et n'eut jamais d'autre maître que son père. Il ne fut pas instruit dans la mathématique ; son père lui apprit à fond les langues anciennes et lui fit connaître les auteurs classiques, surtout les auteurs latins. Il fut soumis dès son jeune âge à une double influence : son père, auteur de poésies extrêmement libres, était un franc païen ; sa mère, au contraire, était fort pieuse, et ses deux tantes étaient religieuses à Port-Royal. Comme son père, Nicole fut lettré ; comme sa mère et ses tantes, il fut toujours d'une extrême piété. Il fut destiné à l'Eglise, et son père s'y résigna. L'enfant, trop timide pour le barreau, fit ses études en théologie. — Nous n'avons pas à suivre Nicole dans ses premiers travaux. Il aspirait au doctorat en théo-

logie ; mais il dut s'arrêter en route : il ne fut ni docteur ni licencié : il resta simple bachelier, simple clerc tonsuré ; ce qui ne l'empêcha pas d'être un des premiers théologiens du XVIIe siècle. — Amené à Port-Royal par ses parents, il voulut rester simple solitaire et être avant tout un homme d'étude. Mais son talent le fit bientôt connaître au dehors. Il fut un des premiers maîtres de ces petites écoles dont Racine fut un des élèves les plus célèbres. Il écrivit des livres qui devaient servir à son enseignement, et en particulier cette fameuse *Logique* de Port-Royal, écrite en collaboration avec Arnauld et Pascal. En 1659 il publia à Cologne une édition des *Provinciales*, traduites en latin, et accompagnées d'un commentaire.

Jusqu'en 1668, Nicole défend Port-Royal contre ses ennemis ; tout en évitant la Bastille, il reste aux premiers rangs sur la brèche.

En 1666, accidentellement, il fit une première incursion dans le domaine de la vraie morale. Ce fut à l'occasion de la grande lutte contre Desmarets de Saint-Sorlin, affaire célèbre, qui fut un des épisodes fameux de la grande querelle entre l'Eglise et le théâtre. Nicole avait à combattre Desmarets, jadis romancier, poète épique et poète dramatique, qui, à l'âge de 70 ans, se transformait soudain en prophète, et prétendait être l'intermédiaire entre le Saint-Esprit et Louis XIV. Desmarets demandait à grands cris une Saint-Barthélemy des Jansénistes. Nicole, dans ses réponses, n'hésita pas à se servir d'arguments *ad hominem*, rappela son passé impie, sa comédie des *Visionnaires*, ses romans, et ses autres œuvres, qui faisaient de lui, selon toute évidence, un *empoisonneur* public. Racine, qui avait vingt-huit ans alors, et qui n'avait encore écrit que la *Thébaïde* et *Alexandre*, prit feu, et n'hésita pas à blâmer ses anciens maîtres. Il écrivit à ce sujet deux lettres, dont une seule fut publiée au XVIIe siècle. Nicole répondit par un traité de la *Comédie*, ouvrage curieux, où l'auteur fait à chaque instant œuvre de moraliste. Nicole le réédita plus tard, et le joignit aux *Essais*. La lutte s'interrompit alors pendant plusieurs années pour reprendre avec Bossuet en 1694 : elle se perpétuera, puisqu'elle dure encore aujourd'hui.

Vers le même temps (1666-67) la famille et les amis de Pascal travaillaient à l'édition des *Pensées*. Il faut noter ici un fait curieux : Nicole, qui avait parfaitement connu Pascal, a été tenu à l'écart par les éditeurs des *Pensées*, alors qu'Arnauld a joué dans ce travail un rôle considérable. C'est qu'en effet on se défiait de Nicole. Le bon Nicole était un timide, qu'un rien suffisait à faire trembler, et qui, bien souvent, ne trouvait toute sa force que lorsque l'adver-

saire était parti. On rapporte une anecdote amusante sur son peu de bravoure : Nicole, monté au haut d'un clocher, fut pris de vertige et conçut une terreur immense à l'idée qu'il fallait descendre : il dut s'asseoir, et, maintenu par ceux qui l'accompagnaient, se laisser glisser jusqu'en bas. — Il avait, au propre et au figuré, le vertige des hauteurs. Le génie de Pascal l'effrayait. S'il s'était occupé d'éditer les *Pensées*, il eût supprimé les plus hardies et les plus originales. On a bien agi en le tenant à l'écart. — D'ailleurs, Nicole n'a jamais senti la perfection de l'ouvrage. Il a écrit à M. le marquis de Sévigné une lettre qui ne laisse pas d'être assez inquiétante à cet égard :

« Quoique je souscrive, Monsieur, aux louanges que M. de R... a données à l'esprit de celle dont vous avez bien voulu que je visse le billet, je ne vous dissimulerai pas néanmoins que le plaisir que j'ai pris à le lire a été mêlé de quelque sorte de chagrin. Elle ne l'a pas fait naître, mais elle l'a renouvelé. C'est, Monsieur, que j'ai un secret dépit contre ces personnes d'esprit qui méprisent ceux qui en ont peu. Je pense que vous jugez bien que j'ai raison de m'intéresser pour eux : mais, quoi qu'il en soit, vous devez avouer, ce me semble, que l'on n'en a pas assez de pitié, et qu'il y a quelque chose de cette dureté dans ce billet. Car après ce jugement si précis que Mme de La F... porte, que *c'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*, nous voilà réduits à n'en oser dire notre sentiment, et à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas. Elle devait donc au moins nous instruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, et ne se pas contenter de certaines louanges générales, qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'esprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous servent de rien pour le trouver.

« Vous direz sans doute que l'on ne devait pas exiger d'elle qu'elle passât plus avant dans une lettre, et que parlant à vous et non pas à moi, il lui suffisait que vous l'entendissiez. Je reconnais tout cela ; mais vous ne sauriez empêcher aussi que quiconque m'avertit de ma bêtise, sans me donner le moyen de la diminuer, ne me fasse un peu de dépit. Cela est injuste, mais c'est une injustice naturelle qui mérite quelque condescendance. Et cette condescendance serait de tirer de la même personne un jugement plus particulier de l'écrit de M. Pascal, qui ne m'apprît pas seulement qu'il contient bien des choses admirables, mais qui me donnât plus de lumière pour les discerner. Car pour vous dire la vérité, j'ai eu jusqu'ici quelque chose de *ce méchant signe*. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et

capables d'orner un grand bâtiment ; mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentiments qui ne me paraissent pas tout à fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. Ce qu'il dit par exemple titre XXV, 15, que *le titre par lequel les hommes possèdent leur bien n'est dans son origine que fantaisie*, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui est la faiblesse de l'homme, et que nous ne possédons notre bien que sur un titre de fantaisie. Car il n'y a nulle faiblesse à établir des lois de fantaisie dans les choses indifférentes qui demandent à être réglées seulement de manière ou d'autre, et à ne demeurer pas incertaines ; et quand on possède du bien sur un titre de cette sorte, on le possède avec une vraie et solide justice... Il suppose dans tout le discours du divertissement, ou de la misère de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi, et que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut-être plus subtil que solide... Je pourrais vous faire plusieurs autres objections sur les *Pensées*, qui me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques, et qui incommodent ainsi mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement. »

Néanmoins, Nicole avait été vivement impressionné par la publication des *Pensées*. Car six mois plus tard, sous un pseudonyme, il publia un traité intitulé : *De l'éducation d'un Prince*, qui devint par la suite un second tome des *Essais de Morale*. Ce petit volume de 1670 est bien supérieur au traité de Le Vayer. C'est un ouvrage court, divisé en petits paragraphes, et qui contient une foule de réflexions souvent judicieuses, parfois profondes. C'est un livre à méditer, qui dénote chez l'auteur un esprit très ouvert. J'en citerai quelques passages :

« Les précepteurs ordinaires ne se croient obligés d'instruire les Princes qu'à certaines heures, et lorsqu'ils leur font expressément ce qu'ils appellent leçon : mais cet homme dont nous parlons n'a point d'heure de leçon, ou plutôt il fait à son disciple une leçon à toute heure. Car il l'instruit souvent autant dans le jeu, dans les visites, dans les conversations, dans les entretiens qu'on a à table avec ceux qui y sont présents, que lorsqu'il lui fait lire les livres ; parce qu'ayant pour principal but de lui former le jugement, les divers objets qui se présentent y sont souvent plus avantageux que les discours étudiés, n'y ayant rien qui pénètre moins l'esprit que ce qui y entre sous l'image peu agréable de leçon et d'instruction.

«... Il faut faire remarquer au prince qu'il y a du faux partout : qu'il y a une fausse valeur, une fausse honnêteté, une fausse libéralité, une fausse galanterie, une fausse éloquence, une fausse raillerie, de faux agréments. Il faut y regarder de bien près pour ne pas prendre l'un pour l'autre ; et il est fort difficile qu'on ne s'y méprenne lorsqu'on n'a point de règle pour en juger, et que l'on ne fait que suivre l'impression des autres.

« La morale est la science des hommes, et particulièrement des Princes, puisqu'ils ne sont pas seulement hommes, mais qu'ils ne le sauraient faire s'ils ne se connaissent eux-mêmes et les autres dans leurs défauts et dans leurs passions, et s'ils ne sont instruits de tous leurs devoirs. C'est donc dans cette science qu'il faut particulièrement leur former l'esprit...

Mais quoique cette étude doive être la principale et la plus continuelle de celles où l'on applique les Princes, il faut néanmoins que cela se fasse d'une façon si proportionnée à leur âge et à la qualité de leur esprit, que non seulement ils n'en soient pas chargés, mais même qu'ils ne s'en aperçoivent pas. Il faut tâcher qu'ils sachent toute la morale sans même savoir qu'il y a une morale, ni qu'on ait eu dessein de la leur apprendre, en sorte que lorsqu'ils l'étudieront dans le cours de leurs études, ils s'étonnent de savoir par avance beaucoup plus que ce qu'on y enseigne. »

On reconnaît le mot de Pascal : la vraie morale se moque de la morale. Et tout le livre est inspiré des *Pensées*. Nicole ne s'en cache pas d'ailleurs, et dans un chapitre de ce même livre il rend hommage à l'auteur des *Pensées* qu'il avait, dans la lettre citée plus haut, assez sévèrement jugé.

Pourtant, Nicole sait aussi penser par lui-même. Il a donné dans ce traité de 1670 le plan détaillé de l'*Histoire universelle* de Bossuet. Ce n'était pas un mince mérite.

A cette époque, Nicole était déjà célèbre ; il avait de puissantes amitiés, comme le cardinal de Retz, la duchesse de Luynes. C'est alors qu'il composa les nombreux traités dont l'ensemble a constitué les *Essais de morale*. Il écrivait cela pour se distraire, sous différents pseudonymes. Le premier volume est de 1671, le troisième de 1675, le quatrième de 1678. Ceux-là seuls sont consacrés à la morale proprement dite. Ils furent très admirés des contemporains ; le cardinal de Retz et Mme de Sévigné nous en ont laissé des témoignages indiscutables. Le petit traité qui formait le premier volume : *Moyens de conserver la paix entre les hommes*, fut le plus célèbre de tous. L'examen de ce petit ouvrage suffirait à montrer pourquoi Nicole fut très goûté au XVIIe siècle, et pourquoi il ne l'est plus aujourd'hui.

Les *Essais* de Nicole étaient écrits à loisir par un sage qui n'avait rien de mieux à faire ; ils s'adressaient à des lecteurs qui avaient du temps à dépenser. — Nicole est un bon psychologue, qui connaît bien l'âme humaine. Mais ses dissertations sont longues, monotones, ennuyeuses. Pas d'images, pas d'éloquence. Les passages les plus saillants qu'on en pourrait citer sont encore trop ternes de pensée et de style dans leur impeccable correction. — Nicole avait été plus heureux quand il s'inspirait directement de Pascal.

Aux *Essais de morale*, Nicole ajouta une *Continuation* de ces *Essais*. — En 1688, il publia quatre volumes d'explications religieuses et morales sur les épîtres, les évangiles, ouvrages de piété qui eurent un succès très vif, mais qui ne sont pas d'un moraliste.

Il s'était produit une crise dans la vie de Nicole. La persécution contre Port-Royal, interrompue pendant quelques années, avait été reprise en 1679. Arnauld et Nicole se réfugièrent hors de France.

Ils s'arrêtèrent en Flandre ; mais Nicole, découragé, ne voulut pas aller plus loin ; il refusa de suivre Arnauld en Hollande. Il eut le cœur brisé par cette séparation ; il eut aussi la nostalgie de la France ; et il fit pour y entrer une démarche que ses amis, sauf Arnauld, furent unanimes à blâmer. Nicole fit parvenir à l'archevêque de Paris une petite lettre dans laquelle il ne rétractait rien (Nicole n'a jamais rien rétracté) mais dans laquelle il promettait de ne plus intervenir dans les querelles religieuses. — A ce prix, il lui fut permis de rentrer en France et de séjourner d'abord à Chartres puis à Paris.

Attristé de la solitude que faisaient autour de lui ses anciens amis, affaibli par la maladie, il se mit à composer des ouvrages de piété et de controverse, contre les protestants, contre les quiétistes. Puis il écrivit un traité de la *Grâce générale*. On chercherait en vain, dans l'œuvre de ses dernières années, un ouvrage de morale proprement dite. Retiré dans le faubourg Saint-Marceau, il était visité dans son ermitage par les amis qui lui étaient restés fidèles ou qui lui revenaient, comme Boileau, comme Racine. Il mourut en 1695, en demandant que son cœur fût porté à Port-Royal, pour reposer auprès de celui d'Arnauld.

La mort de Nicole ne le fit pas disparaître tout entier. A sa mort, il est revendiqué par les solitaires de Port-Royal ; on retraduit sa traduction latine des *Pensées*. Ses *Essais de morale* sont sans cesse réédités. Les 24 volumes qui représentent ses œuvres complètes furent édités cinquante fois au XVIIIe siècle. Et ce gros succès de librairie est assez étrange, alors que Montesquieu, Voltaire, Rousseau étaient florissants.

En 1765 l'éditeur des *Essais* de Nicole, Desprez, fit paraître un ouvrage intitulé : *l'Esprit de M. Nicole*.

« Comme on a eu en vue de répandre l'esprit de M. Nicole, dit-il dans l'avertissement, on a pensé que le vrai moyen était de donner un seul volume qui renfermât tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les 23 volumes de M. Nicole, et qui par là fût d'une acquisition facile : c'est ce que l'on a exécuté dans l'ouvrage que l'on donne au public.

« Les extraits disposés dans un bel ordre, sous différents titres, remettront sous les yeux du lecteur les instructions dispersées dans les ouvrages de ce grand homme. Il faut espérer que ceux qui ne connaîtraient M. Nicole que par cet abrégé n'en seront que plus excités à lire le traité en entier. »

Il y avait quelque naïveté à croire que l'addition d'un 24e volume fût un encouragement à lire les 23 autres. Aussi, à partir de 1765, il n'y eut plus de réimpression intégrale des *Essais*. Et en 1806, le volume de l'*Esprit* se trouve transformé en un tout petit volume de quelques pages, intitulé : *Pensées de Nicole*. En 1857 M. Silvestre de Sacy donna un choix des petits traités de Nicole. Il existe aujourd'hui des fragments, des pages choisies du moraliste ; tous ceux qui publient des morceaux choisis d'auteurs français consacrent quelques pages à Nicole.

Il ne faut pas s'affliger de l'oubli où est tombé Nicole. Il écrivait à une époque où l'on avait du loisir pour lire ses ouvrages ; le temps a marché ; les chefs-d'œuvre sont apparus par milliers ; il a fallu faire une sélection, par suite des sacrifices : malgré les qualités que nous lui avons reconnues, il était légitime qu'il fût sacrifié. Nicole est surtout intéressant pour l'historien de la littérature à cause du rôle considérable qu'il a joué de son temps. Ceux qui voudront avoir sur lui un jugement exact, pourront se reporter aux admirables pages que Sainte-Beuve, au tome IV de son *Port-Royal*, lui a consacrées. Il l'a étudié avec beaucoup de bienveillance ; il l'a parfaitement compris ; il a su le remettre à sa place parmi les moralistes du XVIIe siècle, au-dessous de Pascal, au-dessous de La Rochefoucauld, au-dessous de La Bruyère.

Nous étudierons, dans la prochaine leçon, quelques contemporains de Nicole.

Les moralistes français du XVI[e] au XVIII[e] siècle

Cours de M. AUGUSTIN GAZIER,

Professeur à l'Université de Paris.

Intensité de la vie morale de 1670 à 1680.

En étudiant, au cours des leçons précédentes, les moralistes au XVII[e] siècle, nous avons pu nous rendre compte du prodigieux succès de leurs ouvrages, et en même temps nous avons vu les raisons de ce succès : il faut l'attribuer assurément au mérite personnel des auteurs ; mais il ne faut pas oublier que les circonstances lui furent de tout point favorables. Bossuet disait : ce sont les auditeurs qui font les prédicateurs. On pourrait dire à son exemple : ce sont les liseurs qui font les auteurs, et les moraliseurs qui font les moralistes. Au XVII[e] siècle, on aimait à réfléchir, à raisonner, à moraliser : c'était la mode, comme aujourd'hui de bavarder sur la politique ou sur les sports. De nos jours, un nombre infini de journaux nous renseignent à point nommé sur toute chose : au XVII[e] siècle, l'insipide *Gazette de France*, les nouvelles à la main ou les gazettes rimées ne suffisaient pas à contenter la curiosité du public ; on suppléait à cette insuffisance par les conversations, les correspondances ou les méditations solitaires. Et l'on cherchait la morale partout, on en voulait au théâtre, on en voulait au sermon. C'était l'heure : et parmi les livres qui furent publiés à cette époque, bien peu sont immoraux ou *amoraux*. Il n'est pas jusqu'aux *Contes* de La Fontaine qui n'aient la prétention d'instruire dans une certaine mesure et de donner de bons conseils. — Au moment où nous allons aborder La Bruyère, il y aurait lieu, je pense, de présenter un tableau de la vie morale de 1670 à 1680. Evidemment, je ne puis le faire ici : outre qu'il nécessiterait beaucoup trop de temps, il nous entraînerait à des recherches trop minutieuses : on nous reprocherait de nous arrêter à des détails peu significatifs. Il faudrait citer par centaines des ouvrages et des auteurs, qui sont

aujourd'hui parfaitement inconnus. Au lieu donc d'un tableau, qui pourrait tenter un érudit, je me bornerai à une simple esquisse : je tâcherai de vous faire connaître quel était, à cette époque, le monde des lecteurs, et ce qui lui agréait le plus.

Parmi les traités de morale dont nous avons parlé, plusieurs sont nés parmi les entretiens des salons : c'est le cas pour les *Maximes* de La Rochefoucauld, pour les *Pensées* de Mme de Sablé, pour les *Maximes* et *Pensées* de Méré, pour quelques-unes des *Pensées* de Pascal, pour le *Discours sur les passions de l'amour*. Ces ouvrages ont été faits grâce à la collaboration de plusieurs personnes, qui devisaient dans un salon. C'étaient des femmes qui présidaient à ces entretiens, et qui en dirigeaient le cours ; et ces femmes, pour la plupart, savaient aussi manier la plume : qu'on songe seulement à Mlle de Scudéry, à Mme de La Fayette. Nous ne ferons pas l'histoire de l'hôtel de Rambouillet, des salons, des alcôves, des ruelles. Pour prendre un exemple, je dirai seulement un mot de Mlle de Scudéry.

La vie de Madeleine de Scudéry est connue. Née en 1607, un an après Corneille, elle est morte à 94 ans, en 1701, après La Bruyère. Ses interminables romans, le *Grand Cyrus*, *Clélie*, étaient remplis de dissertations morales ; ce qui les rend aujourd'hui fastidieux contribuait alors à les faire apprécier. Nous sommes de l'avis de Boileau, qui appelait ces romans : une boutique de verbiage. Mais le XVIIe siècle, en général, fut d'un autre avis, et en particulier Mme de Sévigné elle-même. On y trouvait de belles pensées, de beaux discours, d'intéressantes dissertations sur une foule de sujets, des maximes, des sentences, des apophtegmes enchâssés dans une intrigue très attachante. C'est dans *Clélie* que se trouvent ces deux vers, souvent cités et qu'on sait rarement à qui attribuer :

Il serait doux d'aimer si l'on aimait toujours ;
Mais, hélas ! il n'est pas d'éternelles amours.

Un compilateur du XVIIe siècle a détaché des ouvrages de Mlle de Scudéry un recueil de pensées intéressantes ; un autre, en 1766, a donné un petit livre intitulé : *l'Esprit de Mademoiselle de Scudéry*. — L'illustre Sapho, dont les romans avaient été si goûtés pour les dissertations qu'ils contenaient, écrivit aussi de véritables livres de morale. C'est elle qui, en 1671, a inauguré les prix d'éloquence. Plus tard, devenue octogénaire, elle publia des ouvrages de morale : *Conversations sur divers sujets* (1681), 2 volumes ; *Conversations nouvelles* (1688), 2 volumes ; *Conversations morales*, 2 volumes ; *Nouvelles Conversations morales*, 2 volumes, et d'autres

encore quelques années plus tard. — Nous serions entraînés très loin si nous voulions étudier tous ces ouvrages. Nous dirons un mot du premier, les *Conversations sur divers sujets*, qui fut considéré longtemps comme un chef-d'œuvre. Cet ouvrage, publié l'année même où Bossuet donnait l'*Histoire universelle* (1681), porte une dédicace assez bizarre, sous forme de dialogue, et sur le sujet même des dédicaces. C'est un document intéressant pour qui voudrait étudier les dédicaces au XVIIe siècle.

L'ouvrage n'est pas absolument nouveau. C'est une espèce de réédition des épisodes dont elle avait rempli ses romans ; il a cependant des parties assez originales. Ce livre est une concession faite au caprice du temps. On aimait toujours les grandes dissertation morales, mais on se lassait d'avoir à les chercher dans l'intrigue d'un grand roman d'aventure.

Voici la table des matières des deux volumes :

1er *volume* : De la conversation.
Des plaisirs.
De la connaissance d'autrui et de soi-même.
Contre ceux qui parlent peu respectueusement.
De la religion.
De parler trop, ou trop peu.
Contre ceux qui décrient le gouvernement, quel qu'il soit.
Des passions que les hommes ont inventées.
De la complaisance.
De la différence du flatteur et du complaisant.
De la dissimulation et de la sincérité.

2e *volume* : De l'oisiveté.
De la manière d'inventer une fable.
De l'indifférence.
De la raillerie.
Les bains des Thermopyles, ou conversation de la crainte.

Il y a donc dans cet ouvrage un certain nombre de petits traités qui pouvaient être considérés comme la suite des *Essais* de Nicole. Comme nous ne pouvons songer à les étudier tous, choisissons le *Traité de la raillerie* qui nous montrera en toute évidence et les qualités de Mlle de Scudéry et ses insupportables défauts. C'est le récit d'une visite faite, après la paix de Nimègue (1678), dans un château bâti sur le bord de la mer. Après quelques lignes de description très vagues, on arrive à des détails

romanesques tout à fait inutiles, et tout à fait inattendus : un navire approche du rivage ; un esquif s'en détache, qui porte deux hommes, dont l'un se trouve être le propre fils du châtelain qui le croyait mort. Les nouveaux venus entrent au château, où tout le monde est en fête, On s'attendrait à des effusions sentimentales, à des cris de surprise et de joie ; rien de tout cela. Les divertissements continuent ; le concert ne s'interrompt pas. La journée se passe en conversations sur des sujets divers, et en particulier sur la *raillerie*, ainsi que le titre nous le faisait prévoir. Mais cette conversation tourne au bavardage ; dix pages suffisaient à contenir ce que l'auteur délaie avec complaisance.

On en pourrait dire autant de tous ses autres ouvrages. On comprend qu'ils aient vieilli très vite et que la postérité les ait sacrifiés. Les lecteurs sont devenus de plus en plus paresseux, et aussi de plus en plus pressés : en 1766, fut publié un ouvrage intitulé : *l'Esprit de Mademoiselle de Scudéry*, qui réduit à 500 pages l'œuvre de l'auteur. C'est un bon recueil, qui va nous servir à citer quelques fragments.

Sur la raillerie :

« Il ne faut jamais railler des gens qui n'ont nul mérite, parce que la raillerie, en ces occasions, n'a presque jamais de grâces. Il ne faut point railler non plus de ceux qui en ont, parce qu'il y a beaucoup d'injustice de s'attacher à un léger défaut, au préjudice de mille bonnes qualités.

« Il semble qu'il soit permis de railler de soi-même ; mais encore que ce soit la plus innocente raillerie qu'on puisse faire : si elle n'est faite avec beaucoup de jugement, elle n'est pas trop divertissante, et il est plus difficile de parler agréablement de soi que des autres.

« Il n'y a guères de raillerie innocente : quiconque s'en fait une trop grande habitude s'expose à renoncer à l'amitié, à la probité et à la bonté.

« Il n'est guères possible de faire profession de raillerie, sans se faire haïr, ou du moins sans se faire craindre, d'autant plus qu'il n'y a presque personne dont il doive être permis de railler:

« Il est bien dangereux de se divertir aux dépens de ses amis : il n'est guères plus beau de railler de ses ennemis ; lorsqu'on a de la haine, c'est se venger faiblement, que de ne se venger que par raillerie qu'on vous peut rendre.

« Il est certaines choses dont il n'est jamais permis de railler.

« Il faut que la raillerie parte d'une imagination vive et d'un esprit plein de feu, et que tenant quelque chose de son origine, elle soit brillante comme les éclairs qui éblouissent, qui ne brûlent

pourtant pas. Il faut encore qu'on ne raille pas toujours ; car outre qu'il est peu de longues railleries qui ne soient mauvaises, il est à craindre que l'esprit de ceux qui doivent en avoir le plaisir ne s'y accoutume trop, et ne cesse d'en être surpris.

« Pour bien railler, il faut avoir l'esprit plein de feu, l'imagination fort vive, le jugement fort délicat et la mémoire remplie de mille choses différentes pour s'en servir dans l'ocasion. Il faut de plus savoir le monde et s'y plaire ; il faut avoir dans l'esprit un certain tour galant et naturel, et une certaine familiarité hardie qui, sans rien tenir de l'audace, ait quelque chose qui plaise et qui impose silence aux autres. »

Sur l'amitié :

« L'amitié et l'amour sont des choses bien différentes. L'amitié peut être muette, et le doit être presque toujours. L'amour, au contraire, doit être éloquent ; l'exagération lui est naturelle, et l'on ne peut jamais trop dire qu'on aime. C'est un crime en amour de parler d'autre chose que de sa passion, dès qu'on est seul avec la personne aimée.

« La différence qu'il y a entre un amant et un ami consiste en ce qu'un amant cesse d'aimer, et qu'un ami aime toujours.

« L'amitié la plus forte vient de la ressemblance.

« Il n'y a que ceux qui sont capables d'une grande amitié qui puissent remarquer les défauts des affections vulgaires.

« On perd plus de la moitié d'un ami quand il devient amoureux.

« La dernière félicité de l'amitié consiste principalement à se dire l'un à l'autre, sans contrainte, tout ce qu'on a dans le cœur.

« Il vaut mieux acquérir des amis en son pays qu'en celui des autres. »

Sur l'éducation :

« Y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comme on agit, pour l'ordinaire, en l'éducation des femmes ? On ne veut point qu'elles soient coquettes ni galantes, et on leur permet pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui est propre à la galanterie, sans leur permettre de savoir rien qui puisse fortifier leur vertu ou occuper leur esprit. En effet, toutes ces grandes réprimandes qu'on leur fait, dans leur première jeunesse, de n'être pas assez propres, de ne s'habiller pas d'assez bon air, et de n'étudier pas assez les leçons que leurs maîtres à danser et à chanter leur donnent, ne prouvent-elles pas ce que je dis ? Et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'une femme qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans dans sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six ; et à cette

même personne, qui est obligée d'avoir du jugement jusqu'à la mort, et de parler jusqu'à son dernier soupir, on ne lui apprend rien du tout qui puisse, ni la faire parler plus agréablement ni la faire agir avec plus de conduite ; et, vu la manière dont il y a des femmes qui passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens, et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire et pour ne dire que des sottises. »

Mlle de Scudéry n'est pas, vous le voyez, indigne de figurer parmi les moralistes. Le petit volume de 1766, s'il était collationné soigneusement sur les premières éditions, pourrait figurer dans une anthologie des moralistes français.

Il faudrait citer bien d'autres ouvrages et bien d'autres auteurs : Mme de Motteville, Mlle de Montpensier, la duchesse de Liancourt, et beaucoup d'autres, en attendant Mme de Lambert, mériteraient d'être étudiées.

Il ne faut pas oublier qu'en dehors des gens du monde, il y avait des moralistes qui n'étaient pas négligeables : les éducateurs. Le XVIIe siècle a tenu l'éducation en très haute estime. Songez à Fortin de la Hoguette, à Senant, à Le Vayer, à Nicole. Mais on n'admettait guère que l'éducation strictement chrétienne. Il faut citer parmi ces éducateurs Fénelon, l'auteur de l'*Education des filles*, dont nous dirons un mot plus tard, Claude Fleury, le confesseur de Louis XV ; il faut citer surtout un homme absolument inconnu aujourd'hui, et qui pourtant exerça sur son entourage une influence considérable : Charles Gobinet (1613-1690) fut le maître de Rollin ; il fut docteur de Sorbonne et principal du collège de Plessis-Sorbonne. Ses ouvrages furent imprimés et réimprimés souvent de 1655 à 1820 : *Instruction de la jeunesse en la piété, tirée de l'Ecriture sainte et des saints Pères* ; — *Instruction sur la manière de bien étudier* ; — *Instruction chrétienne des jeunes filles*. Ce sont des ouvrages de morale religieuse, mais non ascétique. Charles Gobinet s'adresse aux lecteurs de toutes conditions. Certains chapitres sont tout à fait curieux (en particulier sur la *vie de cour* et sur la *profession des armes*). C'est de la morale ordinaire que l'auteur s'efforce de ramener à la religion.

Il nous faut dire un mot de certains traités de *Civilité*, qui contiennent des choses fort curieuses et qui donnent une image aussi exacte que possible du XVIIe siècle. On plaisante volontiers sur les traités de *Civilité puérile et honnête* destinés à l'enfance, et qui la plupart du temps poussent la naïveté jusqu'à la plus insipide niaiserie. Mais au XVIIe siècle, certains de ces traités sont de

véritables livres de morale. On avait l'habitude alors de mêler les questions de morale aux questions de politesse et de bienséance. Nicole, comme introductionau deuxième livre de ses *Essais*, a donné un petit traité de *Civilité chrétienne*, dans lequel il cherchait à établir les principes de la civilité. Et des hommes d'un très grand mérite n'ont pas hésité à publier des traités de ce genre.

En 1671, paraissait un *Traité de la civilité* qui, bien que publié anonymement, ne laissait aucun doute sur son auteur. Antoine de Courtin, de Riom, en Auvergne, compatriote et contemporain de Pascal, était fils de magistrat ; il fut homme d'Etat et diplomate. Envoyé en Suède, il plut beaucoup à la reine Christine, et exerça auprès d'elle des fonctions importantes. Il passa ses dernières années à Paris dans une retraite studieuse. Il écrivit plusieurs traités : *De la civilité*, *Du point d'honneur*, *De la jalousie*, *De la paresse*. Ce sont quatre parties d'un seul ouvrage dont les contemporains faisaient grand cas.

Le *Traité de la civilité* est simplement un code de la politesse française. Le *Traité de la paresse ou art d'employer son temps en toutes conditions*, est d'une autre importance. Il contient beaucoup de digressions et de fatras. Mais on y trouve des pages intéressantes, souvent originales. La partie théorique comprend des observations psychologiques très judicieuses sur la paresse et sur ses différentes manifestations. La partie pratique est un traité de l'éducation des enfants et un traité de l'*Economique* à la façon de Xénophon. Disons en passant que les revendications de Rousseau au sujet de l'allaitement des enfants par leur mère se trouvent déjà dans Courtin quatre-vingts ans plus tôt.

Arrêtons ici cette revue, forcément incomplète, des moralistes secondaires : l'essentiel était de montrer le degré d'intensité de vie morale au XVIIe siècle, pour faire mieux comprendre l'œuvre de La Bruyère que nous allons étudier. L'auteur des *Caractères* était fondé à dire : « Tout est dit depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent » ; nous verrons dans la prochaine leçon qu'il réussit néanmoins à être original.



